

M. Trudeau dépose le rapport du groupe de travail

# Ottawa invité à créer 'Information-Canada'



D'Iberville Fortier

## Le fédéral n'a pas de politique d'information

OTTAWA (Le Devoir) — Le rapport déposé hier aux communes n'est pas tendre à propos de l'information officielle au niveau fédéral. Il déclare: "Sans doute avons-nous trouvé certaines réussites parmi les travaux des services d'information. Nous y avons surtout constaté des carences. Le gouvernement fédéral n'a pas de politique d'information. Il ne possède aucune institution propre à assurer le développement ou l'application éventuelle. C'est en vain que l'on chercherait un ensemble de principes directeurs grâce auxquels il serait possible à des organismes centraux — Conseil du trésor, par exemple, Commission de la fonction publique ou encore Bureau du conseil privé — d'imprimer une orientation aux efforts dispersés du gouvernement en ce domaine. L'activité du gouvernement, en cette matière, est livrée tout entière au bon plaisir des divers ministères ou organismes, chacun appliquant ses propres priorités et étant préoccupé de ses propres problèmes. Cette action se développe généralement sans unité, sans coordination. On ne sait pas très bien où on va. En vérité, considérée dans l'optique générale des grands objectifs des pouvoirs publics, on nage souvent dans la contradiction."

"Mais à qui doit-on, en définitive, reprocher cet état de choses? Ni aux agents d'information, ni à leurs directeurs, ni aux sous-ministres, ni même à des abstractions telles que la vanité ou l'indépendance des divers ministères. Non, c'est le régime même, le "système" qui est en cause. C'est au sommet de la hiérarchie qu'il faut rechercher les responsables, dans les bureaux mêmes des premiers ministres ou de leurs ministres, seuls habilités à définir une politique d'ensemble."

Voir page 6 : Le fédéral

## Marasme de la publicité du Canada à l'étranger

OTTAWA — (Le Devoir) — Faute d'objectifs et de coordination, la publicité du Canada à l'étranger sombre actuellement dans un marasme. Telle est la conclusion de l'étude faite à ce sujet par le groupe de travail sur l'information gouvernementale. En conséquence, les experts dirigés par M. D'Iberville Fortier, ex-directeur de l'information au ministère des Affaires extérieures, recommandent que le département des Affaires extérieures devienne effectivement responsable pour l'ensemble du gouvernement des programmes d'information à l'étranger. Il devrait être assisté dans cette tâche par un bureau de conseillers représentant les autres départements gouvernementaux et l'entreprise privée.

Le rapport souligne que le département des Affaires extérieures a présentement cette responsabilité mais que son action est paralysée par un manque de coordination. La commission inter-départementale sur l'information à l'étranger qui existe présentement ne dispose d'aucun personnel permanent. En outre les autres départements ne sont pas tenus de faire passer leur publicité à l'étranger par l'entremise des Affaires extérieures.

Donnant quelques exemples des résultats de ce manque de coordination, le rapport cite les efforts faits depuis des années pour détruire l'image d'un Canada, pays de glace et de neige, patrie des Esquimaux et de la Police montée, de Maria Chapdelaine et de Rose-Marie.

Alors même, souligne-t-on, que

OTTAWA (Le Devoir) — Information-Canada, tel est le nom que propose le groupe de travail sur l'information du gouvernement fédéral pour désigner un nouvel organisme dont il recommande la mise sur pied. Le premier ministre, M. Trudeau, a déposé hier, aux Communes, le rapport de ce groupe de travail qu'a présidé M. D'Iberville Fortier. L'actuel ambassadeur du Canada en Tunisie était assisté dans cette tâche par M. Bernard Ostry d'Ottawa, journaliste et réalisateur de télévision et par M. Thomas Ford, journaliste de Toronto. Michel Roy, du DEVOIR et Derek Bedson, fonctionnaire du cabinet manitobain, leur servaient de conseillers spéciaux.

Le rapport déclare péremptoirement que le gouvernement fédéral n'a pas de politique d'information, même si les budgets des années 1969 et 1970 prévoient des dépenses de \$148 millions destinées à assurer l'information gouvernementale.

Outre la création d'un nouvel organisme — Information-Canada — chargé de coordonner l'activité gouvernementale, le rapport propose qu'un ministre responsable de l'information soit désigné. Il écarte cependant la suggestion de constituer un ministère de l'Information. "Chaque ministre est, dit-on, un ministre de l'information sans son propre ministère."

Partant du principe que "tout renforcement de l'appareil gouvernemental d'information comporte un risque accru de manipulation de l'opinion publique", le rapport constate qu'il "doit s'accompagner d'un renforcement parallèle de la participation du Parlement et de la population à l'élaboration et à la révision de la politique d'information".

En conséquence, selon le rapport, le ministre responsable de l'information serait président d'un comité de ministres qui serait "chargé de mettre au point des politiques d'information efficaces afin que le pouvoir exécutif soit désormais en mesure de traiter d'une façon plus cohérente et avec un plus grand souci d'économie toute la question des responsabilités fédérales en ce domaine".

En outre, le rapport prévoit une division des responsabilités en matière d'information entre deux ministres: le premier responsable de la politique, le second, du nouvel organisme Information-Canada. Un comité parlementaire devrait également examiner à chaque session la politique d'information mise en vigueur par le gouvernement durant une année écoulée, notamment par l'examen d'un rapport annuel qu'Information-Canada devrait présenter au Parlement.

Le nouvel organisme proposé devrait comporter diverses sections dont une de "communications totales", une autre de "centre de référence", de même qu'un service de "documentation Canada", un "service de l'information à l'étranger", des "services spéciaux d'information" et devrait disposer notamment d'un service télégraphique de diffusion des nouvelles officielles.

Ces recommandations s'inscrivent dans le prolongement de l'analyse de la situation présente. "Il n'y a pas de quoi se réjouir: incapacité des gouvernements successifs d'établir une politique générale d'information, manque de coordination interministérielle, triomphe du cloisonnement des services de chaque ministère, ignorance fréquente des publics auxquels est destinée l'information, disparités notoire d'un ministère à l'autre, que ce soit dans le moral du personnel ou les méthodes comptables, absence de normes reconnues et acceptées qui permettraient aux A.S.I. (agents des services d'information) d'évaluer leur rendement."

Les membres du groupe de travail stigmatisent également les misères de la langue anglaise et française, la présentation graphique des publications, l'insuffisance des données statistiques pour l'analyse des coûts, le manque d'imagination dont le gouvernement fait preuve dans l'utilisation des librairies de l'Impresseur de la Reine, la lenteur incroyable à obtenir les séries

Voir page 6 : Information-Canada

Autres informations en page 14 sur le rapport du groupe de travail sur l'information au gouvernement fédéral.

## au gré du temps

### Manoeuvres militaires

Mettre la jeunesse au pas, voilà le vœu de bien des citoyens du Québec.

Pour réaliser ce rêve, M. Claude-C. Gosselin, en martial sursaut, vient de proposer sa solution: elle consiste à astreindre les jeunes au service militaire obligatoire. Ou, comme nul ne l'ignore on sait inculquer la discipline qui fait la force des armées.

Certains régiments canadiens possèdent la fine recette qui permet l'anglicisation sans délai des recrues qui entrent dans leurs rangs, le ministre des terres et forêts fera bien, si son idée est adoptée à Québec, de suggérer au premier ministre la promulgation d'une nouvelle loi — par exemple un bill 64 — qui donnerait le choix aux parents d'envoyer leurs enfants dans la brigade de leur choix.

Louis-Marie TARD

## la météo

Généralement nuageux avec légère possibilité d'averses. 45 et 55.

# LE DEVOIR

Fais ce que dois

50c

Montreal, mercredi 5 novembre 1969

10 CENTS

Voté en deuxième lecture: 89 à 5

# Le bill 63 ira peut-être au comité de la constitution



Le télégramme le plus long...

Le discours du président Nixon sur le Vietnam a été approuvé par la très grande majorité des télégrammes reçus à la Maison-Blanche dans la nuit de lundi à mardi. Hier matin, M. Nixon a tenu à poser pour les photographes, une quinzaine de paquets de télégrammes posés devant lui sur son bureau en acajou. Un seul de ces paquets était composé de messages réclamant le retrait immédiat de toutes les troupes

américaines du Vietnam, a dit le président. La phrase qui résume l'ensemble des autres télégrammes, a-t-il ajouté, est la suivante: "Nous autres, les Américains silencieux, sommes avec vous". M. Nixon, rayonnant de satisfaction, a brandi un rouleau qui constitue, a-t-il affirmé, le télégramme le plus long jamais reçu par la Maison-Blanche.

Voir informations page 8.

## Onze commissions scolaires élues sur l'île de Montréal

# Québec nommera le conseil chargé de l'administration

par Gilles Lesage

QUEBEC — Le projet de loi (bill 62) déposé hier par le ministre de l'éducation, M. Cardinal, propose pour l'île de Montréal, à compter du 1er juillet 1971:

● onze commissions scolaires multiconfessionnelles dont les six membres seront élus pour les deux tiers au suffrage universel et pour l'autre tiers par des représentants des parents;

● un conseil scolaire composé de quinze personnes nommées par le conseil des ministres qui devra choisir au moins un membre de chacune de ces commissions;

● des comités d'écoles dans lesquelles les cours donnés sont conformes soit aux programmes catholiques, soit aux programmes protestants, soit aux programmes autres que catholiques ou protestants.

Le projet s'inspire à la fois des recommandations du rapport Parent, quant aux structures, et de celles du rapport Pagé, quant à l'administration.

Le ministre de l'éducation a dit du projet qu'il s'agissait en quelque sorte d'un document de travail, ajoutant que le gouvernement tient à un certain nombre de principes qui sont contenus dans le bill, mais qu'il est ouvert à toutes les suggestions quant aux modalités d'application.

Le premier ministre, M. Bertrand, et M. Cardinal, ont tous deux indiqué que le projet sera déposé à la commission parlementaire de l'éducation; aucune date n'a toutefois été déterminée pour la première réunion.

### Onze commissions

Ce projet propose le remplacement des municipalités et des commissions scolaires qui existent sur l'île de Montréal par onze nouvelles municipalités scolaires et onze nouvelles commissions dont les membres seront élus pour les deux tiers au suffrage universel et pour l'autre tiers par des représentants des parents.

Ces commissions, qui seront formées le 1er juillet 1971, auront essentiellement un rôle pédagogique et seront chargées d'offrir, à la fois, l'enseignement catholique, l'enseignement protestant et l'enseignement autre que catholique ou protestant aux enfants de leur territoire.

Le bill prévoit aussi la formation, dans chaque école, d'un comité composé de parents des élèves et chargé de veiller à la qualité de l'enseignement qui y est donné. Les membres de ces comités seront élus par les parents des élèves et désigneront parmi eux les membres du

collège électoral chargé d'élire un tiers des commissaires.

L'activité de ces commissions scolaires sera coordonnée par un Conseil scolaire composé de quinze personnes nommées par le lieutenant-gouverneur en Conseil qui devra choisir au moins un membre de chacune de ces onze commissions. Ce conseil scolaire sera pro-

priétaire des équipements scolaires, percevra les taxes requises et mettra à la disposition des commissions scolaires les services dont elles auront besoin.

A ces fins le projet de loi modifie la loi de l'instruction publique en insérant trois séries de dispositions. Le premier groupe de ces dispositions traite de l'or-

Voir page 6 : Québec nommera

## Lindsay réélu à New York

# Deux gains importants pour les républicains

NEW YORK (d'après AP et AFP) —

Les élections américaines d'hier ont donné aux républicains deux victoires sur les démocrates: au New Jersey, où William T. Cahill a devancé le gouverneur Meyer (les démocrates étaient au pouvoir depuis 16 ans dans cet Etat); au note de plus la fin du règne de 83 ans des démocrates en Virginie, avec l'élection du républicain Linwood Holton. Dans les deux cas, le président Nixon, faisant exception à la règle ordinaire-

ment observée par un président en exercice, avait fait campagne en faveur des candidats républicains.

A la mairie de New York, au moment de mettre sous presse, le maire sortant John Lindsay devançait par une très large marge ses adversaires Proccaccio et Marchi, faisant ainsi une remontée depuis que les républicains lui avaient refusé la candidature officielle de ce parti.

A la mairie de Cleveland, le premier

Voir page 6 : New York

# Israël respecte le Liban si ce pays ne sert pas de tremplin aux Fedayins (Abba Eban)

TEL AVIV (d'après l'AFP) — S'en prenant au rôle joué par l'URSS dans le malaise présent au Moyen-Orient, le ministre israélien des affaires étrangères, M. Abba Eban a assuré hier que son pays respecte l'intégrité territoriale du Liban mais qu'il s'attend également à ce que le Liban empêche que son territoire serve de base d'attaque contre Israël. "En violation tant de la charte des Nations unies que de la résolution du conseil de sécurité sur le cessez-le-feu entre Israël et ses voisins arabes".

L'entrevue télévisée de M. Eban a été accordée en même temps qu'au Caire l'on annonçait un important discours du

président Nasser sur la situation politique et militaire au Moyen-Orient pour demain soir. Un journal de Tel Aviv (Yedioth Ahronoth) écrivait hier que les Etats-Unis s'apprennent, cette semaine, à transmettre à l'URSS des propositions écrites sur les solutions possibles au conflit qui se poursuit sporadiquement depuis la Guerre des six jours. Entre-temps, la délégation libanaise est rentrée du Caire où a signé lundi un accord en douze points avec l'O.L.P. (Organisation de libération de la Palestine) sur les activités des fedayins cantonnés au Liban. Hier, le président libanais a reçu le général Emile Boustany, général en chef de l'armée libanaise.

par Michel Roy

QUEBEC — Par 89 voix contre cinq, l'Assemblée nationale a adopté hier soir le projet de loi 63 en deuxième lecture.

Ont voté contre le principe de la mesure, MM. Jérôme Proulx et Antonio Flamand, de l'Union nationale; Yves Michaud, libéral désormais indépendant; René Lévesque, chef du Parti québécois; et Gaston Tremblay, ex-député de l'Union nationale qui se déclare représentant du Ralliement créditiste.

Deux autres députés de l'Union nationale, MM. Denis Bousquet et Fernand Grenier, se sont abstenus. Ils ont fait savoir qu'ils ne pouvaient voter le principe de ce projet de loi, se réservant d'adopter une autre attitude en troisième lecture.

A la sortie de la Chambre, en soirée, le premier ministre a déclaré que le caucus de l'Union nationale devra statuer sur le cas de MM. Proulx et Flamand, ainsi que sur celui de MM. Bousquet et Grenier. Tout indique que les deux premiers seront expulsés du Parti. Le sort des deux autres demeure incertain.

On dénombrait 10 autres absences, la plupart motivées. C'est ainsi que MM. Pierre Laporte et Marcel Masse n'ont pas participé au vote.

Une fois les résultats annoncés, M. Michaud, appuyé par M. Lévesque, a proposé de renvoyer le projet de loi au comité de la constitution de la Chambre. Après un débat de procédure, le président a décidé de prendre la motion en délibéré et de statuer à la reprise de l'étude du projet de loi 63, jeudi.

M. Bellemare

Avant la mise aux voix de la mesure, c'est le ministre du travail, M. Maurice Bellemare, qui a fait au nom du gouvernement le point du débat sur le principe.

Ayant rendu hommage à M. Bertrand qui a eu, dit-il, le courage et la force de présenter ce projet de loi, ce qui n'était pas facile, le ministre s'est principalement employé durant plus de 40 minutes à fustiger tous ceux qui, à divers titres, ont exprimé leur opposition à cette mesure, en particulier M. Michel Chartrand en qui M. Bellemare reconnaît "le pire des révolutionnaires", de même que MM. Pierre Bourgault et Raymond Lemieux, sans oublier M. René Lévesque. A l'égard de ce dernier, le ministre du travail a attribué la responsabilité de tout ce qui, selon lui, ne tourne pas rond au Québec.

A un moment, M. Lévesque a interrompu le ministre qui lui prêtait une doctrine sans commune mesure avec celle du PQ.

Le projet de loi 63, a encore dit M. Bellemare, permettra non seulement de "sauver la langue de la race", mais aussi de rétablir l'autorité. Il s'est dit convaincu que la nation serait fière de l'Assemblée nationale après l'adoption de la loi.

Plus tôt, M. Antonio Flamand avait motivé son opposition au projet de loi, insistant plus particulièrement sur le taux d'anglicisation des Néo-Québécois et soulignant que la loi ne suffit pas, il s'en faut, à enrayer cette tendance.

M. Bertrand annonce deux amendements au projet de loi 63.

Nos informations page 6.

"Israël respecte l'indépendance et l'intégrité territoriale du Liban ainsi que son droit de poursuivre sa vocation originale", a déclaré hier soir, au cours d'une interview télévisée, le ministre des affaires étrangères Abba Eban. "Mais, a-t-il ajouté, le Liban de son côté se doit de respecter l'intégrité territoriale d'Israël et d'empêcher que le territoire libanais ne soit utilisé comme base d'attaque contre Israël, en violation tant de la charte des Nations unies que de la résolution du conseil de sécurité sur le cessez-le-feu entre Israël et ses voisins arabes".

Le ministre a ensuite vivement critiqué

Voir page 6 : Israël-Liban

# UN PROJET MODÉRÉ ET RÉALISTE

Suite de la page 5

les quotidiens de langue anglaise; et qui, des anglophones de Montréal, se donne la peine de discuter en français avec des francophones? Les protestations de bienveillance, de détermination de vivre en commun, de compréhension, ressemblent trop à d'anciens couplets de bonne entente pour toucher une jeunesse qui veut aller au fond des choses, puisque telle est la seule justification de toute contestation.

## Sur un supposé droit naturel des parents

Le droit des parents de choisir la langue d'enseignement de leurs enfants est-il de droit naturel, ainsi que l'a soutenu la commission Laurendeau-Dunton? Assurément pas dans l'enseignement public et aux frais de l'Etat. Sur ce point, ce sont plutôt les journaux de langue française qui ont avalé le bobard, parce que l'affirmation convenait au gouvernement fédéral, favorisait les francophones des autres provinces, justifiait la législation fédérale imminente sur les langues officielles. La province de Québec a-t-elle eu tort de ne pas dénoncer l'erreur? Ce n'est certainement pas aux universitaires de lui en faire le reproche, eux qui ne l'ont pas dénoncé davantage. Et si elle n'a pas porté la question devant

la Cour suprême, dont elle doit continuer de nier la compétence, devant quel autre tribunal le faire, dès lors qu'elle a pris soin de bien marquer ses positions à la conférence constitutionnelle?

Prétendra-t-on que dans ses termes mêmes, le bill 63 reconnaît ce droit comme droit naturel? point du tout. Il s'agit strictement de droit positif, pragmatique, empirique. Et c'est bien pourquoi tous ceux qui désirent une disposition constitutionnelle restent sur leur faim. Mais les constitutions ne s'élaborent jamais dans les rues, et pas davantage par référendum. Au surplus celle du Canada, comme celle du Québec sont solidaires l'une de l'autre. Si donc l'on veut assigner la responsabilité comme il se doit, que l'on adresse d'abord ses reproches au gouvernement fédéral, qui tergiverse depuis si longtemps et si évidemment depuis deux ans, en matière de révision constitutionnelle, et n'a pas encore commencé sérieusement l'examen des propositions québécoises, décourageant ainsi les meilleures volontés et faisant la partie belle aux extrémistes. Sans doute cela n'exonère-t-il pas le gouvernement du Québec de préparer lui-même le processus de sa révision constitutionnelle interne puisque, on ne saurait s'y tromper, c'est bien de constitution qu'il s'agit. Mais il faut aussi savoir le reconnaître: ce ne sont que les gouvernements fortement majoritaires qui peuvent facilement y procéder, les considérations électorales venant autrement perturber singulièrement la sérénité des débats parlementaires. La preuve décisive vient d'en être administrée par le parti libéral, déchiré par les factions des divers candidats à sa chefferie.

On réclame ce matin une loi sur les langues. En voici un projet, en 5 articles fort brefs:

Article 1: Le Québec reconnaît deux langues officielles, le français et l'anglais.

Article 2: Parlé depuis plus de 350 ans par la majorité de la population, le français est langue nationale. Son enseignement est obligatoire et prioritaire.

Article 3: Parlé par plus de 10% de la population du Québec et par une majorité de la population du Canada ainsi que par celle des Etats-Unis, l'anglais est reconnu langue d'usage. Son enseignement est également obligatoire.

Article 4: Les modalités d'enseignement des deux langues relèvent du ministère de l'éducation, sous les précisions ci-après. L'enseignement de la langue française est obligatoire dès l'école primaire, celui de l'anglais dès l'école secondaire. L'enseignement supérieur doit permettre l'usage du

français dans tous les examens sauf ceux portant sur la langue et la littérature anglaises. Les écoles maternelles ne sont pas tenues à l'enseignement des langues officielles. Les universités le sont.

Article 5: Rien ne peut restreindre le droit d'utiliser toute langue non officielle dans les relations purement privées.

Est-il rien dans ce texte qui contredise le bill 63? Assurément non. Rien à quoi puissent s'objecter Canadiens français de vieille souche, Canadiens anglophones de toute origine, immigrants d'aucun pays que ce soit? Pas davantage. Rien qui aille à l'encontre du droit naturel, ou qui ne puisse trouver place dans une déclaration constitutionnelle? Il ne semble pas. Est-ce à dire partant qu'il s'agit d'une déclaration complète, de mesures précises, de garanties solennelles? Le soutenir serait faux, mais il faut aussi affirmer avec énergie que ces matières constitutionnelles ne comportent pas pareil détail. Elles doivent se limiter aux principes, sous peine d'engendrer plus de maux qu'on ne voudrait guérir. Montesquieu l'a fort bien dit: "Les lois ne doivent point être subtiles. Elles sont faites pour des gens de médiocre entendement. Elles ne sont point un art de logique, mais la raison simple d'un père de famille". L'important aujourd'hui davantage à nos gouvernements, c'est faire bien peu de cas de la réalité des choses et des complexités modernes, ce serait plus encore sacrifier la proie pour l'ombre.

## Colloque sur les relations de travail dans le secteur para-public

M. John H. Young, président de la Commission sur les prix et les revenus sera l'un des nombreux conférenciers invités qui prendront la parole au cours de la Conférence sur les relations industrielles dans le secteur para-public qui aura lieu les 6 et 7 novembre à l'hôtel Sheraton Mount-Royal.


On s'attend que M. Young commente la politique du premier ministre Trudeau pour contrôler les prix et les revenus.

Les autres conférenciers invités seront l'honorable Marcel Masse, ministre des affaires intergouvernementales du gouvernement de Québec; le professeur H. D. Woods de l'université McGill, président du Comité de travail (Task Force) canadien sur les relations in-

dustrielles; M. Raymond Laliberté, président de la Corporation des enseignants du Québec et le professeur Jacques Parizeau. Cette conférence est patronnée par le Centre canadien international de recherches et d'information sur l'économie publique et coopérative (CIRIEC), l'Institut canadien de recherches en relations industrielles (CIRRI), l'École des hautes études commerciales et le Département de sciences économiques de l'université Sir Georges Williams.

C'est au prix de \$1.00 que la commission scolaire de Grand-Portage a acheté l'école de métiers de Rivière-du-Loup. La transaction inclut le terrain, les bâtisses et l'aménagement.


**CHEZ L.P.S.  
VOUS AMÉLIOREZ  
VOTRE ANGLAIS  
BEAUCOUP PLUS VITE.**

 Demandez une démonstration gratuite.  
Montréal, Place Bonaventure—878-2821  
Québec, 500, Grande Allée —529-0331



**Québec  
sait  
faire**

Recherchez ce symbole à l'étalage. Il identifie les produits du Québec.

 GOUVERNEMENT DU QUÉBEC



Découvrez la véritable humidification par **WALTON**  
soyez moins inquieté par les rhumes, refroidissements, maux de gorge  
— meubles et objets de valeur cet hiver.



Ceci est un vaporisateur centrifuge: C'est la seule invention brevetée qui compose le cœur de chaque humidificateur Walton. Sa fonction est d'expulser des quantités abondantes de minuscules gouttelettes d'eau directement dans l'air. Avec Walton il n'y a pas de mèche, pas de courant d'air, pas de cabinet de fantaisie. Plutôt il y a un réservoir attrayant dans lequel une seule pièce mobile a été balancée électroniquement pour une plus grande tranquillité et efficacité; aucun ennui de performance durant l'humidification et les mois d'hiver quand votre système de chauffage est en opération.

Avec un niveau d'humidité approprié continue, les voies nasales et la gorge retiennent l'humidité et peuvent résister plus facilement aux troubles respiratoires.

Grâce à leur efficacité, les humidificateurs Walton sont installés dans plusieurs hôpitaux à travers le monde. Les médecins les recommandent pour traiter et prévenir l'infection des sinus, névralgie ou attaques d'asthme prolongées. Vous pouvez également constater jusqu'à quel point ils peuvent être efficaces, contre

les rhumes ordinaires, ou à combattre l'assèchement de l'épiderme, les mains gerçées, la démangeaison du cuir chevelu, ou à réduire les statiques d'électricité.

On retrouve des humidificateurs Walton même dans les musées, comme au Louvre de Paris ou au Guggenheim de New-York. Ils ont pour rôle, de protéger les objets tels que: les vitraux peintures, les instruments de musique, les manuscrits de valeur, les meubles anciens, de les empêcher de sécher, d'écailler ou de fendre. Vous pouvez avoir cette même protection pour vos biens.

Dans n'importe quel endroit où vous demeurez ou quel que soit le genre de système de chauffage que vous possédez, les humidificateurs Walton sont fabriqués pour s'adapter à vos exigences. Visitez ou téléphonez à votre dépositaire Walton ci-bas, ou écrivez à Walton, boîte postale 140, station H, Montréal pour un dépliant gratuit concernant l'humidificateur Walton.



Disponibles chez les dépositaires suivants :

 <b>Pierre L'Heureux Cie Ltée</b> 8435, rue Boyer, Montréal <b>387-6451</b>	 <b>Les Ameublements Phil Joly Inc.</b> 121 rue Blainville est Ste-Thérèse <b>Tél.: 625-2631</b> <b>435-6566</b>
 <b>GABRIEL ENRG.</b> 6961 Les Écotes, Montréal <b>721-0215</b> 3848 Boul. Dagenais, Fabreville, Laval <b>721-0215</b>	 <b>RAVARY BUILDERS SUPPLY</b> 3835 est, rue Notre-Dame <b>527-2311</b>
 <b>Aux Magasins Gagnon &amp; Frères Ltée</b> Montréal et Banlieue <b>Ouest: Tél.: 766-2323</b> <b>Centre-ville: Tél.: 277-4113</b> <b>Est: Tél.: 526-2845</b>	 <b>Medicana Inc.</b> 2225 est, rue Gifford Montréal 178 <b>Tél.: 522-8207</b> Service rapide
 <b>PASCAL</b> à tous les magasins des centres d'achat	 <b>BK SERVICE CO. LTD.</b> 160 Ronald Drive Montréal-Ouest 263 <b>Tél.: 487-4010</b>
 <b>J.A. ST-AMOUR™</b> Meubles et Accessoires 6575 rue St-Denis - <b>274-8341</b>	 <b>GAUDETTE RÉFRIGÉRATION INC.</b> <b>7396, St-Hubert</b> <b>279-8494</b>

La situation vue par Gérard Filion

## Québec a besoin de leadership et d'hommes d'affaires entrepreneurs

par Guy Deshaies

Il y a au Québec un manque de leadership au niveau politique, un manque de dynamisme au niveau social et un manque d'hommes d'affaires plus entrepreneurs au niveau économique.

Telle est la conclusion que tire M. Gérard Filion, président de Marine Industrie, après examen de la situation actuelle au Québec.

M. Filion s'adressait hier midi aux membres de la Chambre de commerce de Montréal à qui il a servi un discours truculent, farci de formules drôles, sur un ton parfois acerbe et dur mais dans un style vif et mordant qu'il a d'ailleurs attribué à sa formation de journaliste.

Selon lui, si M. Lesage avait expulsé M. René Lévesque du parti libéral la première fois que ce dernier s'est opposé publiquement à lui il serait encore premier ministre. "La même chose s'applique à M. Bertrand, de dire M. Filion. S'il ne met pas de l'ordre dans sa maison, il paiera bientôt la rançon de sa faiblesse."

Au sujet du manque de leadership qui lui paraît être évident au niveau politique. Présentement, le président de Marine Industrie a ajouté ceci: "Nous manquons d'hommes qui voient les problèmes avec réalisme et qui s'emploient à



Gérard Filion

appliquer des solutions. Comme toujours, poursuit-il, nous sommes à la recherche du chef prestigieux qui, inspiré par des voix mystérieuses, nous sortirait du désert pour nous guider vers la terre promise. Ce dont le Québec a besoin, continue M. Filion, ce n'est pas de thaurmaturges mais d'hommes de bon sens. Il n'y a pas de miracles qui guérissent de la bêtise humaine. "A ce sujet, M. Filion a

blâmé la société québécoise de prêter une oreille trop attentive à ce qu'il a appelé des charlatans.

"Des hommes comme Maurice Duplessis, Camilien Houde, Sarto Fournier, Jos-Marie Savignac, pour ne mentionner que des défunts ou presque, devaient-il dire, et des hurluberlus comme Michel Chartrand, Raymond Lemieux et Pierre Bourgault, ont fait plus de mal aux Canadiens français que les pires "mange-canayens" de Westmount ou de Toronto."

Puis M. Filion a parlé d'une certaine manie des grands au niveau des dirigeants politiques. "Cette manie des grands qui s'est emparée de nos politiciens québécois depuis 1960, a-t-il dit, cette politique de prestige qui conduit un ministre de l'éducation à se pavaner à Niamey ou à Paris quand nos écoles sont fermées par des grèves, c'est du donquichottisme."

"Je le répète, a enchaîné M. Filion, nous n'avons pas besoin de faiseurs de miracles à la tête des partis et à la direction du gouvernement, mais tout simplement d'hommes compétents, assidus à leur travail, disciplinés pour eux-mêmes et exigeants pour leurs subalternes. Avec cela, dit-il, nous aurons un Etat qui fera honneur à ses affaires et qui inspire la confiance."

Interrogé par la suite en égard au propos qu'il venait de tenir, M. Filion, à qui l'on demandait s'il serait pas trop fantaisiste de conclure de ce discours qu'il aurait l'intention d'être candidat au leadership du parti libéral du Québec, a répondu: "Ce serait en effet une extrapolation très fantaisiste et dangereuse".

### Manque de dynamisme

M. Filion, d'un autre côté, n'a pas été tendre à l'endroit de notre société dont la pensée économique au niveau du peuple, selon lui, n'a pas avancé d'un iota depuis les années noires de la crise. "On continue encore, dit-il, à l'âge des corporations multinationales, à penser en termes d'achat chez nous, de bas de laine, de petite industrie. Des petites affaires pour du petit monde" M. Filion, parlant des 100.000 qui ont immigré ici sans argent en poche et qui ont tout récemment financé leur succès dans l'immobilier avec les capitaux des autres, a dit: "Pendant qu'eux faisaient des millions, nous, nous discutons de la révision de la Constitution, de la confessionnalité scolaire, de l'unilinguisme français."

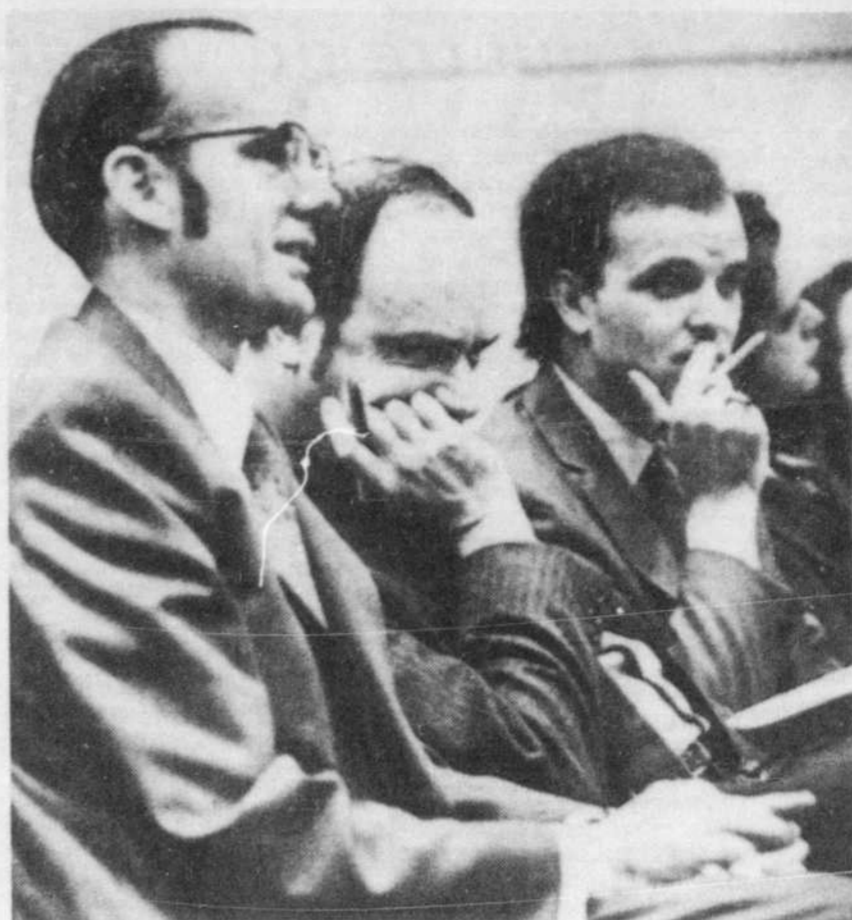
Affirmant que des cent plus grandes compagnies industrielles canadiennes deux seulement sont canadiennes-françaises, M. Filion a exprimé l'opinion que ce qui faisait défaut par-dessus tout chez les Canadiens français c'était le manque d'ambition. "Des que le Canadien français atteint une certaine aisance, dit-il, il tient à se la couler douce. Beaucoup de golf en été, beaucoup de plage en hiver. Comme il n'a généralement pas passé par le collège ou l'université il veut que ses fils soient de vrais messieurs: il en fait donc des avocats, des médecins ou des sociologues. Il vend ou liquide son affaire et se ménage une retraite dorée". M. Filion estime qu'il y a la perte d'énergie et affirme que le dynamisme d'une société suppose l'acceptation de certains risques politiques et économiques.

"Le dynamisme d'une société s'exprime encore, dit-il, par l'usage qu'elle fait des institutions qu'elle a fondées. "A ce chapitre le président de Marine Industrie se demande pourquoi un capital important se trouve pour ainsi dire "gelé" dans nos caisses populaires. "Nous avons presque deux milliards dans les caisses populaires, dit-il, et ce n'est que depuis un an qu'elles peuvent acheter des actions ordinaires de compagnies industrielles et commerciales et encore il leur faut l'accord du ministre des institutions financières". (On sait cependant que le ministre des institutions financières, M. Maltais, a annoncé ces jours-ci que cet accord du ministre ne sera plus requis en vertu d'un projet de loi qui sera déposé sous peu).

"Société de notables avec une petite coquetterie aristocratique, devait ajouter M. Filion, le Québec réserve la place d'honneur aux hommes de profession d'abord, ensuite à cette catégorie vaguement définissable qu'on nomme généralement les intellectuels, professeurs d'université ou de collège, économistes, sociologues ou écrivains, enfin, dit-il, tous ceux qui ont la langue pointue et les ongles propres".

Au sujet des enseignants, M. Filion a eu une pensée particulière pour eux dans son jugement sur notre société: "A l'Assemblée nationale comme sur les terrains de golf, devait-il dire, les avocats, les notaires et les médecins ont la cote d'amour. Mais surveillez les enseignants, les nouveaux venus de la vague psycho-pédagogique qui vont vous démontrer par des syllogismes en barbara comment faire pousser deux brins d'herbe à la place d'un".

Suite à la page 6



A l'ouverture de l'enquête du comité parlementaire sur la radiodiffusion sur les activités de la Compagnie des jeunes Canadiens, ces trois hauts fonctionnaires de la Compagnie, MM. Jack Johnson, président du conseil, Claude Vidal, directeur et Ian Hamilton, directeur de l'information, attendaient dans une antichambre qu'on les convoque devant les députés. (Téléphoto CP)

### L'enquête sur la CJC

## On ne tenait pas compte des antécédents des volontaires

OTTAWA (CP) — Une directive du 19 octobre interdisant aux membres de la CJC la participation partisane à un parti politique a été suivie de la démission d'un volontaire de la Compagnie des jeunes Canadiens à Montréal et du renvoi de quatre autres volontaires.

C'est ce qu'a révélé hier devant le comité parlementaire sur la radiodiffusion, chargé d'enquêter sur les activités de la CJC, le président du conseil de la Compagnie, M. Jack Johnson. Ce dernier a précisé que deux volontaires qui demandaient une prolongation de six mois de leur mandat se sont vus refuser cette demande, et que deux candidats à des postes de volontaires ont été écartés à cause de leurs activités politiques.

M. Johnson a expliqué que l'émission de cette directive avait suivi les allégations du président du comité exécutif de Montréal, M. Lucien Saulnier, lancées le 11 octobre et selon lesquelles des éléments subversifs au sein de la CJC étaient responsables de certains événements dans la métropole.

Cette sortie de M. Saulnier contre les jeunes Canadiens a résulté aussi en l'institution d'une enquête sur les activités de la CJC, enquête qu'a demandée le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier.

Hier, le comité a décidé notamment de s'adjoindre un conseiller juridique, Me Claude Armand Sheppard, s'est interrogé sur la façon de recevoir les dépositions de certains témoins, comme M. Saulnier, qui pourraient lancer des accusations bien déterminées, et a décidé de ne pas convoquer devant ses membres l'ancien premier ministre, M. Pearson, père spirituel de la CJC.

Devant les membres du comité, dont certains n'ont pu contenir leur sourire, M. Johnson a lu une déclaration dans laquelle il a exprimé l'espoir de voir le budget de la Compagnie augmenter substantiellement dès la fin du régime d'austérité actuel. Il a avoué que la Compagnie avait eu jusqu'à maintenant une carrière mouvementée, carrière qu'il a attribuée aux péripéties de la mise en place de son conseil de direction permanent qui a siégé pour la première fois le 4 octobre dernier, alors que la Compagnie a été fondée en 1966.

Aux députés qui lui citaient des exemples de réactions peu favorables aux projets de la CJC, M. Johnson a expliqué que de telles réactions étaient presque inévitables. La Compagnie elle-même, a-t-il affirmé, n'est pas toujours heureuse des travaux de ses membres.

D'autres députés ont voulu savoir

Suite à la page 6

## Enseignants: l'entente provinciale est signée

par Gilles Provost

C'est finalement à 13h30, hier après-midi, que le ministre délégué à la fonction publique, M. Marcel Masse a signé la première entente collective provinciale entre le gouvernement, les commissions scolaires et les 70.000 enseignants qui sont à leur emploi.

La signature a été faite en présence de représentants de la Fédération des commissions scolaires du Québec, de la Québec Association of Protestant School Boards, de la Corporation des enseignants du Québec, de la Provincial Association of Catholic Teachers et de la Provincial Association of Protestant Teachers.

Comme toujours dans de telles occasions depuis quelque temps, les représentants de la partie patronale se sont montrés beaucoup plus satisfaits de la nouvelle convention que la partie syndicale: M. Masse, pour sa part, a déclaré que l'entente contient tous les éléments nécessaires pour inaugurer un nouveau départ dans les relations entre les enseignants et les commissions scolaires.

"Cette entente est avantageuse pour les enseignants en raison des bénéfices pécuniaires et autres qu'ils en retireront, a dit M. Masse. Elle est intéressante pour les administrateurs scolaires en raison de la souplesse contenue dans de nombreuses clauses et elle est un actif de premier ordre pour le système et le contrôle des dépenses".

"De plus, a-t-il poursuivi, par cette négociation provinciale, nous avons voulu tenter de raisonner à l'échelle du Québec dans une perspective de cohérence. Nous avons recherché l'abolition des privilèges. Nous avons visé à traiter équitablement les enseignants où ils se trouvent sur le territoire québécois, qu'ils soient anglais ou français, hommes ou femmes, ruraux ou urbains".

De son côté, le président de la CEQ, M. Raymond Laliberté a été bien moins ému dans son éloge de la nouvelle entente: "Permettons-nous de nous demander, a-t-il dit, si ces négociations douloureuses à bien des égards auront valu autre chose qu'établir les bases d'une prochaine convention et amener les parties à se faire la main".

M. Laliberté s'est aussi dit satisfait de cette signature et a refusé de crier à la victoire ou à la reddition. Il a quand même précisé que de nombreuses questions demeurent encore sans réponse après tous ces mois de négociation.

Dans ce domaine il a mentionné des points comme l'acceptation d'un arbitrage même si elle devait engager le gouvernement, l'élaboration de la politique salariale, la présence des journalistes aux négociations, les relations entre les diverses fonctions de l'Etat: négociateur, administrateur et législateur, les ressemblances entre les grèves et les démissions collectives, la codécision et la gestion, les "ratio" maître-élèves, etc.

## Hôpitaux: les négociations se poursuivent sans hâte

De façon moins intensive cependant, les négociations se sont poursuivies hier à Montréal relativement au conflit dans le secteur hospitalier.

La journée a été principalement consacrée à des consultations entre la CSN et la FTQ qui représentent respectivement 42.000 et 12.000 syndiqués. Le but de ces rencontres: en arriver à ce que les deux centrales, qui continuent de négocier à des tables séparées, prennent des positions, sinon identiques, du moins semblables, face au gouvernement et à l'Association des hôpitaux.

La partie syndicale n'a pas terminé son évaluation des dernières offres pécuniaires qui ont provoqué, dans la nuit de jeudi à vendredi, une reprise des

pourparlers.

D'ailleurs, le plus grand secret entourant la nature exacte des propositions patronales, les parties étant convenues de garder le silence pour ne pas nuire à la bonne marche des discussions. Lundi soir, le ministre d'Etat à la fonction publique, M. Marcel Masse, a parlé de "plusieurs millions" de plus qu'offre le gouvernement aux employés d'hôpitaux. En même temps, le ministre a soutenu que les nouvelles offres se situaient à l'intérieur de la politique salariale du gouvernement, ce qu'il avait également dit des offres précédentes que le président du comité patronal de négociations, M. Gilles Gaudreau, avait qualifiées de "finales et définitives".

### ■ aujourd'hui

L'Association des professeurs de l'université du Québec, accréditée à la constituante de Montréal, donne une conférence de presse à 09h30, au 1180 rue Bleury, sur sa version du projet de loi "Québec no 1".

L'Association montréalaise des directeurs en assurances et évaluation des risques tient un séminaire, aujourd'hui et demain, à l'hôtel Skyline. Inscription: à compter de 08h45.

Le Jewish General Hospital tient, à compter de 08h45, au 3755 chemin Côte Sainte-Catherine, sa sixième journée clinique annuelle sur le thème: "L'intestin grêle - progrès récents".

L'Air Transport Association of Canada tient sa 35e assemblée annuelle à l'hôtel Bonaventure, à compter de 09h00. Durant trois jours, divers comités discuteront de la politique aéronautique du Canada, des problèmes de main-d'œuvre, d'imposition et de réglementation et de l'aménagement des profits de l'industrie.

A 11h30, le ministre des communications, M. Eric Kierans, communiquera par téléphone, de son bureau d'Ottawa, avec le ministre de l'intérieur du Chili, M. Patricio Rojas, pour inaugurer un nouveau service de communications par satellite entre le Canada et le Chili.

A 12h15, au B-316 de l'Ecole polytechnique, M. Jean-Noël Tremblay, ministre des

affaires culturelles, prononcera une causerie intitulée "L'union nationale, oui; l'unilinguisme, non" et répondra aux questions des étudiants.

A 12h15, au Samba, 5666 est, rue Sherbrooke, déjeuner du Club Kiwanis Maison-Neuve. Le conférencier sera le R. P. Jean-Paul Parré, de la Fraternité sacerdotale. Il parlera des missions de Cali en Amérique du Sud.

A 13h00, conférence de presse du directeur Maurice Saint-Pierre de la Sûreté du Québec, au 1701 de la rue Parthenais, bureau 815-B.

A 14h00, au sous-sol du 1323 est, Dorchester, conférence de presse donnée par les comités des assistés de l'assurance sociale des bas quartiers de Montréal.

A 16h00, au Cercle universitaire, Cité du Havre, conférence de presse en prévision du gala du commerce de l'Association des diplômés de l'Ecole des hautes études commerciales.

A 14 heures, sous les auspices de la Société d'étude et de conférences, au foyer L'Art de vivre (mini-théâtre), Place Bonaventure, 2e table ronde animée par Edouard-Pierre Maillet, professeur de littérature française à l'université McGill. Thème de la discussion: "Tentative de résurrection du héros dans le théâtre de Giraudoux". Renseignements: 932-8607.

**CHEZ L.P.S. L'ESPAGNOL S'APPREND VITE ET BIEN.**



Demandez une démonstration gratuite. Montréal, Place Bonaventure-878-2821 Québec, 500, Grande Allée -529-0331

### ADULTES

NE VOUS LAISSEZ PLUS DÉPASSER

L'Institut de Formation Sociale vous offre la possibilité de

### SAVOIR - COMPRENDRE - AGIR

Cours par correspondance avec cercles d'études et conférences Psychologie - Sociologie - Économie N'attendez plus... renseignez-vous

### INSTITUT DE FORMATION SOCIALE

230 ouest, rue King Sherbrooke, P.Q.

Hâtez-vous d'enrayer les ennus de l'automne avec les

### GOUSSIÈRES "PRIMEAU"

Galvanisé • Cuivre • Aluminium Estimation et installation

\*MONTRÉAL 322-4160 \*QUÉBEC 872-9244

PRIMEAU METAL INC.

### COURS DE PROGRAMMATION

d'ordinateur IBM

316 heures

Assembler - Cobol 360 - Fortran IV -

Deg. d'études: 11e min.

CONSULTEZ

### L'INSTITUT DE PROGRAMMATION

"Près de l'Université de Montréal"

3333 Queen Mary Rd. Suite 200

739-3388

## ANGLAIS

méthode directe.

pour rendez-vous, appelez:

484-5240

## Galois -

école de langues

4999 rue St-Catherine ouest.

### PLANIFICATION de SUCCESSIONS Vos héritiers perdront-ils

# 50%

de vos biens parce que vous aurez négligé de planifier votre succession?

### JEAN PROVOST ET ASSOCIÉS

Membre de l'Institut des Conseillers en Administration du Québec

6000 est. boul. Métropolitain, Ch. 205 - Montréal 451. Qué. Tel. 254-7559

VENDREDI 7 NOVEMBRE 20 HEURES

AU CENTRE PAUL-SAUVÉ

## PARTIE D'HUITRES

ORGANISÉE

PAR

L'ASSOCIATION DU COMTÉ DE LAURIER

CONTRIBUTION: \$5.00

RENSEIGNEMENTS:

278-7369 - 276-6119 - 276-6366

EN HOMMAGE À MONSIEUR RENÉ

PRÉSIDENT DU PARTI QUÉBÉCOIS



# LEVESQUE

# Le discours décevant et inquiétant de M. Nixon sur la guerre du Vietnam

Le discours que le président Nixon a prononcé lundi soir, et qu'on attendait avec tant d'intérêt, a causé une profonde déception, non seulement aux États-Unis, mais à travers le monde; car on espérait l'énoncé d'une politique nouvelle et dynamique pour mettre fin à la guerre du Vietnam, et ce discours n'a rien apporté de neuf, sauf la lettre de Ho Chi Minh qui, quelques jours avant sa mort, rejetait une invitation de M. Nixon pour une relance des négociations de paix.

Le président a répété une fois de plus son engagement à retirer du Vietnam toutes les forces terrestres de combat des États-Unis. Il a fait état d'un programme arrêté de concert avec le gouvernement de Saigon à ce sujet, mais il a refusé de se lier à un calendrier précis pour le retrait des troupes, parce que le Nord-Vietnam n'aurait qu'à attendre le départ des forces américaines sans faire de concessions de sorte que la population du Sud-Vietnam serait abandonnée sans aucune garantie.

Même si un programme a été préparé avec Saigon, le rythme de son exécution reste à déterminer car M. Nixon le relie à trois facteurs dont l'évolution est difficile à prévoir.

Le premier facteur c'est le progrès des négociations de paix à Paris. Le président a constaté qu'on n'est guère plus avancé qu'au début, et il rejette toute la responsabilité de cet échec sur les communistes. Ce point de vue semble discutable car il y a apparemment des torts des deux côtés.

Dans son discours du 14 mai dernier, M. Nixon avait proposé un cessez-le-feu suivi d'élections libres sous le contrôle d'une commission mixte. Les communistes ont rejeté cette offre parce qu'ils refusent de traiter avec le gouvernement de Saigon. Durant l'été on a formé un nouveau cabinet au Sud-Vietnam; l'opération avait pour but d'élargir la base politique du régime; au contraire, le nouveau gouvernement est entre les mains d'un groupe plus limité et qui n'est pas représentatif de la population.

Le mois dernier, à Paris, la délégation de Hanoi a proposé des entretiens privés entre les délégués américains et le "gouvernement révolutionnaire provisoire", constitué il y a quelques mois par le Front de libération du Sud-Vietnam. Washington a refusé. M. Nixon demande aux communistes d'accepter temporairement la légitimité du gouvernement de Saigon, tandis que les

communistes réclament un changement dans ce gouvernement avant de cesser le combat. Tant que les États-Unis maintiendront leur attitude à ce sujet, il est peu probable que les négociations progressent.

Le deuxième facteur dans le retrait des troupes américaines c'est l'aptitude de l'armée sud-vietnamienne à assumer elle-même la défense du Sud-Vietnam. M. Nixon dit que les progrès sont encourageants, mais cela ne saurait justifier qu'un retrait partiel si les négociations de paix ne progressent pas en même temps, car il est difficile de croire que l'armée sud-vietnamienne peut devenir assez forte pour livrer avec succès une guerre qu'elle n'a pas pu gagner avec l'appui de 500.000 soldats américains.

Le président a parlé d'un retrait complet des forces terrestres de combat. Cela signifie que, même si l'armée sud-vietnamienne pouvait prendre la relève, il lui faudrait l'aide de l'aviation et d'autres forces d'appui américaines. On estime que les États-Unis devraient maintenir dans ce secteur des forces de l'ordre de 100.000 hommes ou plus.

Le retrait est lié aussi par M. Nixon à un troisième facteur: l'ampleur des combats. Si le Nord-Vietnam reprenait l'offensive avec plus d'intensité durant le retrait des troupes américaines, le président n'hésiterait pas à prendre des mesures pour faire face à la situation. Cela signifie que malgré ce programme de "vietnamisation" de la guerre en remplaçant les troupes américaines par des troupes sud-vietnamiennes, les États-Unis ne pourront pas se dégager de cette épuisante aventure tant que la paix n'aura pas été conclue.

Les gouvernements disposent de renseignements qui ne sont pas connus du public ni des milieux de l'information, mais il est difficile de croire qu'un programme aussi aléatoire et conditionnel que celui qu'a énoncé M. Nixon puisse exprimer la politique de Washington dans la guerre du Vietnam.

Certains observateurs expliquent cette situation invraisemblable en disant que cette politique officielle ne représente qu'une partie des calculs de Washington. L'on prétend que certains chefs militaires continuent de soutenir que le Nord-Vietnam est à bout de forces et qu'il suffit de poursuivre la lutte encore quelque temps pour contraindre les communistes à des concessions.

Cette hypothèse s'appuierait en partie sur le succès des opérations de pacification au Sud-Vietnam, qui ont permis de libérer

certaines régions de l'occupation ennemie. Mais les communistes disposent de forces importantes qui leur permettraient probablement de reprendre le terrain qu'ils ont perdu, en acceptant des pertes plus ou moins élevées. Car les forces communistes, tant celles du Nord-Vietnam que du Vietcong sud-vietnamien seraient de l'ordre de 500.000 hommes. Dans un conflit qui tient plus de la guérilla que de la guerre classique, quand peut-on dire que cet ennemi est à bout de forces?

Si certains militaires américains croient que le temps joue en leur faveur, les communistes peuvent penser exactement le contraire, et espérer qu'il leur suffit d'attendre et que l'opinion publique américaine obligera Washington à conclure un règlement pour mettre fin à cette guerre absurde et cruelle.

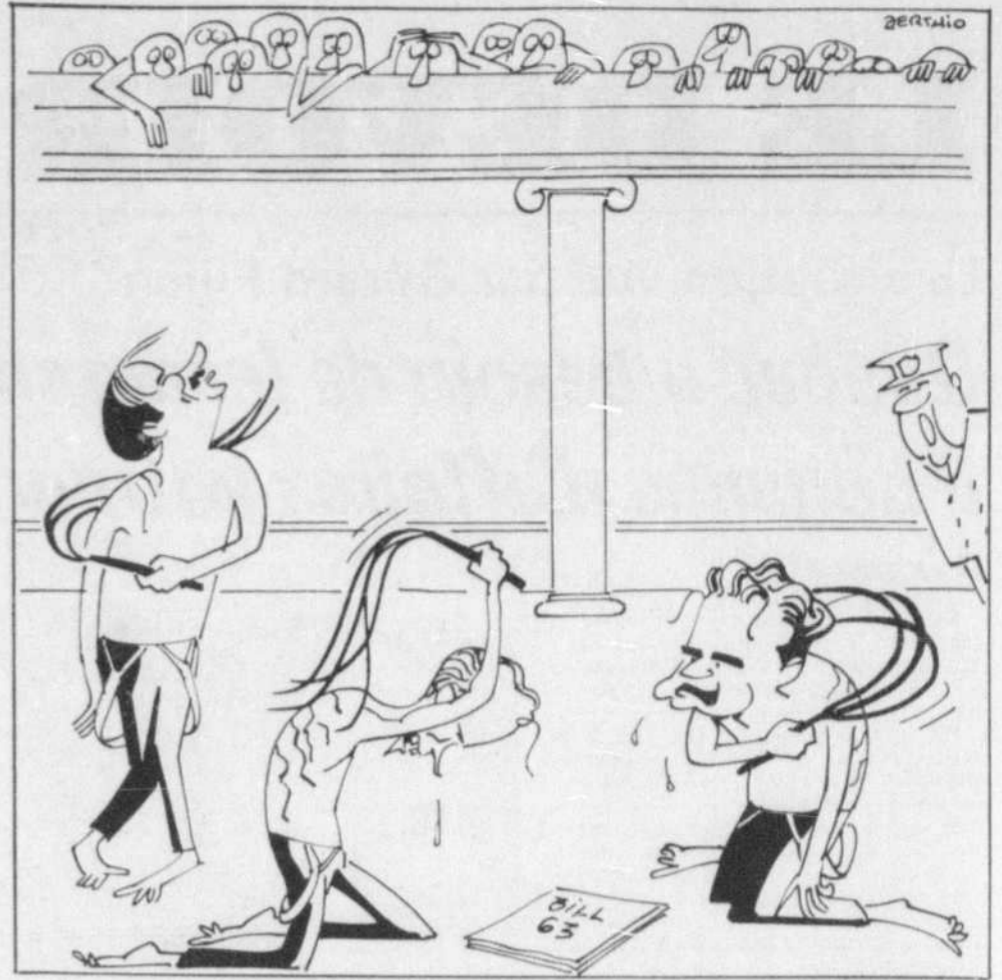
Le mouvement d'opposition à la guerre du Vietnam a pris plus d'ampleur ces temps derniers aux États-Unis; l'on espérait que le discours du président Nixon rassurerait l'opinion en lui présentant un programme plus énergique en vue de mettre fin au conflit. À défaut d'une politique plus dynamique au sujet du Vietnam, M. Nixon a adressé au peuple américain et notamment aux jeunes un appel et en même temps un avertissement.

M. Nixon a reconnu la sincérité de ceux qui s'opposent à sa politique, et il respecte leur idéalisme; mais il a déclaré qu'une retraite sans condition serait un désastre pour le Sud-Vietnam, pour les États-Unis et pour la cause de la paix. Il a ajouté qu'il manquerait à son serment d'office s'il permettait que la politique du pays soit dictée par une minorité qui veut imposer ses vues à la nation en organisant des manifestations dans la rue.

Les manifestations pacifiques du 15 octobre à travers les États-Unis ont démontré la puissance de ce mouvement d'opinion, la diversité des gens qui y participent. Après le discours décevant de lundi, cette campagne va reprendre, peut-être avec plus d'intensité; le mouvement a des sympathies dans tous les milieux et même au sein du Congrès américain.

Le gouvernement Nixon semble en train de s'enliser dans la guerre du Vietnam comme ses prédécesseurs. Mais la futilité et l'absurdité de cette guerre deviennent plus évidentes qu'hier; l'opposition à la poursuite de ce conflit risque de perturber l'équilibre social et politique des États-Unis.

Paul SAURIOL



-- Hé, assez de violence les masochistes !

Lettre à Léon Dion

## Les simplifications salutaires

par GUY GODIN

Cher collègue, A la suite de l'article signé par vous que Le Devoir a publié en page 5 le 1er novembre, je me permets de vous faire tenir publiquement quelques commentaires. Dans cet article, vous mettez en cause quelques autres collègues, que vous estimez. C'est la même estime envers ces collègues et envers vous-même qui m'inspire la présente intervention. Il est très sain et très nécessaire à la société qu'à des moments graves, les universitaires puissent dialoguer publiquement au sujet de problèmes qui dépassent les préoccupations immédiates de leur travail universitaire; ce travail, qui pendant de longues années a été assombri par une réflexion exigeante mais cachée, doit à ces moments porter le fruit que la société en attend.

● M. Guy Godin est professeur à la faculté de philosophie de l'université Laval

L'action "pendant que la réflexion est encore possible". Terribles les simplificateurs démagogues, parce qu'ils veulent devenir des dictateurs. Terribles aussi les jeunes simplificateurs parce qu'ils nous obligent à prendre conscience des aspects réellement terrifiants que la situation présente comporte pour notre culture. Avec vous, je "frémis à la pensée que ces personnes pourraient demain prescrire aux destinées de la nation". Mais j'espère que mon frémissement se changera en joie lorsque les jeunes auront subi le choix de l'expérience sans perdre les forces vives de leur sincérité et de leur enthousiasme. Je frémis davantage à la pensée que les destinées de la nation sont, aujourd'hui, entre les mains d'une Assemblée nationale dont vous

même écrivez qu'elle "est devenue sourde aux bruits de l'extérieur, ou apparemment incapable d'en saisir le véritable sens."

Il convient aussi de distinguer soigneusement entre les "simplificateurs" et les professeurs. Mes étudiants m'ont demandé mon opinion sur le projet de loi no 63; je leur ai dit pourquoi, dans les grandes lignes, je m'y opposais; ils avaient déjà lu le texte du projet et dans les jours qui suivirent, ils devaient en discuter les divers aspects, entre eux ainsi qu'avec plusieurs professeurs. J'ai invité les étudiants à réfléchir sur le sens du geste qu'ils voulaient poser en manifestant; soulignant que je n'approuvais pas un débraillage qui ne serait que l'occasion de manquer les cours, j'ai rappelé que, dans une circonstance où des principes essentiels sont en jeu, il faut avoir le courage de se faire entendre. En agissant ainsi, j'étais conscient de faire oeuvre de pédagogue.

## lettres au Devoir

Le diable est aux vaches au Québec !

Malgré les savantes démonstrations du professeur Parizeau, le reste convaincu que le climat social et politique du dernier mois ne jouera aucun rôle positif pour augmenter les investissements au Québec.

Les manifestations à l'encontre du Bill 63 nous montrent que l'esprit de tolérance et du respect des autres est drôlement malmené. Fidèles à l'attitude négative, qui nous a si souvent caractérisés dans le passé, certains réclament la suppression des droits des autres, en prétendant les dangers qui nous guettent. De grands frustrés se font maintenant aisément entendre à travers les "mass media" et tentent de soulever le peuple qu'ils méprisent souvent, consciencieusement ou non. Il n'est pas sûr que ce soit dans l'intérêt du peuple que de lui imposer des réformes de grandeur visant à l'absolu.

La rencontre fréquente de travailleurs et de gens simples, nous apprend qu'il est facile d'oublier leurs véritables intérêts. Des personnages importants dans nos associations syndicales, nationalistes, ou autres, sont loin du

peuple qu'ils prétendent défendre, malgré des apparences trompeuses.

La crise de l'autorité n'existe pas seulement du côté des subordonnés; trop de nos dirigeants sont incapables de la souplesse nécessaire dans la fermeté, que les circonstances leur commandent d'adopter. Malgré la magie des mots participation et co-gestion, les usagers du système ne sont pas vraiment consultés ni entendus. On offre de leur donner ce qu'ils n'ont pas demandé, tout en leur refusant ce qu'ils désirent; surtout on fait injure à leur intelligence en ne leur fournissant pas les véritables motifs de l'action entreprise ou du refus d'agir.

L'attitude du premier ministre du Québec, de son ministre de l'éducation et de l'Assemblée nationale, au cours des prochains jours et des prochaines semaines, sera un bon baromètre de la température qu'il fera au Québec.

Viateur BERGERON, professeur et avocat  
Ottawa, 31-10-69

Le bill 63 et les acteurs

Monsieur le Directeur, Théâtre du Nouveau Monde.

Mon épouse et moi avons été déçus du piètre spectacle que votre troupe nous a présenté hier soir à la Place des Arts, en s'associant officiellement à la bande d'intrus et de constatastaires qui est venue bouleverser la représentation. Vous connaissez le résultat: l'on a forcé le public à évacuer la salle, car la pièce était contremandée.

Il était évident que les membres de votre troupe étaient de connivence avec les "barbus" constatastaires car en plus de ne faire aucun geste pour arrêter cette manifestation de mauvais goût, ils ont même eu l'arrogance d'interpeller certains spectateurs sur un ton qui froissait l'effronterie.

Je considère que j'ai été lésé dans mes droits fondamentaux et si les constatastaires préchent la liberté, ils doivent tout d'abord respecter la liberté des citoyens pensants. Je m'oppose personnellement au Bill 63, mais profiter

de la bonne foi de spectateurs pour les forcer, par surprise sinon par contrainte, à évacuer une salle, faute de spectacle, pour aller entendre un groupe de hâbleurs et de révolutionnaires, je crois que c'est prôner une démocratie à sens unique.

Je blâme la troupe du TNM pour son attitude arrogante envers le public, je blâme nos législateurs qui ont le don de s'embarquer dans des gupiers sans penser aux conséquences de leurs actes, je blâme nos politiciens pour leurs manœuvres mesquines et leur truc d'influence chonté, je blâme enfin nos dirigeants qui n'ont pas su inculquer aux jeunes générations un sens élémentaire de justice et de discipline.

A la vuor de cette situation, je me vois forcé de contremander mes deux billets de saison et je vous prie de me retourner un chèque au montant de \$48.00.

G. SAINT-DENIS  
Montréal, 31-10-69

## bloc-notes

### Le bill 63: amendements mineurs ou substantiels?

Passant outre aux appels pressants qui lui étaient venus des milieux les plus divers, le gouvernement Bertrand a décidé de procéder sans délai à l'adoption du projet de loi 63. On peut déplorer cette décision: tel est notre cas. On doit convenir, cependant, que le gouvernement, en décidant de poursuivre son dessein initial, a exercé une prérogative légale qu'on ne saurait vouloir abolir sans réduire en pièces le système de gouvernement qui nous régit. Le bill deviendra bientôt loi. C'est désormais aux électeurs régulièrement convoqués à un scrutin dans un avenir prochain, qu'il appartiendra de juger le geste fait par le gouvernement. Tout autre recours, surtout l'appel à la rue mais aussi la formule assez insolite de référendum mise de l'avant par le Front du Québec français, ne saurait avoir de valeur qu'en fonction de cette échéance électorale.

Tout en maintenant son dessein initial, M. Bertrand a cependant annoncé hier que le gouvernement présentera en comité plénier deux amendements qui pourraient, selon la formule qu'on retiendra, améliorer sensiblement le projet 63.

L'article 3 du projet de loi prévoit, dans sa version actuelle, que le ministre de l'immigration devra "prendre, de concert avec le ministre de l'éducation, les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent de leur arrivée la connaissance de la langue française". On a souligné avec raison que cet article ne contient aucune garantie sérieuse d'efficacité et ne pourra régler que dans une mesure très douteuse aux difficultés d'ordre démographique que trois spécialistes de l'université de Montréal évoquaient hier en page cinq du Devoir. Conscient de ces inquiétudes, M. Bertrand a déclaré hier que le gouvernement se dispose à présenter un amendement qui parlerait spécifiquement du facteur scolaire.

rements de citoyens, ce qui serait absurde et antidémocratique. Si, au contraire, il devait s'agir d'un amendement créant l'obligation pour les immigrants d'inscrire leurs enfants à l'école française pendant la durée de leur période de "probation" au pays (soit 5 ans, d'après la loi actuelle), on serait peut-être en présence d'une solution de compromis acceptable à un nombre élevé de citoyens que ne satisfait pas le texte actuel du bill.

Cette dernière hypothèse nous apparaît plutôt ténue. Il faut plutôt craindre, toujours d'après ce qu'a dit le porte-parole de M. Bertrand, que l'on se trouve en présence d'un amendement qui ajoute des mots mais pas de substance au projet actuel. Mais nous continuerons de souhaiter, tant que la décision finale n'aura pas été prise, que l'on fasse tout pour adopter ce bill seulement après avoir exploré minutieusement toutes les formules de solution démocratique et efficace à un problème que ne fait qu'effleurer le texte actuel.

Le second amendement annoncé par M. Bertrand sera nettement d'après ce que nous avons pu comprendre, de caractère incitatif et portera sur l'élargissement du rôle de l'Office de la langue française dans la promotion du français comme langue de travail. A priori, cette perspective nous sourit. On a beaucoup parlé, depuis quelque temps, du "français langue de travail". La formule est séduisante. Mais neuf sur dix des personnes qui emploient ce slogan ne savent pas de quoi elles parlent. A moins qu'on ne soit disposé à verser dans un socialisme intégral, il faut bien se rendre compte qu'il y a, dans la vie commerciale, financière et économique, des frontières qu'il n'appartient pas à l'Etat de franchir. Les rapports entre client et vendeur dans un magasin, par exemple, tomberaient-ils sous le coup de l'unilinguisme visé par certains? Comment cela serait-il surveillé par l'Etat? On pourrait multiplier à cet égard les questions. Mais là n'est pas l'objet immédiat de ces notes. Elles n'avaient d'autre objet que de rappeler qu'en matière économique plus qu'en toute autre, il faut se méfier des solutions faciles mises de l'avant par des théoriciens généralement plus zélés qu'informés des conditions de la vie réelle, et épuiser les ressources de l'action incitative avant de passer à la compulsion. Telle semble devoir être la portée de l'amendement relatif à l'Office de la langue française; si cela se vérifie, il y aura lieu d'accueillir favorablement l'amendement.

On a souligné avec raison que cet article ne contient aucune garantie sérieuse d'efficacité et ne pourra régler que dans une mesure très douteuse aux difficultés d'ordre démographique que trois spécialistes de l'université de Montréal évoquaient hier en page cinq du Devoir. Conscient de ces inquiétudes, M. Bertrand a déclaré hier que le gouvernement se dispose à présenter un amendement qui parlerait spécifiquement du facteur scolaire.

Si plusieurs journalistes ont parlé de la brutalité policière, la plupart d'entre eux ont été unanimes à écrire que les premiers gestes provocateurs ont été faits par des manifestants. La police a assisté, impassible, et pendant de longues minutes au lancement de projectiles de toutes sortes en sa direction, avant d'intervenir.

Et il nous semble qu'elle était pleinement justifiée de prendre les moyens qu'elle a utilisés pour obtenir le dispersement des manifestants lorsqu'elle a décidé d'entrer en action. Elle n'a sûrement pas décidé arbitrairement du moment où la manifestation devait prendre fin. Ce sont, au contraire, les dirigeants de la manifestation qui avaient fait savoir qu'elle était terminée.

Il est très important de ne pas oublier toutes ces considérations. Il se pourrait bien que nous soyons définitivement entrés dans une ère où une minorité d'activistes n'aurait d'autre objectif en tête que de discréditer la police, de façon à pouvoir se livrer plus facilement, ensuite, à toutes les agitations possibles.

La police est humaine et peut donc commettre des erreurs. Tout en souhaitant qu'elle perfectionne ses

tactiques et s'habitue à mieux distinguer ce qui est criminel de ce qui ne l'est pas, il faudrait donc prendre garde de tomber dans le panneau de ceux qui cherchent à tout prix à la provoquer et à lui faire commettre des excès.

Les policiers travaillent sous une très forte tension. Ils accomplissent une tâche souverainement ingrate. Et nous avons besoin plus que jamais de leur présence intelligente et ferme. Nous n'avons pas le droit de détruire leur moral par une critique systématique, surtout quand la très forte majorité d'entre eux savent raison garder et s'exposent bravement pour empêcher notre société de sombrer dans le chaos.

S'il est impossible de passer sous silence les erreurs commises par quelques-uns d'entre eux, il faut signaler, avec la même objectivité, l'action sournoise et imbécile de ceux qui se sont jurés de miner la réputation de la police dans l'opinion populaire. Si ces derniers devaient réussir dans ce dessein machiavélique, ils deviendraient des martyrs d'une présumée liberté dont ils seraient les seuls à profiter au détriment de toute la société.

### Le conflit des hôpitaux

Tout indique qu'on se dirige enfin vers un règlement du conflit des hôpitaux et que la grève, dont on parlait depuis quelque temps, n'aura pas lieu.

C'est évidemment une bonne nouvelle. Mais il est dans l'ordre de signaler que le déblocage dans la négociation témoigne d'un véritable souci de règlement, autant chez une partie que chez l'autre.

D'après nos informations, c'est la partie patronale qui a pris l'initiative de renouer le dialogue. Mais les syndicats sont revenus à la table dans un esprit non moins conciliant.

Les représentants du gouvernement et des hôpitaux n'ont pas attendu, comme on aurait pu le craindre, que les syndicats aient réduit substantiellement leurs demandes avant de formuler de nouvelles offres. D'autre part, ces mêmes syndicats ont accepté d'examiner ces dernières propositions, même s'il est évident qu'elles demeurent fort éloignées de ce qu'ils auraient désiré obtenir.

Surtout, d'un côté comme de l'autre, on a consenti à descendre dans le concret, à étudier tout simplement chacune des clauses salariales encore en litige. C'est la seule attitude qu'il convenait de prendre car, en définitive, c'est une accumulation de désaccords sur l'un ou l'autre de ces points qui empêchait tout progrès depuis quelques semaines.

Si ce bon esprit se maintient, les durs affrontements n'en seront peut-être pas éliminés pour autant, mais les chances de succès sont sûrement grandes.

V. P.

## LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910  
Directeur, Claude Ryan  
Directeur de l'information, Jean Francoeur  
Trésorier, Arthur Lefebvre  
TÉLÉPHONE, 844-3361

LE DEVOIR est publié par l'imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'imprimerie Dumont Inc., 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Canada: 12 mois: \$28.00, 6 mois: \$15.00, 3 mois: \$8.00. À l'étranger: 12 mois: \$40.00, 6 mois: \$22.00, 3 mois: \$12.00. Édition du samedi: 12 mois: \$10.00.  
Courrier de la deuxième classe, enregistrement numéro 0858.

des idées

des événements

des hommes

Libres opinions sur le projet de loi 63

# UN PROJET MODÉRÉ ET RÉALISTE

par MARCEL FARIBAULT

● M. Faribault a fait une longue carrière dans le droit, dans l'enseignement et l'administration universitaires, et dans les affaires. Il a été conseiller législatif à Québec. Il est l'auteur de nombreux écrits sur la question constitutionnelle.

Le bill 63 cause à beaucoup une crise intérieure dont les éléments sont, d'une part la conciliation des droits naturels des individus et de ceux des communautés, d'autre part la modification des pratiques séculaires qui ne s'accordent pas toujours avec les droits naturels mais qui sont suffisamment ancrés dans l'histoire, par nécessité, tolérance ou autrement, pour constituer des coutumes reconnues et par conséquent des droits présumés.

Or, pareille crise ne peut se résoudre par des conceptions purement intellectuelles. Elle entraîne des accommodements et des renoncements que c'est le propre de l'autorité politique de devoir aménager selon les données de la prudence. C'est à elle de concilier ainsi les intérêts de la nation tout entière, composée qu'est celle-ci d'éléments hétérogènes, dont chacun juge par ses seules lumières et sa seule expérience quant aux droits individuels, et par la condition et les aspirations du groupe auquel il appartient quant aux droits collectifs des communautés nationales, entendues cette fois au sens de l'ethnologie, du langage et de l'histoire communautaire.

Juger autrement est commettre une erreur de perspective d'autant plus regrettable que c'est ignorer les données mêmes de l'existence de l'Etat québécois (géographiques et autres), les conditions d'exercice de l'autorité, les conséquences prévisibles du maintien ou du rejet du projet de loi. Ces conséquences à court terme affecteront la vie politique, économique et sociale de la population, dont sont faites la paix et la prospérité de la génération actuelle; à long terme, elles orienteront fatalement les processus d'évolution déjà engagés et qui peuvent culminer, soit politiquement dans l'indépendance ou la révision constitutionnelle, soit économiquement dans le socialisme ou la rénovation institutionnelle, soit socialement dans l'exacerbation contestataire ou la tolérance communautaire.

### Une décision qui ne saurait appartenir qu'à l'autorité politique

On peut estimer le projet de loi prématuré, mal rédigé, incertain, ambigu. C'est affirmer en d'autres termes qu'il ne donnerait pas les garanties constitutionnelles nécessaires. Mais cette objection vient à la fois de la majorité de langue française qui prétend n'être pas traitée en majorité qu'elle est, et de la minorité d'expression anglaise qui prétend ne pas recevoir de garanties réelles à l'encontre de la majorité. Le premier ministre a répondu qu'il ne s'agissait pas de disposition constitutionnelle, mais d'une simple loi susceptible d'amendement ultérieur à la lumière de l'expérience. Il faut lui accorder que cette position est la seule tenable dans toute la tradition parlementaire britannique et que le gouvernement fédéral n'a pu en prendre d'autre sur les droits fondamentaux. Le gouvernement a choisi une formule juridique en procédant grâce à des modifications à la loi de l'instruction publique. Il aurait pu, dit-on, choisir d'attendre le rapport de la commission Gendron. Sans doute, mais en quoi le projet de loi préjuge-t-il de ce rapport? Il aurait pu, selon d'autres, choisir de légiférer uniquement pour prévenir la répétition d'incidents comme celui de Saint-Léonard en prohibant à toute commission scolaire aucune modification dans le curriculum des études tant que... ou bien le rapport Gendron n'aurait pas été produit, ou bien le gouvernement n'aurait pas décidé d'une autre politique, ou bien il ne se serait pas arrêté à une autre formulation juridique. Cette attitude ne saurait emporter conviction. C'est très évidemment à la lumière des faits, de la condition actuelle, des pressions de toute sorte qui s'exercent sur lui à travers la députation, l'opposition, l'opinion, etc., influencé aussi par l'ambiance proprement politique, par les contraintes fiscales résultant de la prédominance fédérale, par les exigences sociales manifestées notamment par les grèves, par les conditions économiques de nature inflationniste, par l'escalade verbale et activiste encouragée par les médias d'information, que le gouvernement a fait son choix. Or la législation qu'il présente est fort modérée, quel que soit le test qu'on lui applique.

Ce projet de loi assure le statu quo dans toute la mesure du possible. Il ne condamne pas la commission de St-Léonard qui s'est prévalu de ses droits et qu'il aurait autrement fallu blâmer ou désavouer. Il confirme le droit des parents de choisir l'école de leur langue, mais tant que les structures scolaires demeureront confessionnelles, comment le gouvernement pourrait-il croire ou laisser croire que les parents ont assez peu de sens religieux, assez peu de fierté naturelle et de sens national, pour que les Canadiens d'expression française ne continuent pas de diriger leurs enfants vers des écoles francophones et confessionnelles? Les protestataires désirent-ils vraiment que les lois les protègent à ce point contre eux-mêmes et leurs défaillances, parce que les parents seraient tentés d'opter pour un enseignement unilingue anglais? Le gouvernement annonce des mesures destinées aux immigrants pour leur faciliter l'étude des langues, moins d'un an après avoir créé un ministère de l'immigration. Ne lui a-t-on pas assez reproché son inaction? Il annonce une série de mesures pour promouvoir l'enseignement et l'usage du français, tout en réservant expressément les conclusions de la commission Gendron. N'est-ce pas la prudence même, et la proclamation d'une priorité réelle, en droit comme en fait?

Homme de loi moi-même, je me suis posé cette question: Aurais-je choisi cette formulation juridique? L'honnêteté me force à répondre que j'aurais incliné vers une formule plus politique, mais que la formule juridique est infiniment plus modérée. Si par conséquent je comprends, et partage en partie, les réactions et les réflexes des uns et des autres, je ne m'explique pas que l'on fasse de ce projet ni un casus belli, ni un épouvantail, ni l'occasion d'enrager des jeunes gens et de leurs enfants dans des manifestations d'ordre politique qui ne servent que les préjugés ou l'intérêt des organisateurs et de leurs groupes particuliers, mais certainement ni l'intérêt public, ni surtout l'intérêt de cette jeunesse elle-même, ni dans le présent, ni dans un avenir prévisible.

On peut louer le service d'ordre des manifestants tout en désavouant la manifestation. On peut sympathiser avec l'attitude de certains universitaires qui croient de leur devoir et de leur mission de passer à l'action et d'enseigner à tout venant; doit-on abdiquer pour autant le jugement à porter sur eux qui est de manquer ainsi à leur devoir d'état en ne s'acquittant pas de leur tâche d'enseignement au jour le jour, nomiques seules le touchent, cela ne change rien à la profondeur des attitudes engagées.

envers ceux-là mêmes qu'ils ont convenu d'enseigner, dans une discipline en particulier et non autrement, moyennant une rétribution fort honorable, et dans un délai et à des conditions fort précises dont rien ni personne n'est venu et ne viendra jamais les relever? J'excuse volontiers l'attitude de la jeunesse, ayant été aussi passionné qu'elle; je ne saurais excuser celle des enseignants débrayataires, ayant moi-même enseigné et pratiqué le droit pendant plus de trente ans.

### Pour l'éternel anglophone, justice ou équité?

Dira-t-on que le problème en est précisément un de justice? et de justice sociale? et que cela prime toutes les autres considérations? Je répondrai que toute justice s'exerce selon des règles, des procédures, des formes et des lois. Et aussi que des lois particulières comme le projet en cause ne doivent pas être jugées par des critères constitutionnels dont elles ne relèvent pas. Car où est la responsabilité profonde en cette affaire? Elle est d'abord dans l'histoire, notre histoire de peuple soumis à un pouvoir étranger et à une ère coloniale dont il veut s'affranchir parce qu'elle est révolue, mais dont il porte encore les stigmates. Les Canadiens français ont survécu grâce à une longue patience et une intention droite. Ils auraient grand tort d'échanger leurs vertus pour des passions.

Inversement, l'élément anglophone, dont les journaux n'ont pas jusqu'à ces tout derniers temps joué un rôle très reluisant, pourrait une bonne fois reconnaître que c'est lui qui a été en position privilégiée, et que l'ère des privilèges est, elle aussi, révolue. Il se tromperait à réclamer un traitement d'équité alors qu'il n'a droit qu'à la justice. Mais, en écrivant ces mots, j'ai conscience de heurter tous ceux, et mes amis de langue anglaise sont de ceux-là par suite de leur tradition propre et de l'infléchissement qu'elle a donné à leurs mots, pour qui l'équité est à ce point supérieure à la justice qu'il faut toujours préférer le premier mot au second et l'appliquer de préférence. Que l'on retombe facilement, hélas, dans des querelles de langue, celles précisément que l'on désire apaiser. Mais qui, des Canadiens français qui pensent, se donne la peine de lire sérieusement

Suite à la page 2

# UNE ÉVASION, NON UNE SOLUTION

par BERTRAND RIOUX

● M. Rioux est professeur au département de philosophie de l'université de Montréal.

L'opposition au bill 63 me semble marquer une étape importante dans la prise de conscience du Québec comme société globale et montrer la volonté de plus en plus unanime de tenir compte de la dimension nationale de nos problèmes. Ce qui me frappe comme beaucoup d'autres, c'est le dangereux retard des membres du parlement quant à l'accélération de la prise de conscience nationale au Québec. A l'exception de M. René Lévesque dont je salue le courage et la sagesse politique, la plupart de nos politi-

ciens restent aveugles et sourds au malaise fondamental de notre société. Alors même qu'une commission d'enquête a été créée pour étudier ce problème de la langue chez nous, je trouve ahurissant que le premier ministre prenne la décision de présenter un Bill sur le sujet. Au surplus, que son argumentation de fond fasse état d'une tradition de liberté au Québec en matière linguistique sans autre examen du problème est renversant et justifie l'opposition la plus énergique. Cette attitude est condamnable et ne peut engendrer que la violence. Elle me semble exprimer la quintessence du rêve de la "belle âme" de créer une société fraternelle sans oser s'in-

terroger plus avant et prendre en charge la dure réalité de notre peuple. C'est une évasion et non une solution à nos problèmes.

Cette attitude fait écho au chant de nos sirènes à Ottawa qui claironnaient le slogan que "Maîtres chez nous c'est bien, mais dans tout le Canada c'est encore mieux". Je trouve insultant pour l'ensemble de la population et, en particulier pour l'ensemble des intellectuels, de disposer dans le cas présent d'une question aussi importante que celle de la langue en faisant appel cette fois au slogan du Québec comme "terre de liberté". J'ai trop de respect pour une valeur aussi essentielle pour accepter qu'on s'en serve à des fins

de "terrorisme sentimental et moralisant". Car, enfin, croire en la liberté n'est pas une excuse pour toutes les démissions d'un peuple. L'inconscience et la naïveté n'ont jamais tenu lieu de vertu politique de même que la sincérité non éclairée ne dispense pas d'une solution virile à nos problèmes.

Personne ne peut accepter en 1969 qu'un premier ministre bien intentionné et que les deux partis politiques qui imposent à leurs membres la loi de la solidarité votent à la sauvette un bill qui engage notre avenir national. Face à la crise de conscience sans précédent qui nous déchire, face aussi à une jeunesse exigeante, plus éclairée et moins conditionnée que ses aînés en ce qui concerne la question nationale, je trouve déplorable le spectacle humiliant qu'offre le parlement sur ce problème. La bonne conscience et une certaine honnêteté à base d'inconscience est une insulte à la recherche de tant de citoyens. Au surplus, chercher à nier ce malaise profond qui s'est exprimé surtout chez nos artistes et nos écrivains, nos étudiants et nos professeurs, est lâche et malhonnête.

### Ceux qui sèment la violence en prétendant la combattre

On crie à l'anarchie et on met en garde contre elle, alors qu'on refuse de considérer sérieusement un aspect fondamental de notre vie collective, celui de notre identité nationale qui relève, si je ne m'abuse, de notre héritage libéral. Pendant que nous essayons de nous réapproprier notre histoire collective, on voudrait nous faire croire que notre histoire est une chose close sur elle-même, une sorte de déterminisme qui nous condamnerait à ce manque fondamental à être qui est le nôtre. C'est le propre de l'homme pourtant de reprendre le passé en ouvrant un avenir. Or ce passé réinterprété passe par notre avenir national. N'en déplaise à Monsieur Trudeau dont le type de violence est le pire, parce que c'est la violence arrogante de l'esprit qui aime mieux nier la réalité pour mieux affirmer son idéologie politique, le Québec selon le leçon millénaire de la psychologie des peuples, ne pourra faire l'économie d'une prise de conscience nationale, ce qui entraîne pour le moins une mise en question de la modalité de notre existence

politique. C'est ce que reconnaissent certains fédéralistes plus respectueux de la réalité, comme Claude Ryan par exemple. Je crois qu'on fait fausse route à vouloir nier ce problème dans sa réalité intrinsèque et dans sa dimension politique. C'est là une composante essentielle de l'existence historique de l'homme qu'il faut absolument intégrer, sans quoi nous sommes en train de créer un des foyers les plus puissants de violence au Québec.

### Le sens profond de l'opposition au bill 63

Je tiens l'identité nationale comme un moment positif de notre être incarné qui ne saurait être résorbé par d'autres moments, en particulier, la dimension économique de notre existence collective. En termes marxistes, je dirais qu'il appartient à l'infrastructure de la société. Il m'apparaît extrêmement dangereux de vouloir nier cette instance nationale au profit exclusif de l'instance économique. Nos politiciens fédéraux ont tendance - c'est peu dire pour M. Trudeau - à croire que la source de tous nos maux est économique. En affirmant cela, ils sont fidèles à une thèse fonctionnaliste chère au premier ministre du Canada qui nie l'idéologie pour mieux nier la réalité et ses adversaires qu'il convie par ailleurs au dialogue et pour mieux affirmer sa propre idéologie politique. La nation est une médiation nécessaire dans l'accession de la personne à l'ouverture de l'Etat sur les valeurs universelles. Si la réalité est complexe, aucun faux-fuyant ne saurait nous dispenser d'identifier le malaise québécois en regard de la crise de l'identité nationale. Du point de vue restreint qui est le mien ici, il me semble que ce qui s'est fait jour à l'occasion de l'opposition au bill 63, c'est l'affleurement de quelque chose de très profond quoique extrêmement difficile à objectiver, l'affleurement d'une revendication à nous rassembler et à nous retrouver dans une langue qui soit un abri pour notre être historique. Nos nationalistes en mal d'universalisme abstrait et fonctionnel peuvent ironiser sur ces valeurs très réelles cachées à l'analyse statistique et rejoindre ainsi nos matérialistes inconscients qui méprisent assez le peuple pour affirmer que les questions éco-

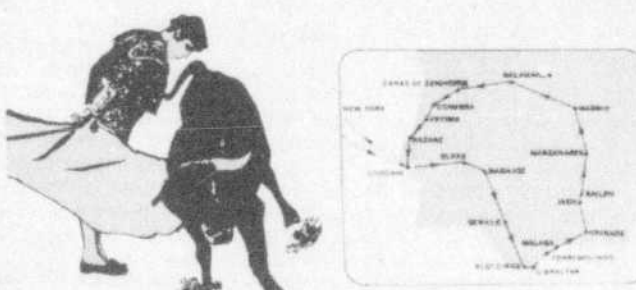
nomiques seules le touchent, cela ne change rien à la profondeur des attitudes engagées.

### Un projet qui rejoint une blessure irréparable

La langue est le symbole de notre identité personnelle et collective. Ce bill 63 touche donc à la blessure cachée au fond de notre peuple brimé, aliéné, malade de ne pas être rassemblé dans sa langue. Il nous faut comprendre à quel niveau se situe la langue dans la vie d'un individu et d'un peuple pour évaluer toute l'importance d'un bill qui statue sur son usage. A entendre certains chefs syndicalistes et des hommes politiques, la langue pour eux est tout au plus un instrument de communication pour gagner sa vie. La société de consommation a tendance à tout ravalier au niveau d'une simple fonction dans l'ordre de la pure instrumentalité. La langue est alors un objet de luxe pour les gens instruits ou un pur moyen de communiquer au niveau des besoins élémentaires pour les autres. On oublie alors que le langage forge et exprime l'unité de l'homme, manifeste la dimension intersubjective de notre être le

Suite de la page 7

**INTER CONTINENTAL**  
Tours et Voyages  
2118 est, rue Jean-Talton  
729-5264



**Espagne & Portugal**  
Voyage en groupe  
**\$464.00** ca. Deux sem.  
Comprendant trajet aérien aller-retour, hôtels deluxe & repas, visites avec guide.

**Hôtels deluxe & première classe**  
Autocar deluxe climatisé,  
Départ de Montréal tous les lundis.

**Vous visiterez:**  
Lisbonne - Seville - Gibraltar - Malaga - Grenade - Madrid  
Torremolinos et Fatima.

Itinéraire de base de 15 jours avec la possibilité de prolonger vos vacances.

Un guide polyglotte; ce guide s'occupe de tous les menus détails et de ce fait, vos formalités douanières sont simplifiées, vos réservations d'hôtels sont confirmées, vos bagages sont surveillés et vos excursions sont organisées.

**VOS AGENTS DE VOYAGES DE CONFIANCE**

<b>Alfred Gagliardi</b> 6900, RUE SAINT DENIS 271-6900	<b>MONDIAL AVIOMAR</b> 445 D. RUE JEAN TALON 274-7595
--------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------------

**INSTITUT DE PASTORALE**  
SERVICE D'ÉDUCATION PERMANENTE

**DEUX CONFÉRENCES**  
CHRISTIAN DUQUOC, o.p.

Les réformes dans l'Église: alibi d'une foi sans impact sur le monde?

le 6 novembre, à 20 h. 30 admission: \$1.50

\* \* \*

BERNARD BRO, o.p.

Une spiritualité pour le temps d'incertitude

le 26 novembre, à 20h. 30 admission: \$1.50

Les Dominicains de St-Albert  
2715, Chemin de la Côte Ste-Catherine, Mtl. 250  
Tél.: 739-3223

**Café-Thé Confiture**  
ADOPTEZ LES PRODUITS **DESJY**  
RECONNUS LES MEILLEURS  
J.A. DESJY L<sup>re</sup>  
MONTRÉAL  
521-1104

**GARDIENS GARDES** **RÉCEPTIONNISTES MESSAGERS**

Tous les "commissionnaires" sont d'anciens militaires dont les dossiers dans les forces armées et la vie civile ont été scrutés avant de les admettre dans notre corps.

ATTENTION IMMÉDIATE AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PAR TÉLÉPHONE

Colonel R. M. E. Bourgeois, C.D., commandant

**Corps Canadien des Commissionnaires**  
Division Montréal  
3433, rue PEEL, Montréal 2

Pour service téléphoner à 842-1801

**CHEZ L.P.S. VOUS APPRENEZ À MAÎTRISER VOTRE ANGLAIS**

Demandez une démonstration gratuite.  
Montréal, Place Bonaventure—878-2821  
Québec, 500, Grande Allée —529-0331

**PROFESSEURS**

**CLASSES de NEIGE** **CLASSES VERTES**

la BASE DE PLEIN AIR **le petit bonheur**

met à votre disposition

- logement
- cuisine de santé
- équipement de ski
- professeurs de plein air (ski, canot, voile, escalade, tir à l'arc, hébertisme, carte et boussole).
- classes
- monte-pente

**2 MAISONS À VOTRE DISPOSITION**

L'AUBERGE LE P'TIT BONHEUR 125 places  
LE FOYER DU SKIEUR, Mont-Tremblant 60 places  
à 100 pieds des monte-pentes.

**POUR PLUS DE DÉTAILS** Claire Chapdelaine,  
4321 rue Papineau,  
Montréal,  
(514) 526-7761

**suites  
de la première  
page**

**QUÉBEC NOMMERA**

ganisation des nouvelles commissions scolaires. Il leur confie, en outre des fonctions pédagogiques déjà mentionnées, la tâche d'engager le personnel conformément aux conditions de travail établies par le Conseil scolaire, d'utiliser les deniers qui leur sont remis par le Conseil, d'administrer les équipements que celui-ci met à leur disposition et d'aviser le Conseil sur l'implantation des équipements futurs.

Les commissions scolaires seront administrées par six commissaires élus pour un mandat de quatre ans. Quatre d'entre eux seront élus au suffrage universel. L'élection se tiendra le premier dimanche de novembre. Toute personne qui est âgée de dix-huit ans, qui est de citoyenneté canadienne et qui est domiciliée dans un quartier de la commission, le 1er septembre précédant l'élection a droit de voter dans ce quartier. Les deux autres commissaires sont élus à la même date par un collège électoral formé de la moitié des membres des comités d'école.

Chaque commission scolaire doit nommer un directeur général ainsi qu'un directeur général associé chargé de l'enseignement catholique, un autre chargé de l'enseignement protestant et un troisième chargé de l'enseignement autre que catholique ou protestant.

Chaque commission doit faire approuver son budget, chaque année. Lorsqu'elle encoûte une dépense qui n'y était pas prévue et qui n'a pas été autorisée par le ministre, sur la recommandation du conseil métropolitain, les personnes qui ont permis ou approuvé cette dépense peuvent être tenues personnellement responsables du paiement des sommes en cause.

Le gouvernement pourra aussi, dans ce cas, suspendre les pouvoirs de la commission, nommer un administrateur et destituer les responsables.

**Comités d'écoles**

Le deuxième groupe de dispositions qui sont ajoutées à la Loi de l'instruction publique traite des comités d'école. Pour les fins de ces comités, une école est un édifice ou une partie d'un édifice occupé par un groupement d'élèves et d'instituteurs sous l'autorité d'un directeur et où les cours qui sont donnés sont conformes, soit au programme catholique ou protestant.

En d'autres mots, le mot école désigne une communauté d'étudiants, sous une seule et même direction pédagogique et dans une des deux confessions déjà connues ou dans un groupe multiconfessionnel.

Le nombre de membres d'un comité

varie suivant le nombre d'élèves inscrits à l'école. Outre les membres élus par les parents, chaque comité comprend aussi, à titre de membres adjoints, le directeur de l'école et un représentant du personnel enseignant. C'est l'institutionnalisation juridique des comités pédagogiques.

Les membres de ces comités sont élus pour deux ans, sauf les premiers qui seront élus la moitié pour un an et l'autre moitié pour deux ans.

Chaque comité d'école dispose, pour la poursuite de ses fins, d'une allocation versée par la commission.

**Conseil scolaire**

Enfin, un dernier groupe de dispositions concerne le conseil scolaire de l'île de Montréal et de l'île Bizard. Les membres du conseil sont nommés pour quatre ans et divers contrôles sont prévus quant à l'exercice des pouvoirs corporatifs du conseil, y compris les dispositions analogues à celles qui sont prévues pour les commissions scolaires en cas de dépenses non autorisées.

Ce conseil sera formé à la date de la sanction du bill et sera chargé, jusqu'au premier juillet 1971, de la formation des nouvelles commissions scolaires, de préparer la mise en place des nouvelles structures. Il sera composé, durant cette période, de treize membres nommés par le lieutenant-gouverneur en conseil, dont dix seront choisis parmi les membres des commissions qui existent présentement sur l'île de Montréal.

Durant cette période, le conseil sera plus particulièrement chargé de procéder à l'inventaire de l'actif et du passif des commissions existantes et de dresser un bilan d'intégration de leur personnel dans les nouvelles structures en effectuant les consultations appropriées.

Il pourra aussi exercer les pouvoirs des futures commissions scolaires en attendant leur formation et celles-ci seront liées par les actes qu'il aura ainsi posés avant le premier juillet 1971. Les commissions scolaires existantes seront dissoutes le premier juillet 1971 et leurs biens ainsi que leurs obligations seront transmis au conseil qui pourra les répartir entre lui-même et les nouvelles commissions scolaires. Les personnes qui seront à l'emploi des commissions scolaires actuelles le 30 juin 1971 deviendront des employés soit du conseil soit de nouvelles commissions scolaires le 1er juillet, conformément au plan d'intégration dressé par le conseil.

**INFORMATION-CANADA**

statistiques en cours, l'incohérence et l'inefficacité de la publicité gouvernementale et le gaspillage qui en résulte, compte tenu de l'ingérence politique, de la suffisance de la bureaucratie et du manque de connaissances techniques qu'elle révèle, et enfin l'ignorance des nouveaux moyens de communication et le conservatisme qui marque l'activité des services d'information officielle en ce qui concerne radio, télévision, cinéma.

Le groupe de travail formule quelque 164 recommandations destinées à redresser la situation du tout au tout quant

**M. Bertrand annonce deux amendements au projet de loi 63**

par Michel Roy

QUEBEC — M. Jean-Jacques Bertrand a annoncé hier à l'Assemblée nationale que le gouvernement apportera deux amendements au projet de loi 63. Bien accueillies par le chef de l'opposition, M. Lesage, ces deux modifications ne changent ni le sens ni la portée de la mesure. Elles apportent des précisions touchant les enfants des immigrants et tendent à élargir le rôle et la vocation de l'Office de la langue française.

Le premier ministre a communiqué sa décision à la reprise du débat en deuxième lecture. D'abord impressionné par ces deux amendements, M. Jérôme Proulx, député Union nationale de Saint-Jean, a fait savoir dans son discours qu'il s'était proposé de voter contre le projet de loi en deuxième lecture, mais que les modifications annoncées l'incitaient à revenir sur sa décision et à voter en faveur.

Réflexion faite, M. Proulx a fait savoir à la Chambre, quelques minutes avant l'ajournement de 6 heures, qu'il voterait contre le projet de loi.

M. Bertrand n'a pas fait connaître à la Chambre le texte des amendements qu'il soumettra après la deuxième lecture. Mais il en a indiqué la nature.

L'article 3 prévoit que le ministre de l'immigration doit, de concert avec le ministre de l'éducation, prendre les dispositions nécessaires pour que les personnes qui s'établissent au Québec acquièrent dès leur arrivée la connaissance de la langue française. Le gouvernement proposera de compléter cet arti-

cle en ajoutant: "Et qu'ils fassent instruire leurs enfants dans les institutions d'enseignement où les cours seront donnés en langue française".

Toutefois, cette disposition ne sera pas coercitive, a-t-on indiqué dans l'entourage du premier ministre. Il s'agit d'un ensemble de mesures incitatives.

Faisant état du projet de loi, à l'article 3, le premier ministre a dit: "Nous avions cru que cette incitation (à l'égard des immigrants adultes s'établissant au Québec) était suffisamment claire. Si elle ne l'est pas, nous n'avons aucune objection à dire que, dès la séance du comité plénier, nous ajouterons ces mots".

Estimant d'autre part que le rôle de l'Office de la langue française n'est pas suffisamment défini, cet organisme ayant pour seule tâche de veiller à la correction et à l'enrichissement de la langue parlée et écrite, M. Bertrand propose d'ajouter au projet de loi 63 un nouvel article précisant le rôle de l'Office.

J'indique immédiatement, a dit le premier ministre, que ce rôle pourrait être élargi et que l'on pourrait y ajouter le devoir et le pouvoir suivants: favoriser l'établissement de la langue française comme langue d'usage dans les entreprises publiques et privées au Québec, et de conseiller le gouvernement sur toutes mesures législatives et administratives qui pourraient être adoptées pour y parvenir, et d'élaborer même, dans ces entreprises, des programmes pour établir la langue française comme langue d'usage et pour assurer

en outre à leurs dirigeants et à leurs employés une connaissance d'usage de la langue."

Au-delà des considérations partisans, a encore dit M. Bertrand, le gouvernement veut assurer son devoir à l'égard de la langue française, "devoir que nous avons depuis trop longtemps oublié au Québec, et je ne fais allusion à aucun parti politique, à aucun événement".

"Nous sommes tous un peu coupables et nous allons bâtir des outils en vue de faire rayonner notre langue comme tous les bons Québécois patriotes le veulent, au-delà de la haine et au-delà des crachats."

M. Lesage a déclaré que ses amendements allaient faciliter le débat en deuxième lecture. Il est probable, a-t-il dit, que d'autres modifications seront proposées par l'opposition après la deuxième lecture.

Les libéraux, a-t-on appris, se proposent de réclamer un certain nombre d'amendements en comité. Mais, sur les deux points annoncés hier, il les a devancés. Ce qui faisait dire à M. Jean-Paul Lefebvre que le premier ministre venait d'annoncer des amendements "que nous voulions apporter". Le député d'Ahuntsic a vu dans cette annonce de M. Bertrand "une volte-face spectaculaire". Le premier ministre ne doit pas croire, a-t-il dit, qu'il s'est entièrement dédouané au yeux de l'opinion publique avec ces deux amendements.

Le député de Chambly et candidat à

la succession de M. Lesage, M. Pierre Laporte, a dit pour sa part que le projet ne le satisfaisait pas pleinement, mais qu'il était d'accord avec les principes fondamentaux.

Il s'est réjoui de ce qu'une loi consacrerait le respect des droits fondamentaux des anglophones, mais il a invité ces derniers à ne pas s'étonner si les francophones tentent d'obtenir pour eux-mêmes, et si possible dans le même bill, des garanties en faveur de leur langue et de leur culture.

M. Laporte a ajouté que ce ne serait pas du temps perdu s'il fallait encore consacrer un mois ou même deux à convaincre les anglophones de la nécessité de donner "une égale mesure de justice" aux Canadiens français.

Selon lui, il serait encore possible, par un projet de loi très simple, de régler le problème de Saint-Léonard, quitte à préparer pour plus tard une politique linguistique cohérente et complète, qui pourrait être présentée après que la commission Gendron aura remis son rapport.

A l'exception de M. Proulx, tous les orateurs qui sont intervenus dans le débat au cours de l'après-midi se sont déclarés favorables au projet de loi 63. Ce sont MM. Philippe Demers et André Léveillé pour l'Union nationale; Gaston Binnett, Raymond Mailloux, William Tettey, Jean-Paul Lefebvre et Laporte pour les libéraux; M. Frank Hanley, enfin, indépendant.

à l'information officielle du gouvernement fédéral.

"Pourquoi, demande-t-il encore, ne serait-il pas possible au gouvernement fédéral de mettre les techniques les plus avancées du service de l'intérêt national, quant à l'information?"

"Il devrait être possible, ajoute-t-il, d'associer les techniques nouvelles, une vue nouvelle aussi de la fonction de l'information, à ce qu'il y a de plus valable dans notre régime parlementaire. Il faut que l'information permette une participation encore jamais atteinte du peuple aux affaires de l'Etat."

"Peut-on concevoir meilleur point de départ que la réforme des services officiels de l'information?" conclut-il.

**LE FÉDÉRAL**

"Le pouvoir central, poursuit-on, reste absolument dépourvu des moyens qu'il lui faudrait pour aborder dans des conditions satisfaisantes, les grandes questions d'information qui transcendent les intérêts particuliers des ministères et des organismes de l'Etat. Assurément on pourra se demander quelles sont précisément ces questions d'une importance telle qu'elles débordent l'action d'un seul ministère. Il s'agit de celles qui mettent en cause la participation du peuple au fonctionnement de l'Etat, l'accès du public à l'information officielle, le renforcement d'un sentiment d'appartenance à la communauté canadienne, la production d'une documentation d'envergure ou d'intérêt national."

"Il s'agit encore de l'établissement de nouvelles normes de compétence en ce qui concerne l'utilisation des deux langues officielles, de la nécessité d'améliorer la qualité de l'information canadienne à l'étranger, de la nécessité de mettre la population de notre pays au courant de l'activité culturelle de leur gouvernement, de l'attitude du fonctionnaire vis-à-vis de la fonction gouvernementale d'information, de ce que, dans l'état actuel des choses, l'information officielle n'est orientée ni vers les diverses régions de notre pays, ni vers les publics particuliers qui le composent, de la possibilité — encore que la difficulté de l'entreprise n'échappera à personne — d'améliorer la collaboration dans le domaine de l'information entre le gouvernement fédéral et les provinces."

Les experts précisent: "Le fond du problème c'est que bien qu'il s'agisse là de questions qui transcendent les responsabilités des divisions de l'information des divers ministères le gouvernement n'a jamais créé d'institutions ou de mécanismes qui eussent permis d'y apporter une réponse valable pour tous".

Après avoir ainsi fait le procès des

divers gouvernements qui se sont succédé au pouvoir, le groupe de travail parle des services d'informations eux-mêmes. "On peut y relever, précise le rapport, de graves problèmes de morale, ou d'efficacité, qui sont eux aussi attribuables à l'absence de définition des objectifs. Les agents d'information sont trop souvent abandonnés à eux-mêmes. Ils sont d'ailleurs souvent mal formés; on ne trouve que rarement parmi eux de véritables spécialistes rompus aux techniques modernes."

"Leurs perspectives de promotion professionnelle sont peu engageantes. L'espoir de mettre au service de leur pays leurs talents professionnels — avec tout ce que cela peut comporter de stimulant — leur est la plupart du temps interdit de même que l'espoir d'accéder aux postes de commandement. A quelques exceptions près, les services d'information végètent à la périphérie de ministères dont la politique et les programmes leur sont insuffisamment expliqués."

"Puis il y a le problème général issu de la confusion qui règne dans la répartition des tâches entre les ministères, du chevauchement des efforts."

**ISRAËL-LIBAN**

qué le rôle de l'Union soviétique dans la crise libanaise et à déclarer que dans cette crise l'URSS avait apporté son soutien aux commandos.

"Cela montre une fois de plus, a-t-il dit, que l'URSS ne veut pas la paix dans cette région et n'appuie pas les résolutions du conseil de sécurité, car, à la base de toutes ces résolutions il y a le respect du cessez-le-feu que justement les commandos palestiniens violent constamment".

**NEW YORK**

mairie à la peau noire qu'il eut cette ville, Carl B. Stokes, élu il y a deux ans, était également assuré de sa réélection à la charge qu'il postulait.

Dans l'ensemble des élections tenues à travers les Etats-Unis hier, la question de la guerre du Vietnam sous-tendait les débats et John Lindsay, par exemple, avait pris sur lui de recommander au président Nixon le retrait des troupes américaines du Vietnam. On note également que M. Cahill a fait passer aux Républicains le seul Etat industriel encore gouverné par des démocrates, aux Etats-Unis.

A Pittsburgh, le démocrate indépendant Peter F. Flaherty a été élu maire malgré la campagne très dépensieuse de son adversaire républicain qui aurait dépensé plus de \$406,000 pour remporter la victoire qui ne lui a pas souri.

**Hôpitaux: Québec ajouterait \$14 millions**

par Jean-Luc Duguay

Les nouvelles offres de la partie patronale dans le secteur hospitalier présentent une augmentation de plus de \$8 millions.

C'est ce qu'a appris hier soir de source sûre le représentant du Devoir, L'informateur n'a pas voulu préciser la somme exacte de l'augmentation prévue mais il n'est pas exclu qu'elle atteigne \$14 millions de plus que ce qu'avait offert la partie patronale le 26 septembre.

Toutefois, l'offre du 26 septembre avait été qualifiée de définitive par le président du comité patronal de négociation, M. Gilles Gaudreau. D'autre part, le ministre d'Etat à la fonction publique, M. Masse, a déclaré lundi soir que les nouvelles offres patronales s'inscrivaient dans le cadre de la politique salariale du gouvernement, ce qu'il avait également dit lorsque, fin septembre, le gouvernement avait grossi de \$8 millions la masse salariale réservée aux 84,000 employés d'hôpitaux.

Pendant qu'à l'hôtel Reine-Elizabeth se poursuivaient les négociations, hier soir, dans toutes les régions du Québec, les 20 conseils centraux de la CSN ont organisé des réunions d'appui aux syndiqués d'hôpitaux.

**GÉRARD FILION**

Suite de la page 3

Enfin, toujours au sujet de la société québécoise, M. Filion a dit: "On reproche aux Westmountois d'être restés en marge de la société québécoise et le blâme est loin d'être sans fondement mais c'est aussi toute la société québécoise qui est restée en marge du monde technologique de la société occidentale. Quand Edouard Montpetit nous conseillait de nous emparer de l'industrie, dit M. Filion, nous pratiquions le retour à la terre. Quand les Canadiens anglais et les Américains bâtissaient des usines nous étions bouffis d'orgueil à la pensée d'ériger les sanctuaires les plus luxueux. Nous avons pratiqué une religion au-dessus de nos moyens, nous

avons prié le bon Dieu à crédit" lança M. Filion qui affirme que les Québécois se sont donné une superstructure de riches soutenue par une infrastructure de pauvres.

Selon le président de Marine Industrie il importe que notre société québécoise soit "angoissée par son état de sous-développement économique et qu'elle soit prête à prendre les moyens voulus pour redresser la situation". M. Filion a alors énuméré quelques moyens qui selon lui permettraient le redressement de cette situation qu'il déplore et qu'il attribue notamment au manque d'hommes d'affaires plus entrepreneurs. M. Filion suggère: 1) Que les centaines de millions qui sont "gelés par l'insolabilité technique des administrations publiques" soient dégagés pour des fins productives; 2) que soient employées à leurs possibilités maximales les institutions financières que nous possédons; 3) une politique agressive de regroupement des entreprises soit pratiquée pour stimuler la concurrence; 4) préparer des administrateurs et des techniciens aptes à gérer de grandes affaires; 5) ralentir le développement des bénéfices sociaux; 6) diriger des jeunes en plus grand nombre vers les fonctions économiques. Mais par-dessus tout, M. Filion croit que le Québec devra faire preuve d'une "volonté de réussir" sans laquelle "nous aurons beau descendre dans la rue, dit-il, faire exploser des bombes, proclamer l'unilinguisme français, séparer Québec pour le recoudre ensuite au reste du Canada, nous resterons un peuple de sous-développés."

**JEUNES CANADIENS**

Suite de la page 3

pourquoi la CJC n'obtenait pas des provinces ou des municipalités l'autorisation de se lancer dans certains projets. S'il fallait obtenir des permissions municipales, a répondu M. Johnson, les membres de la CJC seraient exclus de plusieurs villes. Les municipalités en proie à des problèmes communautaires graves ne veulent pas qu'on s'immisce dans leurs affaires, a-t-il ajouté.

Les volontaires de la CJC, a-t-il poursuivi, sont plus radicaux que la moyenne des jeunes Canadiens, mais sont conscients de l'existence de problèmes sociaux et prêts à consacrer leur temps à les résoudre.

Un autre membre du conseil exécutif de la CJC, M. Jean Roy, vice-président, interrogé sur les présumées activités subversives des volontaires à Montréal, a expliqué que jusqu'à la directive du 19 octobre, la CJC ne s'était pas inquiétée de l'idéologie ou des antécédents de ses volontaires. Notre seule préoccupation, a-t-il dit, était de déterminer s'ils faisaient du bon travail.

**Opposition croissante à l'anarchie dans les écoles**

par Gilles Provost

Encore une fois, hier, les mouvements d'opposition au projet de loi sur les langues d'enseignement au Québec se sont limités au milieu scolaire. Pourtant de plus en plus une réaction commence à se dessiner contre tous les abus qui se sont produits et les autorités scolaires ont commencé à ramener activement les choses à la normale.

Même les autorités de l'université du Québec à Montréal qui semblaient jusqu'ici plutôt en faveur des contestataires ont tenu à manifester clairement qu'il n'en était rien. M. Léo Dorais, recteur de l'UQM, a affirmé hier qu'il était opposé au gaspillage que constitue la contestation durant les heures ouvrables et que, par tous les moyens à sa disposition, il travaillait à la reprise des cours.

"L'université du Québec à Montréal sera ouverte demain, a-t-il dit. (C'est-à-dire aujourd'hui). J'invite donc tous les membres de l'université à revoir leurs positions, à réfléchir sur les conséquences de leurs gestes du moment

et à trouver des formes plus adultes de contestation".

"Si l'autorité que je représente ne peut arriver à convaincre, je ne verrai dans l'obligation de repenser l'offre de collaboration totale que les étudiants et les professeurs ont reçus de ma part au début de l'année", a-t-il averti.

D'autre part, à la suite des demandes en ce sens faites aussi par plusieurs membres du Front du Québec français, des rumeurs couraient hier soir à l'effet que les cours pourraient bien reprendre partout dès aujourd'hui mais cela semble un peu trop optimiste.

En effet, l'agitation a continué hier dans les écoles secondaires, les CEGEP et les universités. A l'université du Québec, professeurs et étudiants ont été réunis toute la journée en journée d'étude. A l'université de Montréal, la faculté de droit a débrayé indéfiniment, le vote devant être pris chaque jour pour décider si la grève doit continuer. Les facultés de lettres, sciences sociales et psychologie ont aussi interrompu leurs cours faute d'étudiants.

**INFORMATIONS AU CONSOMMATEUR**

Conformément à notre politique d'informer le consommateur sur les changements importants de prix, nous publions aujourd'hui les renseignements suivants. Les compagnies Campbell et Kellogg ont haussé le prix de vente des soupes et des céréales mentionnées ci-dessous:



**Soupes Campbell**

- AUX BOEUF ET AUX LÉGUMES bte 10 oz
- AUX ASPERGES bte 10 oz
- AUX BOEUF bte 10 oz
- AUX CÉLERI bte 10 oz
- AUX POIS VERTS bte 10 oz
- ÉCOSSAISE bte 10 oz
- AUX TOMATES ET AU RIZ bte 10 oz
- AUX LÉGUMES bte 10 oz
- AUX LÉGUMES, SANS VIANDE bte 10 oz

**Soupes Campbell**

- AUX CHAMPIGNONS bte 10 oz
- AUX LÉGUMES ET AUX NOUILLES bte 10 oz
- AUX LÉGUMES bte 20 oz
- AUX POULET ET AUX NOUILLES bte 20 oz

**Céréales Kellogg**

- RICE KRISPIES btes 9 oz, 13 oz et 17 oz
- FLOCONS DE MAÏS btes 8 oz, 12 oz et 16 oz
- SPECIAL K btes 7 oz, 11 oz et 15 oz

**NOTEZ BIEN:**

Ces soupes Campbell et ces céréales Kellogg vous sont offertes à leurs Prix Miracles actuels jusqu'au 12 novembre 1969 inclusivement, tant que dureront nos stocks présents dans nos entrepôts.

LA COMPAGNIE

**Steinberg**

LIMITÉE



Yves Michaud

# La discussion sur le bill 63 n'a été que la goutte qui a fait déborder le vase...

par François Barbeau

"Je situerais l'aboutissement de ma démission en trois temps: l'expérience que j'ai vécue depuis trois ans à l'intérieur du caucus libéral; l'annonce de la candidature au leadership de Robert Bourassa et enfin toutes les discussions qui ont entouré nos débats autour du projet de loi 63".

Pour M. Yves Michaud, il est évident que ces discussions ont été la goutte qui a fait déborder le vase. Mais dès son arrivée chez les libéraux, il s'est heurté à des députés qu'il a qualifiés de Canadiens français anglicisés qui, chaque fois qu'il est intervenu au niveau du caucus pour réclamer les pouvoirs que le Québec n'a pas, "afin que le Québec exprime pleinement et totalement sa personnalité culturelle à l'intérieur de l'ensemble canadien, c'est-à-dire chaque fois que je parle selon la lettre et l'esprit de la plate-forme constitutionnelle du parti, m'ont traité de séparatiste".

Il faudrait savoir, a déclaré M. Michaud dans une entrevue, qui sont les véritables briseurs de l'unité canadienne: ceux qui réclament pour le Québec tous les pouvoirs qui vont lui permettre d'exprimer et de rayonner sa culture ou ceux qui mesquinent, marchandant au niveau du gouvernement fédéral les pouvoirs essentiels à exprimer totalement toutes les manifestations de l'homme québécois dans sa culture.

Le député de Gouin a souligné que depuis trois ans, dès qu'il prenait la parole sur cette question, les députés canadiens-français, anglicisés piquaient des crises de nerfs qui allaient parfois jusqu'à l'hystérie.

D'après lui, ces députés font un "forcing" abusif, font glisser le parti vers des options qui lui apparaissent incompatibles avec le programme libéral. "Je suis passablement "tanné" de tout ce lobbying qui s'exerce et qui fait qu'on peut fausser la doctrine et le programme du parti". M. Michaud a précisé toutefois que ses relations avec les authentiques députés anglophones libéraux avaient toujours été harmonieuses, que ces derniers se comportaient comme des démocrates et des tolérants, qu'ils ne cautionnaient même pas les positions extrémistes de leurs collègues francophones anglicisés.

A ce premier malaise est venu s'ajouter celui de la campagne "ourdie de bouche à oreille, à forte odeur de duplicité" qui a été lancée contre M. Michaud par les adversaires de Robert Bourassa, candidat à la direction du parti libéral.

"Cette campagne, a expliqué M. Michaud, avait comme but manifeste de nuire à Robert Bourassa, à qui j'ai été le premier à accorder mon appui. En me traitant de séparatiste, en disant que j'étais le maître à penser de Bourassa, on voulait ainsi minimiser ses chances de remporter le congrès de leadership". Cette campagne, selon le député de Gouin, a été mise sur pied non par les partisans de M. Wagner mais par ceux de Pierre Laporte.

Interviennent enfin les discussions autour du bill 63. "A la suite de mon discours sur ma conception du fédéralisme, de ma prise de position, des pressions ont été exercées auprès de Robert Bourassa pour qu'il me désavoue publiquement si je votais contre le bill 63".

"Bourassa m'a fait part de ces pressions et, après réflexion, je lui ai annoncé ma démission pour le "dédouaner" de ces accusations mensongères de séparatisme qui étaient portées à mon endroit et qui compromettaient son élection au leadership".

M. Michaud est ensuite revenu sur la question du droit à la dissidence dans un parti politique moderne et réitéré ses déclarations précédentes à l'effet qu'avec les lignes partisanes d'un parti, on faussait les fondements mêmes du régime démocratique qui est la représentation des opinions dans les parlements. "C'est pour ça qu'à l'heure actuelle vous avez cette coupure incroyable entre les parlementaires de l'Assemblée nationale et le peuple. Il y a des nouvelles forces qui tendent dans la société".

Quant aux toutes dernières déclarations de M. Laporte, dans lesquelles le député de Chambly redemande la démission de M. Michaud du parti libéral québécois, ce dernier les a commentées ainsi: "M. Laporte ne répond pas d'abord à ma première question (un indépendant peut-il devenir libéral et un libéral peut-il devenir indépendant?)... Je veux bien pour sa propre intelligence enlever le pluriel au mot "dévalués" et dire que l'expression "politiciens dévalués" s'applique à lui. Ça n'est pas une injure: un politicien dévalué, c'est un politicien dont la valeur est à la baisse, comme le franc... Une fois que l'Union nationale est rejetée notre amendement pour établir le français prioritaire au Québec, nous ne pouvions pas décemment voter pour le projet de loi. Je pense que je suis fidèle et orthodoxe à la doctrine du parti votée par nos militants".

# UNE ÉVASION, NON UNE SOLUTION

Suite de la page 5

plus intime dans la participation à un même monde, nous insère dans une communauté historique d'efforts, de sentiments et de pensées qui nous modèrent et qui qualifient notre ouverture au monde. La langue fait corps avec nous, elle est le bonheur de dire le monde, de le parler, de sentir toutes choses et de s'approprier son être. Etre frustrés dans leur langue comme le sont tous les jours les Québécois francophones, c'est une blessure irréparable. Bien sûr qu'il sera toujours difficile pour nous de vivre dans cet océan nord-américain comme le soulignent à souhait certains de nos politiciens paresseux et de nos fédéralistes qui voudraient endormir cette revendication fondamentale de notre peuple d'affirmer et de protéger ce bien inaliénable, mais c'est

une raison de plus de lier la langue à l'identité nationale comme un milieu qui porte l'individu. On ne peut élaborer une politique de la langue si on ne l'enracine pas dans la source créatrice de l'identité d'un peuple.

**Quelques mises au point à propos du bill 63**  
En tenant compte de ces considérations, il me semble que d'ores et déjà il nous est possible de faire les mises au point suivantes concernant le bill 63:

1. — La langue d'enseignement ne relève pas du droit de l'individu ou même de la famille, elle concerne le groupe national et, à ce titre, elle est un droit collectif. Elle a rapport à la personne dans son appartenance à un groupe national et elle relève de l'Etat selon cette dimension collective.

2. — Le problème de la langue au Québec concerne au premier chef la nation francophone. Le Québec comme terre française doit être officiellement unilingue français, ce qui n'exclut pas, bien entendu, l'apprentissage de l'anglais comme langue seconde. Des raisons de principe et de faits appuient cette affirmation.

3. — Il me paraît absurde et sans aucun fondement d'accorder aux immigrants comme individus et, cela, dans le futur, le droit de s'assimiler culturellement à un groupe ou à un autre. Ce serait à la fois affirmer que le droit au choix

de la langue de l'école est un droit individuel et nier en même temps la dimension nationale du français comme seule langue officielle au Québec. C'est du masochisme de penser que l'assimilation des immigrants au groupe anglophone est due au manque de dynamisme de l'école française qui ne serait pas assez attrayante, et c'est de la naïveté aussi que de penser qu'une invitation pressante à s'intégrer à nous devrait suffire. C'est nier le rapport des forces réelles qui sont en jeu et l'ambiguïté que crée l'appartenance du Québec au Canada anglais.

4. — C'est dans ce contexte qu'il faut envisager les droits de la minorité anglophone dans le Québec. A mon avis, il faut approcher ce problème avec le respect qu'on exige pour nous. Réduire le droit des anglophones à un privilège lié à la conquête, c'est faire fi de l'existence historique des anglophones sur notre sol depuis ce jour. Dans ce cas, il ne s'agit pas d'un droit des individus comme cela serait pour les immigrants à venir, mais du droit d'une communauté minoritaire concentrée surtout dans la région métropolitaine. Encore faut-il ajouter que ce droit est limité dans la mesure où cette minorité linguistique doit s'intégrer à la majorité nationale. Les dispositions de la loi concernant les modalités de l'exercice de ce droit quant au lieu de notre territoire national, quant à la proportion des heures d'enseignement des deux langues en tant que la langue française ne peut être pour la minorité anglophone qu'une simple langue seconde, doivent faire l'objet d'une discussion et d'une législation appropriée.

Pour terminer, il me semble que le bill 63 est un bill improvisé, faux quant au principe et naïf quant à l'application. Ce bill est un exemple de plus d'une rationalisation de notre impuissance nationale.

## lettres au Devoir

Pas pour la violence, mais...

(...) Tous les grands champions de la liberté déclarent ne pas croire à l'évangile de la violence. Mais, comme dirait notre ami Yvon Deschamps, toutes ces pieuses affirmations — ça rime à quoi? Est-ce que par hasard ça voudrait dire que l'on considère comme sans importance l'émeute de Saint-Léonard, l'émeute de Montréal, les grèves sauvages, les bombes qui éclatent un peu partout dans la province, l'acharnement à vouloir détruire le maire de Montréal, l'appel à la sédition?

Contrairement à ce que l'on semble croire, la contestation qui, un peu partout dans le monde, se traduit par la violence, n'assure la survie d'aucun système de gouvernement, et toute révolution aboutit ordinairement à un état social à peu près semblable et très souvent pire que celui qu'on a voulu renverser.

L'histoire nous enseigne qu'Athènes, la mère des démocraties, s'est ruinée en portant à l'excès

les principes de la liberté et d'égalité, et en modelant l'esprit de ses citoyens de telle sorte qu'ils regardaient l'insolence comme équivalente à la démocratie, le dégoût à la liberté, l'impudence du langage à l'égalité, et le bonheur à la pleine licence d'agir à sa guise.

Ayant rejeté toute forme d'autorité, et préférant la loi de la jungle aux règles du jeu d'une société civilisée, cela se traduit par une décadence de la morale et un affaiblissement du caractère tant de l'ensemble de la nation que des individus qui la composent. Et, face à un état de chose qui inquiète tous les gens bien pensants, on peut se demander si nous ne souffrons pas d'une éducation trop intellectualiste car, ainsi qu'il a déjà été dit — "la vie de la pensée met toujours en danger chaque civilisation qu'elle décore".

Roger-H. STANTON  
Sillery, 29-10-69.

Du pouvoir de l'argent

En écoutant lundi soir, le 28 octobre, les propos que tenait M. Jean-Noël Tremblay à l'adresse de ses "compatriotes", lors de l'émission télévisée: Format 30, nous n'avons pu nous empêcher d'établir un rapprochement entre le réquisitoire du ministre en faveur du projet de loi no. 63 et l'annonce récente d'un accroissement notable et sensible du budget du ministère des affaires culturelles.

Il nous étonne que, chez un homme qui, dès les premiers jours de sa carrière politique, s'est fait l'apôtre du français, la résistance se soit si vite transformée en un enthousiasme apparent ou dérivant, face à une mesure qui préconise le bilinguisme intégral. Il aura suffi d'une promesse de crédits budgétaires et d'une subvention immédiate à l'Office de la langue française, pour que cet Office devienne tout à coup l'instrument-clé du relèvement de la nation, l'outil qui, à l'instar de la miraculeuse pierre philosophale, transformera le Québec et rendra francophones tous ceux à qui on reconnaît le droit strict de choisir la langue anglaise comme langue d'enseignement.

Tout comme son collègue Jean-Guy Cardinal, quand il s'est agi de préciser le contenu du concept ou de l'expression "connaissance d'usage du français", le ministre des affaires culturelles a renvoyé ses "compatriotes" à l'expression anglaise "working knowledge", dont la vertu éclairante et explicative saute aux yeux!

Grâce aux crédits promis à son ministère, M. Tremblay est assuré que son œuvre missionnaire auprès des anglophones et des immigrants renversera la tendance présente de la montée croissante de l'élément anglophone.

L'accueil chaleureux que son ministère et que le ministère de l'immigration auront désormais les moyens de réserver aux immigrants, saura sans doute indiquer à ceux-ci qu'il y a de leur intérêt d'inscrire leurs enfants à l'école française. C'est sur cette hypothèse rassurante que le ministre fonde l'espoir de franciser le Québec et de lui assurer, par l'immigration sélective, un nouveau sang français.

André ROUSSEAU  
Montréal, 28-10-69

**LaSalle**  
Le chef suggère  
CE MIDI  
5 novembre  
Le Cassoulet  
Toulousain  
\$1.95  
Prix incluant  
Potage  
Dessert  
Café ou  
Thé  
Servi ce midi  
"Le Cavalier"  
en bas à  
Hotel de la Salle  
1240 Rue Drummond  
Telephone 866-6492  
STATIONNEMENT GRATUIT

**le SCOTCH PARR EXCELLENCE!**  
Grand Old Parr  
LE Scotch Whisky  
DE GRANDE CLASSE - VIEILLI À POINT.  
DISTRILLE, VIEILLI ET ÉBIBOUTILLÉ EN ECOSSE  
18 VINS DANS TOUTES LES MAGASINS DE LA R.A.Q.  
12 oz. 330 ml. — 16 oz. 330 ml. — 40 oz. 330 ml.  
représentés au Québec par  
LES AGENCES DESAULTS, INC.  
1745 av. Cedar, Montréal. 932-7631  
ON LE TROUVE PARTOUT!

**J'ÉTAIS TOUJOURS PESSIMISTE...!**  
Je voyais tout en noir. J'étais porté à me décourager. Je voyais surtout les défauts des gens, les inconvénients des circonstances, les désavantages de l'existence. Je croyais être né pour un petit pain. Je pensais que ça ne valait pas la peine de chercher à s'améliorer.  
Je voyais tout en noir. J'étais porté à me décourager. Je voyais surtout les défauts des gens, les inconvénients des circonstances, les désavantages de l'existence. Je croyais être né pour un petit pain. Je pensais que ça ne valait pas la peine de chercher à s'améliorer.  
Un jour, j'ai entendu parler du cours de culture humaine et maîtrise de soi de l'Institut de Personnalité, au Palais du Commerce. Je l'ai suivi, cela m'a vraiment transformé. Je suis devenu optimiste. Je prends plaisir à voir les choses du bon côté, à découvrir les qualités de mes amis, à compter les chances qui m'arrivent. Oui! La vie vaut vraiment la peine d'être vécue!  
Cet exemple est typique. Si vous pensez que ce cours s'adresse seulement aux instruits, aux timides, aux jeunes et aux riches vous vous trompez. Il aide toute personne (hommes ou femmes)

1819-1969 UN SIÈCLE ET DEMI DE TRADITION  
BEAUX RAISINS GRAND COGNAC  
**Bisquit**

**MONTROSE**  
ESCOMPTE EN VIGUEUR  
12 MOIS PAR ANNEE  
**DEUTSCHE GRAMMOPHON**  
SÉRIE SOUSCRIPTION  
IMPORTÉS D'ALLEMAGNE - SCÉLLÉS  
12" MICROSILLON - GRAVURE UNIVERSELLE  
Tous les disques "Deutsche" et "Archive" sont disponibles au prix de la vente

**MOZART: 6 SYMPHONIES**  
Berliner Philharmoniker  
KARL BOHM  
Dividendes \$6.00

**WOLFGANG AMADEUS MOZART**  
46 SYMPHONIES  
Avec l'orchestre Philharmonique de Berlin dirigée par Karl Bohm. Un coffret de 15 disques 12" long jeu microsillon stéréo.  
643 521/35  
Réduit de \$104.70 à **\$52.00** (prix suggéré)

**FIDELIO**  
Opéra en deux actes, texte d'après J. N. Bouilly de Joseph Sonnleithner et George Friedrich Treitschke, avec DON FERNANDO - DON PIZARRO - FLORESTAN - LEONORO - ROCCO - MARZELLINE - JAQUINO.  
Un coffret de 4 disques 12" long jeu microsillon stéréo.  
643 614/16-/64.  
Réduit de \$20.96 à **\$13.00** (prix suggéré)

**HAYDN: LA CRÉATION**  
Gundula Janowitz, soprano, Christa Ludwig, alto, Fritz Wunderlich et Werner Krenn, tenors, Dietrich Fischer-Dieskau, baryton, Walter Berry, basse avec le Singverein de Vienne et l'Orchestre Philharmonique de Berlin sous la direction de HERBERT von KARAJAN  
643 515/16 STEREO  
UN COFFRET DE 2 DISQUES  
Réduit de \$13.96 à **\$9.00** (Prix suggéré)

**HAENDEL: SAMSON**  
(oratorio intégral) chanté en Anglais  
Alexander Young and Jerry Jennings, tenors, Martina Arroyo, Helen Donath et Sheila Armstrong, soprani, Norma Procter, alto, Thomas Stewart et Ezio Flagello, basses. La Chorale et l'Orchestre Bach de Munich sous la direction de KARL RICHTER.  
643 517/20 STEREO  
UN COFFRET DE 4 DISQUES  
Réduit de \$27.92 à **\$18.00** (Prix suggéré)

**WAGNER: SIEGFRIED**  
(Opéra intégral)  
W. KEMPF au piano  
Philharmonique de Berlin avec Van Karajan  
Jess Thomas, Gerhard Stolze, Thomas Stewart, Zoltan Kelemen, Karl Ridderbusch, Oralia Dominguez, Helga Dernesch et Catherine Gayer. L'Orchestre Philharmonique de Berlin sous la direction de HERBERT von KARAJAN.  
643 546/40 STEREO  
Réduit de \$34.90 à **\$25.00** (Prix suggéré)

**BEEHOVEN ÉDITION (CONCERTOS)**  
5 Concertos pour piano et orchestre. Concertos pour violon et orchestre en ré majeur p. 61. Concerto pour piano, violon, violoncelle et orchestre. Romances pour violon et orchestre.  
643 608/13-/64 STEREO  
Réduit de \$41.88 à **\$26.00** (Prix suggéré)

**DEUTSCHE GRAMMOPHON 58**  
12" MICROSILLON SP: 58 LE DISQUE  
STÉRIO GRAVURE UNIVERSELLE

136 226	MOZART: Eine Kleine Nachtmusik "BEETHOVEN" - Egmont - Ouvertures SMETANA - La Motoska - LISZT - Préludes - Berlin Philharmonique	138 890	NICANORZABALETA: Recital de harpe, Oeuvres de Bach, Handel, Corelli, Faure, Albeniz, etc.
136 257	DEBESSY: Coppélia-Ballet suite CHOPIN, Les Sylphides, Von Karajan	138 907	BACH: Oeuvre pour orgue Tocata et fugue, Préludes et fugue, Fantasia et fugue, Karl Richter, orgue.
136 275	PIJONNI: La Bohème (extraits) R. Scott, T. Gobby, May Festival Chorus	138 920	STRAVINSKY: Le Sacre du Printemps par l'Orchestre Philharmonique de Berlin
136 276	VERDI: Traviata (extraits) R. Scott, G. Rainoldi, Chœur et orch. de La Scala	138 923	DEBUSSY: La Mer - Prélude à l'Après-Midi d'un faune, RAVEL: Daphnis et Chloé, suite no. 2, Herbert von Karajan
136 277	VERDI: Il Trovatore (extraits) A. Stella, C. Bergonzi, Ave Maria, Bizet, Agnus Dei, etc. Chœur de Berlin	138 924	BRAMMS: Symphonie no. 1 Orch. Phil. de Berlin, Von Karajan
136 279	THOMAS: MIGNON (extraits) Solistes en français, L. orchestre Lamoureux de Paris - Jean Guiraud	138 947	ECHO CONCERTOS: MOZART: Divertimento Haydn, "The Echo" - WAGNER: Concerto pour 2 violons et orch. - Lucerne Festival Strings, SVIA: OSKAR RICHTER: Recital de piano, Oeuvres de Bach, Rachmaninov, Schubert, etc. SIBELIUS: Concerto pour violon, Finlandia, Christian Ferras, orch. phil. de Berlin
136 340	MOZART: La Flûte Magique (extraits) Fischer-NESKAU: F. Kreisler, Ave Maria	138 950	BERLIOZ: Symphonie Fantastique, Orch. Phil. de Berlin, Von Karajan
136 341	CHOPIN: 4 Scherzos no. 1-4 Thomas Vassary, piano	138 961	VIVALDI: Concerto pour violoncelle COUPERIN: Pièces en concert, STRAVINSKY: Suite italienne pour violoncelle et piano, Fournier, violoncelle
136 342	MOZART: Téléman, Adolf Scherbaum, trumpet	138 964	J.S. BACH: Sonates pour violon et clavecin no. 1 & 2, David Oistrakh, violon
136 343	VIRTUOSO TRUMPET CONCERTOS, Jacchini, Albert, Torelli, Gabrieli, Adolf Scherbaum, trumpet	138 965	RAVEL: Bolero; MASSENA: Tableaux d'une Exposition, Orchestre par Ravel, Phil. de Berlin, Von Karajan
136 344	CONCERTOS POUR FLÛTE: Mozart, Blavet, Jean-Marie Leclair, Auré Niccoli, flûte	138 989	MOZART: Divertimento no. 10 & 11 L. Koch, Obbe, Von Karajan
136 345	MOZART: TRUMPET MUSIC DE BOHEME, Adolf Scherbaum, trumpet	139 010	LE BEAU DANUBE BLEU: Musique de Johann Strauß et Josef Strauß
136 346	MOZART: Concerto pour clarinette WEBER: Concerto pour clarinette Karl Leister, clarinette Orch. philharmonique de Berlin	139 013	TCHAIKOVSKY: Symphonie no. 5, Philharmonique de Berlin, Von Karajan
136 347	RACHMANINOV: Concerto pour piano 6 préludes pour piano, Richter	139 014	BETHOVEN: Concerto pour violon Christian Ferras, violon Karajan
136 348	BOLDEU: Concerto pour Harpe - RODRIGO: Concerto pour harpe et orch. Niccolini, harpe	139 018	TCHAIKOVSKY: Concerto pour violon et capriccio Asker, Ferras, violon Herbert Von Karajan
136 349	BACH: Concerto pour deux violons, BEEHOVEN: Deux romances pour violon et orch. VIVALDI: Concerto pour 2 violon et cordes, David et Igor Oistrakh, violons	139 019	OPERA: INTERMEZZO: La Traviata, Cavalleria Rusticana, Il Barbiere, etc.
136 350	DVORAK: Concerto pour violoncelle Pierre Fournier, violoncelle Philharmonique de Berlin (Georges Szell)	139 021	LITZ: Les Préludes et Rhapsodie Hongroise no. 2, SMETANA: My Fatherland, part. 1 et 2, La Moldaue, Herbert Von Karajan
136 351	BEEHOVEN: Concerto pour piano no. 2 & 4 Wilhelm Kempff	139 022	CONCERTO POUR HARPE DU 18e SIÈCLE, ECHOER: WAGNER: von Dittersdorf, Mozart, SCHUMANN: Dichterliebe, BEEHOVEN: 41 Lieder, "Adelaide", Schubert, 3 Lieder, "La Trübsal", Fritz Wunderlich, tenor, Gieseler, piano
136 352	BEEHOVEN: Concerto pour piano no. 5 "Empereur" - Kempff, Philharmonique de Berlin	139 023	VIEILLES ROMANCES ET CHANSONS FOLKLORIQUES ESPAGNOLES, Milan, Madaras, Harpe
136 353	BEEHOVEN: Concerto pour piano no. 17 & 21 "Thémis" - Elvira Madigan	139 024	MOZART: Symphonies no. 26, 31, 34 Philharmonique de Berlin, Karl Bohm, cond.
136 354	DEBUSSY: 21 chants, Fatsa Galantes, etc. Gertraud Souza, Dalton Bartheim, piano	139 025	SCHUBERT: Symphonies no. 5 et 8 "Unfinished" - Karl Bohm
136 355	BEEHOVEN: Symphonie no. 5 Orch. phil. de Berlin - Von Karajan	139 026	RODRIGO: Concerto de Aranjuez pour Guitare "Sanguera", Eberhard, guitare
136 356	MOZART: Concerto pour piano no. 22 & 6	139 027	MUSIQUE POUR GUITARE SEULE: Oeuvre de De Visee - J.S. Bach, De Falla, etc. Behrend, guitare
136 357	MOZART: Concerto pour piano no. 1 & 2 Concerto pour deux violons et cordes, David & Igor Oistrakh	139 028	MOZART: Concerto pour piano no. 14 et 24 Geza Anda pianiste et guitare
136 358	TCHAIKOVSKY: Concerto pour piano no. 1 Richter piano, Von Karajan	139 029	BEEHOVEN: 3 Sonates pour piano, no. 14, 24, 2 "Pathétique", "Moonlight", Wilhelm Kempff
136 359	MOZART: Concerto pour piano no. 22 & 6	139 030	BEEHOVEN: Sonates pour piano no. 23, 25, 24 "Waldstein", "Pastorale", Wilhelm Kempff

→ DIVIDENDES DEDUCTIBLES SUR L'ACHAT DE DISQUES "DEUTSCHE" ET "ARCHIVE" ←

**GARANTIE 1ère QUALITÉ • SCÉLLÉ**  
Valable jusqu'au 22 novembre 1969

**MONTROSE**  
CENTRE DU DISQUE  
3162 est, Bélanger  
Montréal 408  
RA.9-2833



Un GI écoute attentivement le président de son pays exposer aux Américains la ligne de conduite qu'entend suivre son gouvernement face au conflit en cours au Vietnam. Le lieutenant Steve Maguire venait tout juste d'effectuer une sortie de reconnaissance dans le delta du Mékong où des accrochages ont lieu régulièrement avec les troupes du Vietcong. "Pour ceux d'entre nous qui avons vu la face de l'ennemi, nous croyons avoir raison", devait commenter ce soldat après le discours du président Nixon.

(Téléphoto PA)

La vietnamisation progressive

Nixon reçoit appuis et critiques tant des républicains que des démocrates

WASHINGTON (AFP) — Cent membres de la Chambre des représentants, cinquante républicains et cinquante démocrates, ont présenté hier une résolution appuyant les efforts du président Nixon "pour négocier une juste paix au Vietnam".

"Ce dont nous avons besoin plus que n'importe quoi d'autre est la preuve affirmative qu'il existe une forte majorité silencieuse qui donne son appui au président", a déclaré M. Jim Wright, démocrate du Texas, en présentant cette expression de confiance dans le chef de l'exécutif.

Selon M. Wright, M. Gerald Ford, leader républicain de la Chambre, a participé à la rédaction du document.

Par contre dix parlementaires ont annoncé en groupe qu'ils critiqueraient la politique de M. Nixon au cours des débats d'aujourd'hui. Ils se sont déclarés "profondément découragés par le discours du président". M. Nixon, disent-ils, n'indique aucune nouvelle route et n'envisage aucune nouvelle issue de la guerre. Nous prédisons que l'opposition à la politique du président s'accroîtra malgré ses efforts pour discréditer cette opposition.

"Le Vietnam est un cancer, une tragédie qui ronge le cœur de l'Amérique... Le mieux que les États-Unis peuvent espérer est une impasse... La responsabilité de la future politique vietnamienne incombe au président", a déclaré le sénateur Mike Mansfield, démocrate du Montana, leader de la majorité démocrate de la Chambre haute, au cours d'une interview télévisée.

M. Mansfield s'est avoué déçu à la suite du discours de lundi soir du président Richard Nixon. Il a dit qu'il aurait souhaité que son allocution relève les espoirs du peuple américain.

Pour sa part, le sénateur William Fulbright (démocrate de l'Arkansas) et président de la commission des affaires étrangères, a déclaré qu'à son avis le président Nixon "a pris la succession de la guerre à Johnson" et que c'est une erreur fondamentale.

M. Fulbright, adversaire acharné de la guerre, a rappelé qu'il avait retardé une réunion plénière de la commission des affaires étrangères sur la situation vietnamienne pour donner la possibilité au président de faire connaître ses vues.

Visiblement contrarié par le discours du président, M. Fulbright a déclaré qu'il réunirait la commission dès que possible pour enquêter sur la politique future du gouvernement au sujet du Vietnam.

M. Hugh Scott, sénateur de Pennsylvanie et leader républi-

cain de la Chambre haute a exhorté les Américains à exprimer leur appui au président Nixon après son discours de lundi soir en téléphonant, en écrivant ou en télégraphiant à la Maison-Blanche. M. Rogers C.B. Morton, du Maryland, président du comité national

républicain, en a fait autant. "Que la voix de la majorité des Américains se fasse entendre", a-t-il déclaré.

Le sénateur George McGovern (démocrate Dakota du sud) s'est déclaré "profondément découragé" et a ajouté que ce discours ne reflétait

que "la même vieille politique fatiguée et discréditée qui avait causé la mort de 40.000 Américains". Le sénateur républicain de New York, M. Jacob Javits, a affirmé que l'adresse présidentielle "n'avait rien changé à la situation".

"L'autre camp" juge que le discours de Nixon "n'apporte rien de nouveau"

(AFP) — Si Saigon — et en premier lieu le président Thieu — ont exprimé leur satisfaction après le discours prononcé lundi soir par le président Nixon, "l'autre camp", c'est-à-dire le Nord Vietnam et le GRP (gouvernement révolutionnaire provisoire de la république du Sud-Vietnam) estime que l'exposé du chef de la Maison-Blanche "n'apporte rien de nouveau" pour un règlement pacifique du problème vietnamien.

C'est le porte-parole de la délégation nord-vietnamienne à la conférence de Paris qui a donné le point de vue d'Hanoi. "Le discours du président Nixon, a-t-il déclaré notamment démontre davantage que son administration poursuit et prolonge toujours plus obstinément la guerre d'agression". Quant au porte-parole de la délégation du GRP à Paris il a affirmé que "le discours du président américain ne fait que répéter le soi-disant plan en huit points avancé par M. Nixon lui-même et dont le contenu essentiel est le refus de retirer hors du Sud-Vietnam toutes les troupes américaines, le maintien à tout prix de l'administration fantoche Thieu-Ky-Khiem et la vietnamisation de la guerre".

A Saigon, où l'on affiche dans les milieux gouvernementaux une vive satisfaction, le président Nguyen Van Thieu a déclaré que le discours du président Nixon constituait l'un des plus importants et des plus grands prononcés par un président des États-Unis. "Nous sommes en complet accord avec la politique définie par M. Nixon, a ajouté le président Thieu. Le peuple du Vietnam ne veut rien d'autre que prendre graduellement la responsabilité

de préserver sa propre indépendance et sa propre liberté avec l'aide efficace des pays alliés, spécialement celle du peuple américain". Le président Thieu a affirmé d'autre part que ce sont "les agresseurs communistes eux-mêmes qui font obstacle à la restauration de la paix au Vietnam".

La réaction chinoise au discours du président Nixon est venue de Radio-Pékin qui, quelques heures après les paroles prononcées par le chef de l'exécutif américain a déclaré dans un commentaire: "Tout en retirant un petit nombre de soldats, les Américains font de grandes déclarations concernant un retrait mutuel. Tout cela signifie qu'ils ont l'intention de s'accrocher au Vietnam et d'occuper en permanence le pays".

A Tokyo, les premières réactions sont "réservées". Le porte-parole du gouvernement japonais a déclaré notamment que le discours n'est qu'une "réaffirmation de la position fondamentale et déjà connue des États-Unis", car il ne contient aucune précision sur le retrait réel des troupes ou sur le cessez-le-feu.

Londres a officiellement exprimé sa satisfaction et qualifié d'"importante contribution" le plan prévoyant le retrait complet des forces terrestres américaines du Vietnam. Le Foreign Office a publié une déclaration indiquant: "Le gouvernement britannique se félicite de constater que les États-Unis sont décidés à persister dans la recherche d'une solution honorable du conflit vietnamien".

A Bonn, le porte-parole du gouvernement fédéral M. Conrad Ahlers a déclaré que "le chancelier fédéral salue l'intention exprimée par le président Nixon de rechercher une solution politique au conflit vietnamien par le retrait progressif des troupes américaines". "Le chancelier, a poursuivi le porte-parole, est d'accord avec le président Nixon pour estimer qu'il ne saurait y avoir de solution militaire à ce conflit".

A Moscou, le rédacteur diplomatique de l'agence Tass, Vassily Kharkov, écrit dans un premier commentaire que "ceux qui espèrent entendre quelque chose de nouveau concernant l'orientation future de la politique américaine au Vietnam ont été nettement déçus par le discours du président Nixon".



Commission d'enquête sur l'usage de drogues à des fins non médicales  
Séances publiques Montréal

La Commission susmentionnée fait actuellement une enquête sur tous les aspects de l'usage non médical, au Canada, des drogues qui influent sur le psychisme.

Les drogues qui font l'objet de l'étude sont les sédatifs, les stimulants, les tranquillisants, les narcotiques, les hallucinogènes et les autres drogues ou substances psychotropiques.

La Commission tient actuellement des séances publiques dans tout le Canada pour déterminer dans quelle mesure les Canadiens font usage de ce genre de drogues et de leurs effets.

La Commission accepte également les dépositions en privé et celles faites à titre anonyme. Prière de s'adresser à Monsieur James J. Moore, secrétaire exécutif de la Commission, au cours des séances publiques.

Les mémoires — signés ou anonymes — peuvent être envoyés à Monsieur Moore, a/s de la Commission, Edifice Vanier, rue Nepean, Ottawa, Canada.

L'horaire de ces séances à Montréal est le suivant:

Le jeudi 6 novembre

De 9h. à 17h. à l'hôtel Reine Elizabeth, Galerie IV, Etage des congrès

De 13h. à 14h. à l'Université McGill, Union Ballroom

A 20h. à l'Université de Montréal, Faculté des sciences sociales, Salle G-2215, 3150, rue Jean-Brillant

Le vendredi 7 novembre

De 9h. à 17h. à l'hôtel Reine Elizabeth, De 12h. à 13h. 30 à l'Université Sir George Williams, salle 937

A 20h. au Back Door Coffee House, 985 ouest, rue Sherbrooke

Le samedi 8 novembre

De 9h. à 17h. à l'hôtel Reine Elizabeth

En temps utile, la Commission recommandera au gouvernement fédéral des mesures destinées à régler les problèmes que pose l'usage non médical des drogues.

La qualité et l'utilité de ces recommandations dépendront principalement de la possibilité, pour la Commission, d'exposer tous les points de vue sur ce sujet. C'est pourquoi la Commission invite et encourage tout particulier ou tout groupement à lui soumettre des mémoires écrits ou des communications verbales — à titre officiel ou spontané.

Aujourd'hui, à Bruxelles

Consultation des 15 de l'OTAN

BRUXELLES (AFP) — Un conseil atlantique "renforcé" par la participation de ministres adjoints des affaires étrangères et de hauts fonctionnaires des 15 capitales de l'Otan s'ouvre à Bruxelles aujourd'hui soit un mois exactement avant la traditionnelle session ministérielle hivernale de cet organisme.

Outre M. Pierre Harmel qui n'aura qu'à traverser Bruxelles pour se rendre au siège de l'alliance, à Evere, M. Elliott Richardson, sous-secrétaire d'Etat américain, et M. George Thompson, secrétaire d'Etat adjoint au Foreign-Office, participeront à ces travaux qui doivent se poursuivre demain. Les autres pays seront généralement représentés par le plus haut ou l'un des plus hauts fonctionnaires de leur ministère des affaires étrangères. La délégation française sera dirigée par M. Jac-

ques Kosciusko-Morizet, représentant permanent au conseil atlantique, et comprendra, en outre, M. Jean-Daniel Jurgensen, directeur adjoint des affaires politiques et M. André Mattei, chef du service des pactes et du désarmement.

Cette session spéciale a été convoquée par les ministres des affaires étrangères des "15" à leur réunion d'avril à Washington. Elle avait été suggérée par le président Nixon. Le chef de l'exécutif américain souhaitait en effet un renforcement de la "consultation" politique par des réunions périodiques de ministres adjoints des affaires étrangères qui étudieraient "à long terme" les problèmes de l'alliance.

Cette suggestion avait généralement été accueillie sans grand enthousiasme par les gouvernements européens dont

les "ministres adjoints des affaires étrangères" sont d'ailleurs presque toujours des fonctionnaires et non des hommes politiques mandatés par le suffrage populaire.

S'il serait faux de considérer la réunion d'aujourd'hui comme une "réaction" de l'OTAN à la relance de la conférence paneuropéenne de sécurité par les ministres du pacte de Varsovie, il n'en demeure pas moins que le communiqué de Prague jettera une lumière relativement neuve sur des travaux qui, de toute façon, auraient été centrés sur le problème des rapports Est-Ouest, estime-t-on généralement à Bruxelles. Le conseil des représentants permanents prépare depuis avril une "liste de questions" susceptibles d'être négociées avec quelque chance de succès avec les pays socialistes bilatéralement, multilatéralement, voire dans le cadre d'une conférence. Les envoyés des 15 pays passeront au crible les questions retenues par les permanents, et rendront compte personnellement à leurs ministres à qui il appartiendra en décembre de choisir celles qu'il convient de proposer officiellement aux "gens d'en face". Ils tenteront également, indique-t-on de source générale, bien informée, de discerner dans quelle mesure l'assouplissement constaté dans l'attitude de l'Est, à la lecture du communiqué de Prague, est réel ou seulement tactique.

Mais l'on reconnaît, à bonne source, que les opinions publiques seront sensibles au ton de l'appel de Prague, et qu'une conférence paneuropéenne a davantage d'attraits pour elles que les marchandages anonymes des diplomates. Ce facteur — dont il ne faut ni exagérer ni sous-estimer le poids — jouera. Il ne faut cependant pas s'attendre que les représentants des "15" prendront des décisions éclatantes ni surtout publiques. Il s'agit, souligne-t-on unanimement, d'une réunion préparatoire au conseil ministériel de décembre.

Toutefois, apprend-on, le conseil devrait saisir l'occasion de cette réunion pour annoncer la constitution du "comité sur les défis de la société moderne", né d'une autre suggestion du président Nixon. Ce comité devra promouvoir et coordonner l'action des pays membres pour corriger les "ratés" de la civilisation technologique actuelle, qu'il s'agisse de la pollution des éléments ou de l'inadaptation des villes à la vie moderne.

Pour Washington, la formule de Prague ne résout rien

BRUXELLES (d'après AP et AFP) — De source officielle américaine, on apprend que les États-Unis ne déclinent pas de rapprochement de fond entre les positions de l'OTAN et celles du Pacte de Varsovie sur une conférence européenne de sécurité, suivant la "formule de Prague" annoncée samedi dernier au nom des pays du Pacte de Varsovie.

Washington demeure sous l'impression que Moscou voudrait tenir à l'écart d'une telle conférence sur la sécurité, des pays comme le Canada et les États-Unis; opinion que ne partagent pas bon nombre de diplomates européens. Suivant la ligne de pensée des conseillers américains, il faudrait trois conditions pour que les États-Unis acceptent éventuellement de participer à une telle discussion sur la sécurité européenne: que la préparation laisse espérer des résultats, que l'on négocie à propos de problèmes concrets (telle la division de Berlin) et que les deux membres nord-américains de l'OTAN y participent.

Dans le passé, il est arrivé que les Russes laissent entendre que les Américains pourraient être invités, une fois la conférence commencée. Là encore, les Américains ai-

meraient avoir la certitude que l'on discuterait de retrait mutuel des troupes de l'Est et de l'Ouest de certaines régions européennes.

La formule de Prague mentionne une rencontre possible à Helsinki, au début de 1970, avec deux sujets à l'ordre du jour: renonciation à l'usage de la force et amélioration des relations économiques.

Sur le communiqué du pacte de Varsovie au sujet d'une conférence paneuropéenne, les Américains admettent la possibilité d'un rapprochement sur la procédure mais très peu quant au fond du problème de la sécurité européenne.

**pierre pascou**   
TÉMOIN DE L'ACTUALITÉ  
TOUS LES JOURS DE 1 H. A 2 H. P.M.  
CKLM C'EST MON MEILLEUR RADIO 1570

**Abonnez-vous c'est facile!**  
et le seul magazine hebdomadaire d'information au Canada. Le seul qui, comme "Times" pour les États-Unis, et "l'Express" pour la France, vous donne une synthèse de l'information hebdomadaire. Si vous croyez en la nécessité d'un tel magazine, vous éprouverez un plaisir à le lire chaque semaine. Postez le coupon aujourd'hui.

**CONCOURS DE NOËL**  
Tout abonnement vous donne une chance de gagner un manteau de vision. Le tirage aura lieu le 18 décembre 1969. Postez ce coupon aujourd'hui.

NOM \_\_\_\_\_  
ADRESSE \_\_\_\_\_  
VILLE \_\_\_\_\_ PROV. \_\_\_\_\_ PAYS \_\_\_\_\_

52 numéros ou 1 an \$10.00  26 numéros ou 6 mois \$6.00  156 numéros ou 3 ans \$25.00

CHEQUE INCLUS  FACTUREZ-MOI

Adressez-nous une enveloppe au nom de SEPT-JOURS  
170 est, Dorchester, ch. 300, Montréal, Québec, Canada.

**CHEZ L.P.S. LES COURS D'ANGLAIS SONT BEAUCOUP PLUS EFFICACES.**

Demandez une démonstration gratuite.  
Montréal, Place Bonaventure—878-2821  
Québec, 500, Grande Allée —529-0331

**Une réunion d'affaires...**

Il y a bien des raisons pour que votre réunion d'affaires ait lieu au Sheraton Mt-Royal, et elles sont toutes bonnes. Nos salons peuvent recevoir des groupes de 5 à 1200 personnes, en tout confort. A votre disposition, l'équipement audio-visuel le plus moderne. Notre personnel a la compétence pour trouver la solution à tout problème qui pourrait se présenter. Enfin, un tunnel commode relie l'hôtel à la station Peel du Métro.

Voilà quatre bonnes raisons pour que votre réunion ait lieu au Sheraton Mt-Royal. Vous en trouverez d'autres par téléphone à 842-7777.

**PHôtel Sheraton Mt-Royal**  
1455, rue Peel, à Montréal  
Un service international III

informations

internationales



Des pourparlers ont eu lieu hier à Moscou entre les dirigeants soviétiques, dont M. Alexis Koussyguine (à gauche) et une délégation du Front national de libération du Sud-Vietnam, dirigée par M. Nguyen Hyu Tho (à l'avant-plan, à droite). La photo a été transmise par l'agence TASS et retransmise par câble par l'Associated Press.

### Ojukwu veut pour le Biafra "la paix avec la liberté"

OWERRI (AFP) — "Il n'y aura pas de paix aussi longtemps que les troupes nigérianes occupent le territoire biafrais", a déclaré hier le général Odumegwu Ojukwu, chef de l'Etat biafrais, au cours d'une parade militaire organisée à Ahiaza, village proche d'Owerri, à l'occasion de son trente-sixième anniversaire.

"Je ne pense pas, a ajouté le chef de l'Etat sécessionniste, que le général Gowon — chef de l'Etat fédéral nigérian — est sérieux quand il parle de paix. Nous continuerons la guerre et quand la paix viendra nous la saisirons". Ce que nous voulons, a-t-il souligné, "c'est la paix avec la liberté, la victoire avec la liberté, et non la paix des cimetières".

Evoquant ensuite les conditions biafraises pour un règlement, le général Ojukwu a affirmé que c'était la sécurité qui était l'élément essentiel pour le peuple biafrais. "Nous nous assurerons que cette sécurité est garantie et que les massacres du passé ne se reproduiront plus".

Cette parade militaire, à laquelle assistaient des dirigeants de l'armée, des membres du gouvernement, des chefs coutumiers, avait été ouverte par la garde d'honneur de l'armée biafraise. Des éléments de l'organisation biafraise des combattants de la liberté (BOFF) — spécialisés dans les actions contre les forces fédérales en territoires biafrais occupés — y participaient.

A Lagos, le Nigéria a déclaré hier qu'il n'y avait "rien de nouveau" dans la déclaration biafraise de lundi annonçant que le Biafra était prêt à accepter une solution de rechange à sa demande de reconnaissance de la souveraineté nationale pourvu qu'il obtienne une garantie contre tout massacre.

Un porte-parole du gouvernement fédéral a exprimé ses doutes quant au sérieux de cette déclaration en soulignant que deux jours auparavant, le général Odumegwu Ojukwu avait dénoncé les efforts de l'Organisation de l'unité africaine pour organiser des conversations de paix.

Si les Biafrais avaient quelque proposition à faire, ils connaissent les canaux par lesquels passer pour les transmettre au gouvernement fédéral, a-t-il ajouté.

Le porte-parole a affirmé que Lagos avait déjà donné des garanties suffisantes pour la sécurité du peuple Ibo et que tout autre arrangement nécessaire serait mis sur pied au cours de conférences auxquelles participeraient tous les groupes ethniques.

D'autre part, la radio de Lagos a déclaré que la dénonciation par le général Ojukwu de la résolution de l'OUA sur les conversations de paix indiquait clairement qu'il n'était pas prêt à accepter des négociations et elle l'a accusé de présenter des demandes "irraisonnables et impossibles" à satisfaire.

### La Chine à l'ONU

### Les E.-U. s'opposent à l'expulsion de Formose que propose l'Albanie

NATIONS UNIES, N.-Y. (AFP) — Les Etats-Unis ont réitéré hier devant l'assemblée générale leur opposition à l'entrée de Pékin à l'ONU mais le représentant des Etats-Unis, M. J. Whalley, a déclaré que le gouvernement américain "souhaitait que la tension actuelle dans les relations avec Pékin prenne fin et était disposé à s'entretenir avec sincérité et sérieux avec les dirigeants de la Chine communiste lorsqu'ils décideront de sortir de l'isolement qu'ils se sont imposé à eux-mêmes".

Le représentant américain a rejeté catégoriquement la résolution présentée par l'Albanie et 16 autres pays qui demande "le rétablissement immédiat des droits légitimes" de la Chine populaire

à l'ONU et l'expulsion simultanée de la délégation de Formose, et a refusé de lier ces deux questions. A l'appui de son opposition à l'entrée de Pékin, M. Whalley a fait valoir en substance, que la Chine communiste avait mis des conditions inacceptables à sa participation à l'ONU, qu'elle avait refusé de participer aux négociations sur le désarmement, condamné les efforts pour mettre fin à la course aux armements nucléaires et les négociations en vue d'un règlement négocié au Vietnam.

Admettre Pékin serait récompenser l'intransigeance, et représenterait non pas un progrès, mais un pas en arrière, a dit M. Whalley. Quant à l'expulsion de la République de Chine (Formose), ce serait une injustice flagrante car celle-ci s'est comportée en membre loyal des Nations unies. Le délégué américain a demandé la réaffirmation par l'assemblée de la motion qui qualifie "d'importante", toute décision concernant la représentation chinoise, c'est-à-dire qui exige la majorité des deux tiers pour tout changement dans la représentation actuelle.

M. Budo a dénoncé "la poursuite et l'intensification de la politique colonialiste et impérialiste des Etats-Unis envers la Chine".

Et leurs "plans d'encerclement auxquels s'est jointe ces dernières années la clique des dirigeants révisionnistes de l'URSS".

"La proposition machiavélique de ces derniers sur le prétendu système de sécurité collective en Asie, qui est l'un des principaux objectifs du cynique projet d'appel pour la sécurité internationale qu'ils ont soumis à cette session n'est, comme d'ailleurs leur proposition sur la sécurité européenne, que le produit de leurs tractations avec les impérialistes américains visant à la répression des mouvements révolutionnaires en Asie, et, en premier lieu, à la mise en oeuvre des plans communs d'encerclement et d'agression contre la Chine socialiste".

Le ministre albanais a cité "l'indestructible amitié albanino-chinoise comme un exemple éclatant de la force et de la vitalité des relations authentiquement socialistes".

# Air Canada réduit ses tarifs individuels\* vers l'Europe!

PARIS	\$278
ZURICH	\$289
LONDRES	\$267
FRANCFORT	\$289
VIENNE	\$305
BRUXELLES	\$278
GLASGOW	\$267
COPENHAGUE	\$283

\* Tarifs individuels aller-retour classe économique de Montréal. Séjour minimum en Europe: 22 jours ou plus, jusqu'au 15 mai 1970. Tarifs réduits également offerts vers d'autres villes européennes.

Les nouveaux tarifs individuels réduits d'Air Canada vers l'Europe sont vraiment incroyables. Vous n'avez donc plus de raison d'attendre. Faites le voyage de vos rêves maintenant.


Communiquez avec un agent de voyage ou Air Canada. Et partez vers l'Europe, n'importe quel jour de la semaine.

Toujours disponibles: tarifs réguliers d'excursion 14-21 jours.

# AIR CANADA



Notre affaire, c'est tout le monde.

 **Université de Montréal**  
(Départ d'études françaises)

**CONFÉRENCE PUBLIQUE**  
par Mme Claire Blanche-Benveniste  
professeur à l'Université d'Aix-en-Provence

**"VIEILLE ORTHOGRAPHE ET NOUVELLE ÉCRITURE"**

Judi le 13 novembre à 20.30 heures

Amphithéâtre D-0303  
Pavillon des Sciences Sociales  
3200 rue Jean-Brillant

(entrée libre)

Conférence sur les relations industrielles dans le secteur para-public

**L'Hôtel Sheraton Mount-Royal**  
novembre 6-7, 9 a.m.

**Participants**  
Sont inclus parmi les participants

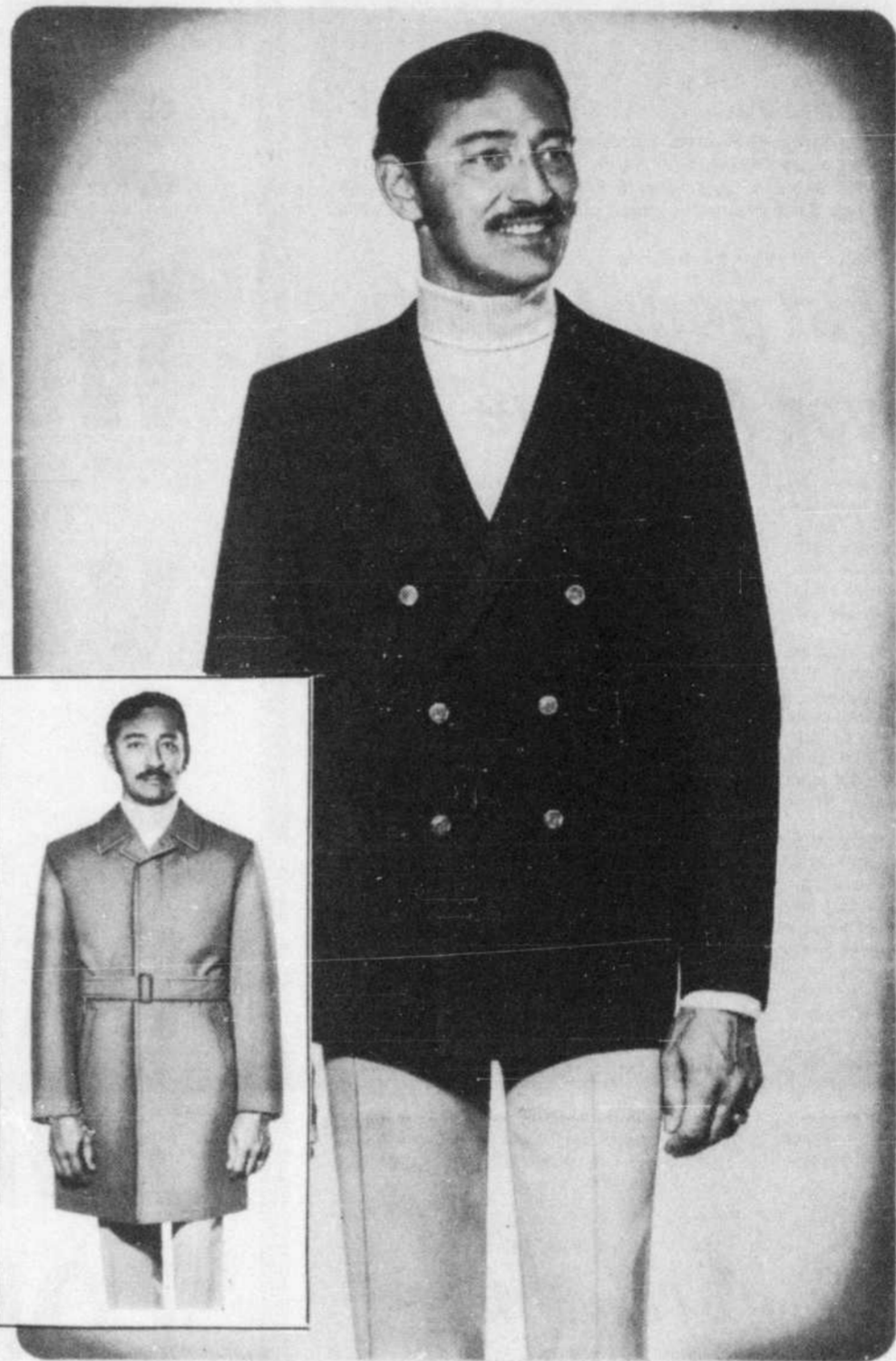
1. L'Honorable Marcel Masse
2. Le Dr John H. Young - Directeur, Commission des Prix et Revenus
3. Le Doyen H. D. Woods  
Raymond Laliberté et autres

Sessions plénières,  
Workshops sur les conventions collectives pour les enseignants, les hôpitaux, la télédiffusion et la radio-diffusion et le transport.

Pour de plus amples informations:  
879-5823 ou 879-4428  
Le Bureau du C.I.R.I.E.C.  
L'Université Sir George Williams

# Le compte-courant

## de \$600 A. Gold & Sons.



VOICI LA GARDE-ROBE COMPLETE QUE NOUS VOUS SUGGERONS ET UNE LISTE D'ES ARTICLES QUE VOUS POURREZ CHOISIR : FAITES-EN L'ADDITION VOUS-MEME.  
(Vous pouvez naturellement choisir d'autres items, au prix plus ou moins élevé, et vous pouvez également porter ces achats à votre compte pour plus ou moins que \$600.)

Complet worsted anglais .....	\$135.00
Paletot tweed irlandais .....	89.50
Chaussures habillées, en cuir de veau, meilleure qualité .....	30.00
3 cravates importées \$4, \$7.50, \$8.50 .....	20.00
Boutons de manchettes Christian Dior .....	15.50
Pantalons habillés .....	25.00
3 paires de chaussettes suisse à 2.25 ch. ....	6.75
Mouchoir de poche en soie .....	3.50
3 chemises habillées en broadcloth de soie (\$8.95, \$12.95, \$14.95) .....	36.85

**\$362.10**

TOTAL DE  
**\$362.10**  
plus  
**\$237.80**  
**\$599.90**

Portez à votre compte pour huit paiements mensuels égaux.

Blazer anglais, teinte marine .....	\$69.50
Imperméable italienne .....	55.00
Gants de conducteur en peau de porc .....	12.95
Echarpe Apache .....	7.00
Maillot à col roulé - en laine .....	14.95
3 paires de chaussettes sport à \$2.25 ch. ....	6.75
Pantalons sport en twill Cavalry .....	18.95
Chemise sport transparente .....	10.95
Demi-bottes suède et chevreau .....	36.00
Lotion après barbe Jacques Fath .....	5.75

**\$237.80**

RIEN DE PLUS FACILE QUE D'ACQUERIR INSTANTANEMENT UNE GARDE-ROBE COMPLETE POUR NOEL, *A. Gold & Sons* SE FERA UN PLAISIR DE VOUS SERVIR ET DE VOUS ASSURER DU CREDIT.

Nous réalisons que vous voudrez peut-être porter vos achats à votre compte pour un montant de plus, ou moins, que \$600 — et vous le pouvez naturellement. Le point que nous désirons souligner est simplement le suivant : VOUS ETES INVITE A PORTER A VOTRE COMPTE JUSQU'A \$600 SUR VOTRE TOUT PREMIER ACHAT et posséder instantanément une garde-robe complète, parfaitement coordonnée, et garnie de nos vêtements tout dernier cri — lesquels sont les plus beaux en ville. Il n'y aura pas de paperasserie, pas de questions embarrassantes ni d'atten-

tes prolongées. SI VOUS CONNAISSEZ DEJA *A. Gold & Sons* — profitez de cette occasion pour hausser votre compte-courant à \$600 ou plus.

SI VOUS NE CONNAISSEZ PAS *A. Gold & Sons*, profitez de cette occasion pour exploiter le monde de la mode et faire connaissance avec une méthode simpliste.

PASSEZ A L'UN DE NOS QUATRE MAGASINS — COMPOSEZ 861-2451  
POSTEZ LE COUPON OU ATTACHEZ VOTRE CARTE D'AFFAIRES AU COUPON ET POSTER  
NOUS NOUS CHARGEONS DU RESTE — IMMEDIATEMENT

POSTEZ A  
*A. Gold & Sons*  
388 ouest, rue Ste-Catherine, Montréal 111, P. Qué.  
Messieurs : Veuillez ouvrir un compte-courant de \$600 en mon nom et retourner ma carte de crédit personnelle. Il est entendu que je ne suis aucunement obligé d'acheter.

NOM ..... AGE .....  
ADRESSE ..... TEL .....  
EMPLOYEUR .....  
ou UNIVERSITE .....

NOUS VOUS INVITONS A "PORTER A VOTRE COMPTE" A NOS QUATRE MAGASINS

388 ouest, Ste-Catherine  
LES GALERIES D'ANJOU

960 ouest, Ste-Catherine  
FAIRVIEW - PTE-CLAIRE

et... "Nous refuserons de vous le laisser porter... à moins qu'il ne soit parfaitement ajusté". (e)

Le compte courant de \$600  
*A. Gold & Sons*

## Anjou: comment expliquer la réélection du maire Crépeault?

par Jean-Claude Leclerc

La victoire de M. Ernest Crépeault et de ses collègues du conseil municipal d'Anjou, qui constitue une rebuffade politique sérieuse pour le gouvernement Bertrand et l'enquête qu'il a déclenchée il y a dix mois, a pris par surprise la plupart des citoyens de la région de Montréal. Ceux qui s'étaient laissés convaincre que les histoires mises au jour par l'enquête sur cette administration lui avaient complètement brisé les reins, se demandent aujourd'hui comment il se fait que les citoyens d'Anjou, dont plus de 14.000 avaient droit de vote dimanche, ont pu ainsi réélire un groupe dont la réputation avait été pour ainsi dire mise à la torture en pleine place publique.

Trois hypothèses peuvent être formulées en l'absence de toute enquête scientifique serrée, pour tenter d'expliquer la réélection des administrateurs d'Anjou:

— Le troisième parti constitué par la Survivance d'Anjou n'a-t-il pas divisé les votes de façon à permettre au groupe Crépeault de l'emporter de justesse sur le Réveil d'Anjou?

— L'organisation du maire Crépeault, victorieuse depuis la fondation de la ville en 1956, n'aurait-elle pas réussi à "travailler" les électeurs dans une proportion suffisante pour maintenir une majorité relative?

— La personnalité du maire Crépeault, identifiée avec la fondation et le développement de cette ville, qui est passée de 9.000 à 33.000 habitants en moins de dix ans, n'a-t-elle pas influencé sentimentalement les électeurs et neutralisé l'impact que pouvaient exercer sur eux l'enquête de la Commission municipale de Québec et la mise en tutelle de la ville?

### Le 3e parti

Un premier examen de la campagne électorale et des résultats du scrutin montre que ni l'intervention d'un troisième parti, ni la force de l'organisation électorale du maire Crépeault, n'expliquent de façon satisfaisante la fidélité que les contribuables d'Anjou ont manifestée dimanche à leurs administrateurs décriés.

En effet, la lecture comparative des votes exprimés montre que le parti de la Survivance a eu une influence fort inégale sur la répartition des votes. Il est vrai que si les voix accordées au candidat de la Survivance, M. Jean Corbeil, étaient allées au candidat du Réveil d'Anjou, Me Alain Brabant, celui-ci aurait vaincu le maire, M. Crépeault a obtenu 4.026, Me Brabant 3.018 et M. Corbeil 1.598. Théoriquement, l'opposition a eu plus de votes que l'administration au pouvoir. Mais la réalité n'est pas si claire.

Dans deux quartiers, en effet, le Réveil a fait élire ses candidats. Or, dans le premier, la division des votes n'a pas nui au Réveil, M. Jean-Paul Miron avec 742 votes a moins de voix que ses adversaires réunis, M. Edmond Valiquette (508) et M. Raymond Lepage de la Survivance (335). De même, dans le quartier 3 où le candidat Claude Deschênes du Réveil a été élu avec 266, ses adversaires totalisent 262 voix, et une augmentation des votes pour la Survivance (81) n'aurait guère aidé le conseiller crépiste défait (181).

Dans deux autres quartiers, le même raisonnement montre que les candidats crépistes n'ont pas été "sauvés" par la présence du tiers parti. Dans le quartier 2, M. Maurice Lévesque dépasse avec 522 votes les voix de ses adversaires réunis (446). Dans le quartier 7, M. Marcel Sylvestre fait de même avec 497 voix contre 459 à ses deux adversaires.

Dans deux autres quartiers, toutefois, les candidats crépistes auraient pu être défaits si les votes des autres candidats n'avaient pas été divisés. Dans le quartier 4, M. Henri Bonneau a gagné avec 845 voix contre 1.251 à ses adversaires réunis. Dans le quartier 5, M. Guy Themens a fait de même avec 1.047 voix contre 1.376 à ses adversaires réunis.

On voit par ces votes très différents que les électeurs ne se sont pas strictement répartis entre les trois groupes de candidats. Sans la Survivance, à supposer que les votes d'opposition ne se divisent pas entre les deux autres partis, le maire Crépeault aurait été battu mais au moins deux de ses conseillers auraient conservé la faveur populaire.

Or, deuxième phénomène intéressant à noter, le maire Crépeault a obtenu, avec 4.026 votes, plus de voix que l'ensemble de ses conseillers, qui n'ont recueilli que 3.600 votes. Me Brabant (3.018) a obtenu autant que l'ensemble des candidats de son parti

(3.007). M. Jean Corbeil a obtenu nettement moins de votes (1.598) que les candidats de la Survivance (1.949).

Notons également que les candidats de la Survivance ne se sont pas tous classés derrière ceux des autres partis. Il est vrai qu'ils traînent de l'arrière dans quatre quartiers. Mais dans le quartier 4, M. Louis Diodati (632) vient avant le candidat du Réveil, M. Rexford Stevens (619). Et dans le quartier 5, M. André Bertrand de la Survivance (621) fait bonne figure à côté du candidat du Réveil, M. Bernard Bédard (755).

Indépendamment des partis, la personnalité des candidats a donc vraisemblablement joué un rôle important dans le choix des électeurs.

### L'organisation

Une deuxième théorie veut que l'organisation Crépeault ait été tellement forte qu'elle a pu faire échec au dynamisme du Réveil d'Anjou. Certains observateurs, évoquant les mœurs électorales traditionnelles, laissent croire que l'électorat ne pourrait s'exprimer franchement.

Tel ne semble pourtant pas être le cas. On n'a signalé aucun incident fâcheux le jour du scrutin. Tous les bureaux étaient situés dans des écoles. La Sûreté du Québec, qui a déjà pris en main la police d'Anjou, assurait la protection des citoyens. La population a voté dans une proportion supérieure à la moyenne des municipalités de la région de Montréal, soit 64,7% par rapport à quelque 50% ailleurs. Le Réveil s'était livré à une intense campagne de porte à porte. Une abondante publicité a pu toucher tous les électeurs. Bref, si l'électorat s'est prononcé pour le groupe Crépeault ou n'a pas majoritairement donné sa confiance au parti de Me Brabant, il faut y voir autant une manifestation de la volonté populaire qu'un résultat des techniques électorales.

### Le fondateur d'Anjou

Plus profondément, il n'est pas déraisonnable d'expliquer la victoire du maire Crépeault par l'emprise morale ou sentimentale que son omniprésence dans la ville a su créer dans la population. C'est ainsi qu'il interprétait lui-même le résultat qui a stupéfié la province. Les gens d'Anjou, a-t-il dit, ont voulu manifester leur "gratitude". Un nombre considérable de citoyens auraient ainsi conservé leur confiance au fondateur de la ville, au personnage qui s'est identifié à son développement domiciliaire, commercial et industriel des dernières années, à l'adversaire farouche de toute annexion.

Soit qu'elle n'ait pas cru aux histoires révélées à l'enquête, soit qu'elle les ait connues depuis longtemps sans y accorder plus d'importance qu'aux autres scandales politiques, soit qu'elle ait donné sa sympathie à l'homme qui était attaqué aussi rudement par les autorités provinciales, une bonne partie de la population d'Anjou n'a pas cédé à la pression considérable que tout le monde voyait dans l'enquête et dans le réaménagement qui s'est fait à l'hôtel de ville sous la tutelle de Québec.

### La politique

Il ne faut pas sous-estimer, (enfin), l'appui que l'administration Crépeault a pu trouver, dans ces heures cruciales, soit dans l'Union nationale, où plusieurs organisateurs ne partageaient pas l'opinion du gouvernement Bertrand dans cette affaire, soit chez les libéraux, où certaines aventures d'Anjou ont déjà trouvé des collaborateurs prestigieux. Les uns et les autres n'avaient pas d'intérêt, du reste, à laisser monter à la mairie d'Anjou, un homme comme l'avocat Alain Brabant, qui s'est toujours mal défendu d'appartenir au parti québécois.

On soupçonnait déjà une querelle politique dans toute cette affaire d'Anjou. Triomphant au terme de tant d'épreuves, le maire Crépeault a déclaré qu'il révélerait bientôt les dessous de ce qu'il a appelé la "machine infernale" lancée contre son administration.

La suite de l'enquête, le rapport que la commission présidée par le juge Surprenant doit remettre au gouvernement, les mesures que le cabinet décidera de prendre à ce moment-là, ne laissent pas toutefois de faire pressentir que l'affaire d'Anjou n'a pas encore atteint son point le plus explosif.

## Les langues: discussion sur la contribution d'Ottawa

OTTAWA (CP) — Des représentants des provinces doivent discuter jeudi et vendredi avec le secrétaire d'Etat, M. Gérard Pelletier, de la contribution fédérale au coût des "écoles minoritaires de langues officielles".

La création de telles écoles, où l'enseignement serait donné en français ou en anglais, selon la langue de la minorité dans chaque province, est une des recommandations de la commission

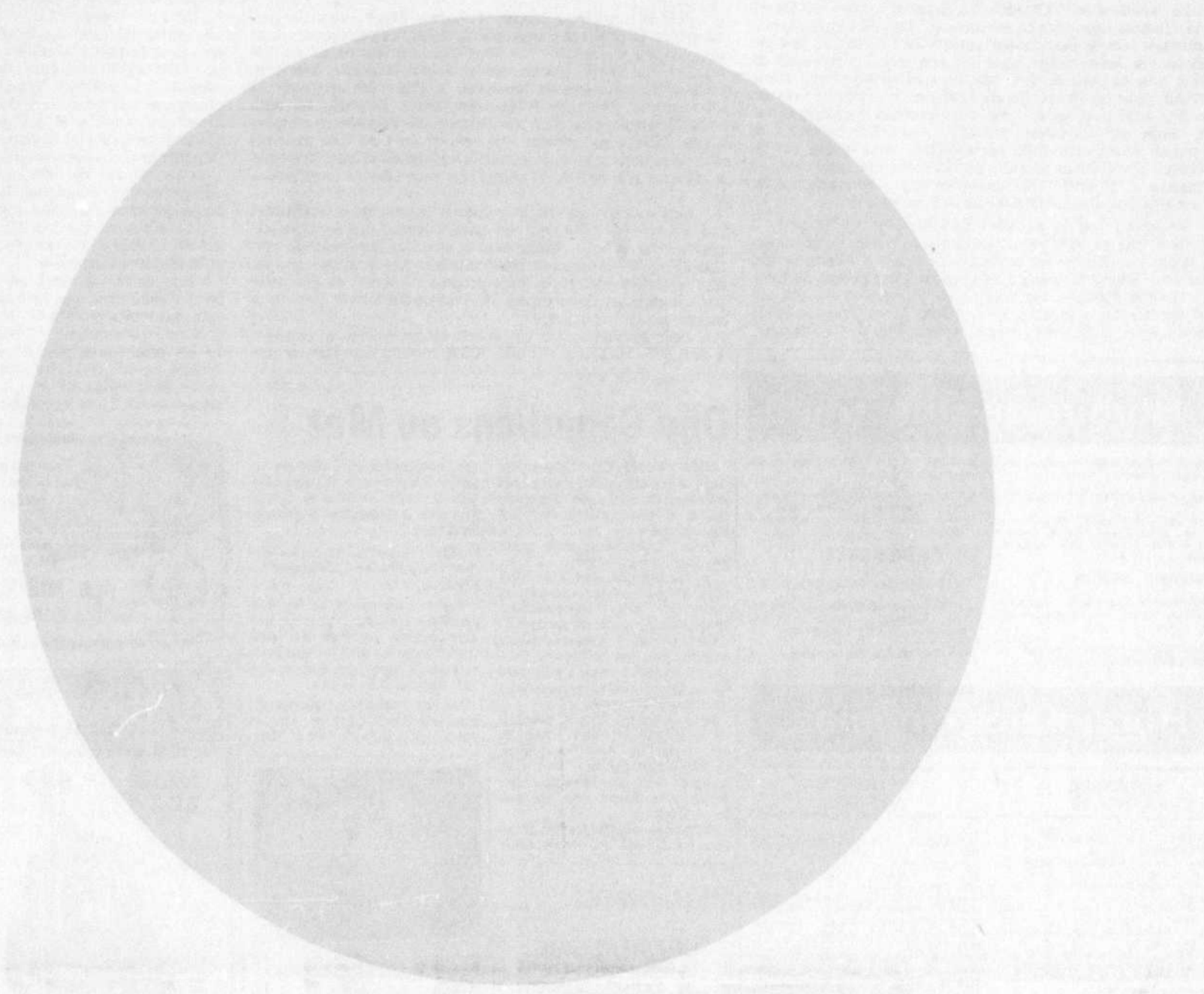
royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme. La commission recommande aussi que le gouvernement assume les responsabilités des frais accrus.

Jusqu'à maintenant, le gouvernement n'a pas précisé dans quelles mesures sa participation s'étendra, mais on s'attend que M. Pelletier soumette cette semaine une formule de partage aux ministres provinciaux de l'éducation ou à

leurs représentants.

La commission sur le bilinguisme avait proposé que le gouvernement fédéral accorde des octrois au Québec, au Nouveau-Brunswick et à l'Ontario en proportion avec le nombre d'élèves recevant leur instruction dans la langue de la minorité, octrois qui équivalraient à 10% du coût moyen d'instruction par élève dans chacune de ces provinces.

## Les pays du soleil! CPAir vous en offre plus que toute autre compagnie canadienne.



# à bon compte

le soleil du PORTUGAL \$339

le soleil du MEXIQUE \$481

le soleil d'HAWAII \$487

Un voyage-aubaine en Europe, 16 jours au Portugal. Avec CPAir, sont inclus dans ce prix: le voyage aller-retour Montréal-Lisbonne (tarif économique GITX), 15 nuits, chambres avec bain et cuisine équipée (2 par chambre), une auto et les 600 premiers milles gratuits, un sac de plage. C'est le moment ou jamais de partir!

Le Mexique, un autre voyage-aubaine. Avec CPAir, sont inclus dans ce prix: 16 jours de vacances: Mexico, Taxco, Acapulco et Cuernavaca, le voyage aller-retour à partir de Montréal (tarif économique d'excursion de 21 jours), le transport aux hôtels et vice versa, 15 nuits d'hôtel (2 par chambre), 5 repas, et des excursions. Cet hiver, le soleil sera au Mexique... et vous?

Hawaii, enfin l'aubaine rêvée pour bronzer en grand style! Avec CPAir, sont inclus dans ce prix: l'aller-retour tarif excursion à partir de Montréal, 14 jours à Hawaii, un lei "Aloha" à votre arrivée, et votre appartement moderne de grand luxe avec cuisine (4 par appartement). Vous serez chez vous à deux rues de la fameuse plage Waikiki. Cette année, suivez le soleil jusqu'à Hawaii.

Trois pays du soleil à bon compte. Trois suggestions seulement pour passer des vacances d'hiver merveilleuses. Votre agent de voyages peut vous en faire beaucoup d'autres, grâce à CPAir. Jamais son choix de vacances ensoleillées n'a été aussi vaste et aussi adapté aux différents budgets. Appelez-le donc!

À la conquête du monde avec CPAir

# CPAir



Sous quelque latitude que ce soit, notre agence vous y conduira

LE PASSEPORT PARFAIT POUR LE PLAISIR DE VOYAGER

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

# VOYAGES TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES ET LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

Services gratuits

## Ottawa

### Automobiles

Le ministre du commerce, M. Jean-Luc Pépin, a annoncé hier qu'il se proposait d'aborder, dans de prochains entretiens avec les manufacturiers d'automobiles, la question de la parité des prix entre les véhicules vendus au Canada et ceux vendus aux États-Unis. Le ministre d'autre part a laissé entendre que le gouvernement américain avait demandé certains changements dans l'accord tarifaire de l'industrie de l'automobile, intervenu en 1965, mais sans préciser lesquels.

### Relations canado-américaines

Le président du comité parlementaire sur les affaires extérieures, le député libéral de

Toronto-St-Paul, M. Ian Wahn, a annoncé que son comité entreprendrait prochainement une étude approfondie des relations canado-américaines, portant plus particulièrement sur les instruments de relations avec Washington et sur la coordination de la politique ainsi que sur les principes généraux de la politique canadienne vis-à-vis des États-Unis. Le directeur-général de l'Institut canadien des affaires internationales, M. John Holmes, et l'ancien président du Conseil économique, M. John Deutsch, seront appelés à témoigner devant le comité.

### Nomination

M. Ernest Hébert, jusqu'à maintenant membre du corps diplomatique du ministère des affaires extérieures, a été

nommé hier assistant spécial du ministre de la justice, M. John Turner. M. Hébert a déjà occupé les postes de consul et de second deuxième secrétaire de l'ambassade canadienne en République congolaise.

### Peine capitale

Le gouvernement ne projette pas de changer sa position sur l'abolition temporaire de la peine capitale. C'est ce qu'a déclaré hier le premier ministre, M. Trudeau, en réponse à un député qui lui faisait remarquer que 314 meurtres avaient été commis en 1968 en comparaison de 220 en 1966. C'est en 1967 qu'est entrée en vigueur l'abolition temporaire (5 ans) de la peine capitale pour les meurtres, à l'exception des meurtres d'agents de la paix et de gardiens de prison.

# arts et spectacles

## CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION OPUS 2 À L'OSM L'objectif fixé ne peut être inférieur à \$326,000

par Jacques Thériault

Comme l'an dernier, l'Orchestre Symphonique de Montréal lance une campagne de souscription dont l'objectif est fixé à \$326,000; cette somme devra être recueillie auprès du public montréalais qui a la conviction "qu'un orchestre symphonique de premier ordre est une partie intégrante de notre métropole". Au cours de la conférence de presse qu'on a tenue à cet effet, mardi soir au foyer Beauchemin de la Place des arts, l'administration de l'OSM a néanmoins précisé qu'il ne s'agissait plus cette année d'une "question de survie mais qu'il lui fallait vivre et bien vivre".

Le président de l'OSM, M. W.J. Bennett, a donné un aperçu de la situation financière en ces termes: "Dans le rapport que je soumettais lors de l'assemblée annuelle de l'orchestre, je mentionnais que notre budget pour la saison en cours prévoyait un déficit administratif de \$921,000. Lorsque je dis déficit administratif, je veux dire la différence entre le revenu provenant des concerts et le coût des salaires, de la location des salles et autres déboursés. La saison dernière, c'est-à-dire la saison se terminant le 30 avril 1969, notre déficit administratif fut de \$875,000. En d'autres termes, pour la présente saison qui se terminera le 30 avril 1970, nous prévoyons une augmentation de notre déficit administratif au montant de \$46,000."

Soulignant que la situation financière de l'OSM peut, à première vue, paraître moins satisfaisante encore cette année, M. Bennett a apporté les explications suivantes: "Cette année, nous nous attendons à une augmentation substantielle de revenus, environ \$208,000. Les revenus de la saison d'été ont été plus élevés que nous nous y attendions et les revenus de la saison d'hiver surpassent jusqu'à présent ceux de l'an dernier."

Notre problème c'est que nos dépenses ont aussi augmenté — approximativement de \$254,000.

Le président de l'OSM a également précisé que l'augmentation des salaires des musiciens atteint la somme d'environ \$148,000, et que seule une rémunération adéquate était susceptible de "maintenir un haut degré de qualité".

### La Place des arts pourrait bien fermer ses portes si...

Prenant ensuite la parole, M. Robert Bruck, qui est le président de la présente campagne de souscription, lança sur un ton un peu alarmiste: "Ce n'est pas trop s'avancer de dire que, si elle devait perdre son principal locataire, soit l'Orchestre Symphonique de Montréal, la Place des arts pourrait bien se voir forcée de fermer ses portes. Bien sûr les difficultés financières ne sont pas l'apanage de l'Orchestre symphonique. Mais nous croyons que celui-ci joue un rôle essentiel dans la bonne entente au sein de la population et que, à ce titre, il mérite l'aide de tous et chacun des membres de la collectivité."

M. Bruck souligna enfin que les abonnements ne suffisaient pas à financer l'OSM, que les paliers administratifs fédéraux, provinciaux et municipaux avaient avisé la direction de l'orchestre qu'ils réduiraient leurs subventions "à moins que les Montréalais y aillent de leurs propres deniers", et que cette participation au financement de l'orchestre devait être "à la mesure de son importance".

Pour justifier toutes ces injections financières se chiffrant à \$326,000, M. Bruck dit que l'OSM recevra \$595,000 en sub-

ventions des trois gouvernements et que le déficit d'exploitation étant de \$921,000, l'objectif de la campagne 1969-70 ne pouvait donc être inférieur au montant fixé.

### Il n'y a pas une ville au Canada qui donne autant pour son orchestre

Invité d'honneur à cette conférence de presse, M. Léon Lortie, le président du Conseil des arts de la région métropolitaine, rappela d'abord la situation alarmante dans laquelle se trouvait l'OSM l'an dernier. "Ces difficultés qui s'accroissent d'année en année nous faisaient craindre la fin de notre orchestre. Heureusement, il n'en est rien parce que l'administration de l'OSM a donné un coup de barre du bon côté et au bon moment (...). L'Orchestre Symphonique de Montréal doit être le plus grand orchestre du Canada et nous ferons tout ce qui est nécessaire à cet effet." Il poursuivit: "Pour Montréal, l'OSM est une nécessité; si il disparaissait, plus de 15,000 personnes ne pourraient chaque semaine écouter de la bonne musique".

"Il n'y a pas une ville au Canada qui donne autant pour son orchestre. C'est un orgueil pour nous de posséder le meilleur orchestre et la meilleure salle du Canada (...). Mais, à Montréal, il n'y a pas que l'OSM: nous devons aussi aider des troupes de théâtre, des musées... et nos ressources ne sont pas aussi élevées qu'espérées."

Soulignant lui aussi qu'il n'était plus question de survie pour l'OSM mais que la bonne marche de la campagne n'en était pas moins essentielle, M. Lortie conclua en ces termes opportuns: "L'orchestre attirera plus de gens dans la mesure où les programmations des concerts seront plus diversifiées. Preuve en est de la dernière série estivale qui permit à plusieurs Montréalais de savoir ce qu'est un orchestre symphonique sans qu'il leur en coûte trop cher".

## Des Canadiens au Met

NEW YORK (PC) — La dernière étape des auditions organisées par le Conseil national du Metropolitan Opera, a été reportée à une date indéterminée.

Deux Canadiens se sont qualifiés pour les finales 1969. Le Metropolitan Opera de New York n'a pas encore commencé sa saison par suite d'un désaccord avec quelques-uns de ses syndicats.

Le Conseil d'administration n'ayant pas jusqu'à présent conclu un accord, a remis à plus tard les auditions finales qui devaient avoir lieu le 2 novembre.

Kristi Vensand, 27 ans, soprano de Winnipeg, et Perry Price, 29 ans, ténor de West Vancouver, Colombie-Britannique, sont au nombre des dix candidats qui avaient été choisis pour les finales, en avril.

Un porte-parole du Metropolitan Opera a déclaré que Perry Price

est actuellement en Californie, répétant son rôle dans "Tannhäuser" qu'il chantera les 13 et 15 novembre, avec la compagnie d'opéra de San Diego.

Mlle Vensand continue ses études musicales en Allemagne de l'Ouest.

Après avoir remporté les honneurs des concours régionaux, tous deux avaient participé aux auditions tenues en avril à New York, et avaient gagné des bourses d'étude de deux mille dollars.

Les dix finalistes se disputent éventuellement d'autres prix et des possibles engagements au Met.

## Horaires des théâtres

COMEDIE CANADIENNE — Les Cyniques et La Nouvelle Brétèche — 20h30  
LANOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE  
Lundi, mardi à 20h, mercredi à 19h30, vendredi 20h, samedi à 20h30, dimanche 19h30  
LE PATRIOTE — Les Jérémiades  
LE PATRIOTE A CLEMENCE — "Le tabou de Varlogue" de Raymond Levesque  
RIDEAU VERT — "Ces amants étranges" — 20h30; relève lundi — dim. 19h30

## Horaires des cinémas

EN LANGUE FRANCAISE	EN LANGUE ANGLAISE
ARLEQUIN — "Une corde, un rot" et "48 heures d'amour"	ALOUETTE — "Paint Your Wagon" — 8:30
BURKI — "Tu sera terriblement gentil" et "La Récréation"	AVENUE — "Last Summer" 1:30 - 3:25 - 5:20 - 7:25 - 9:20
BONAVENTURE — "Oliver" 2:00 - 8:30	ART — "Before Winter Comes"
CANADIEN — "Ingrid" 12:15 - 2:30 - 4:25 - 6:40 - "Le crime de David Levinson" 3:10 - 6:30 - 9:45	ATWATER 2 — "Panama"
CHAMPLAIN — "Les diables, les miens, les autres" et "Sé, peure et dynamite"	CAPITOL — "The Southern Star"
CHATEAU — "Femme et tentation" et "Les secrets d'une fille de Soho"	CINEMA 1 COTE DES NEIGES — "Oliver"
CINEMA DE PARIS — "Le Mariage" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30	CINEMA WESTMOUNT SQUARE — "Me No Me" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
QUEMAZIE — "Fanny Girl" français 8:00 - Sam. 2:00 - 8:30; dimanche 2:00 - 8:00	CINEMA IMPERIAL — "Mediterranean Holiday" 8:30 matines; mer. sam. 2:00 et dim. 2:00 et 7:30
DAUPHIN — Salle Renouf: "La Chamade" 7:30 - 9:30 - sam. dim. 1:30 - 3:30 - 5:30	CLY — "Home and Juliet"
Salle McLaren: "La Vie, l'amour, la mort" même horaire	CINEMA — "The Best House in London" 1:30 - 3:15 - 5:15 - 7:10 - 9:10
ELECTRA — "Pierre et Sabine" et "La Tour de Nesle"	LOWEYS — "The Gypsy Moths"
ELYSEE — Salle Renouf: "Ma Nuit chez Maud" 7:30 - 9:30 - sam. dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30 - Salle Eisenhower: "Un sorcier en train" même horaire	MUNKLAND — "Jonko Alaska Boy" 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
FLIEUR DE LYS — "Hibernatus" 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30	PALACE — "Sweet Charity"
FRANCAIS — voir Châteaus	PLACE DE CANADA — "The Battle of Britain" 8:30 - 9:30
GRANADA — voir Châteaus	PLACE VILLE MARIE — Grande Salle: "The Starke Carter" 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10 - Petite Salle: "The Graduate" 12:30 - 2:30 - 4:30 - 6:30 - 8:30
JEAN-TALON — "Hibernatus" 6:45 - 10:25 dim. 12:00 - 3:25 - 6:45 - 10:25 - "Les jeunes loups" 8:30 - dim. 1:30 - 4:50 - 8:20	SEMI — "Goodbye Columbus" 1:25 - 3:25 - 5:25 - 7:25 - 9:00
MAISONNEUVE — voir Jean-Talon	VAN HORNE — "Medium Cool" 1:00 - 2:30 - 4:00 - 5:30 - 7:00 - 8:30
MIDMIDNIGHT — voir Electra	WESTMOUNT — "Midnight Cowboy" 12:30 - 2:40 - 4:50 - 7:05 - 9:20
MIDMIDNIGHT — voir Electra	YORK — "Take the Money and Run"
PAPINEAU — "Valère" 2:40 - 6:05 - 9:40	
PARISIEN — "Les Amoureux de Lady Hamilton" 10:00 - 12:00 - 2:15 - 4:30 - 6:45 - 9:10	
PRALLE-voir Mid-Minuit	
RIVOLI — "Mon homme" et "Les 3 Sergents du fort Madaïra"	
SALLE HERMES — "Le Mariage" 8:00 - 10:00 - dim. 2:00 - 4:00 - 6:00 - 8:00 - 10:00	
SAINT-DENIS — "Une garce inconsciente" et "Le grand dadaï"	
VERMOREL — "Z" — 12:45 - 3:00 - 5:15 - 7:30 - 9:45	
VERDI — "Calcutta" 7:30 et 9:30 sam. et dim. 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30	

## Horaires

CBFT @	CBMT @
9:30 Aujourd'hui à CBFT	12:00 Les P'tits bonshommes
9:30 Les Oraleins	12:18 Première édition
9:30 Zéro, un, Londres	12:15 Côté-mardi
10:00 Le roman de la science	"Les Amours Inconnus à l'aube"
10:30 En mouvement	2:00 "L'Événement de l'été" (Fronteras)
10:45 Monsieur Surprise présente	2:30 Madame s'amuse
11:00 La souris verte	4:00 La cabane à Midas
11:15 Cinéma	4:30 Banana Split
"Dick Turpin, bandit gentleman" (E.U.)	5:00 Le 5 à 8
1:00 Cinéma	6:00 Studio 10
"Les Combattants de la Nuit" (E.U. 1960)	7:00 Le 10 vous informe
2:30 Ouf ou non	7:25 Les Commentaires de Me. Alband "Flamand"
2:30 Femme d'aujourd'hui	7:30 Les grandes productions: "Quo de neul Poussat" (E.U.)
4:00 Bobino	8:30 Réal Giguère illimité
4:30 Pécio	10:30 Le 10 vous informe
5:00 Walt Disney présente	11:00 En pantoufles: "Dis Hommes pour l'été" (E.U.)
6:00 Les 2 D	12:30 Dernière édition
6:30 Téléjournal	12:45 Fermeture
6:40 Nouvelles du sport	
6:45 24 heures	
7:00 Format 30	
7:30 La Bohème	
8:00 Minnesota à Montréal	
10:30 La pair gag	
10:50 Politique provinciale: "Parti libéral"	
11:00 Le point	
11:30 Nouvelles du sport	
11:40 Les Incorruptibles	
11:55 Téléjournal	
CFTM @	CBMT @
7:15 Mire et musique	8:00 Test Pattern and Music
7:30 Les P'tits bonshommes	8:30 Stand-by-six
7:45 C'est parti	9:00 Québec School Telecast
8:45 90-24-36	9:30 Québec School Telecast
9:00 Midsau est servie	9:30 Québec School Telecast
9:30 Le bonjour du jour	9:45 Québec School Telecast
10:30 Leçon de beauté	10:00 Québec School Telecast
10:45 La santé dans votre assiette	10:30 Friendly Giant
11:00 Réponses à tout	10:45 Chez Hélène
11:30 Eternel amour: "Tou Normand" (4)	11:00 Mr. Dress-up
	11:25 Double Exposure
	11:35 CBC TV News
	11:50 Dick Van Dyke
	12:30 Search for Tomorrow
	1:00 L'heure de l'été
	1:30 As the World Turns
	2:00 Strange Paradise
	2:30 Coronation Street
	3:00 Take Thirty
	3:30 Edge of Night
	4:00 Galloping Gourmet
	4:30 The Banana Splits
	5:00 Shipley the Bush Engineer
	5:30 The Beverly Hills
	6:00 The Ghost and Mrs. Muir
	6:30 Hourglass
	7:00 The Nature of Things
	8:00 Green Acres
	8:30 Johnny Carson Spécial
	9:30 The Bob Hope Spécial
	10:30 Irish Coffee
	11:00 CBC National News
	11:15 Night Report
	11:55 Viewpoint
	11:40 Côté-Six "Meeting in the South Sea"
	1:00 Final Report

Mangez du beurre  
**MY COUNTRY**  
fabrique par  
**Landmark**

### LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

**Blue Bonnets**

TOUS LES SOIRS À 7h.45  
EXCEPTÉ LE JEUDI  
LE DIMANCHE À 2h.00

**ICE CAPADES**

Le spectacle rêvé pour toute la famille!

Productions superbes  
Costumes d'une rare richesse!  
... le fascinant écran magique MULTI-VISION

En vedette:  
Les plus célèbres champions potineurs olympiques et du monde

Splendeur! Musique! Enchantement! Comédie!

Soirée d'ouverture LUNDI 10 NOV.  
Réservée à STEINBERG

du 10 au 17 nov.  
- Matinées - samedi et dimanche à 1.30 et 5.30 p.m.

Lundi à vendredi 8 h. p.m.  
samedi soir à 9 heures p.m.

Billets à prix populaires: 2.50, 3.50, 4.50, 5.00

Commandes postales acceptées maintenant

**FORUM**

Billets en vente maintenant au Forum seulement

**VU**  
le dernier film  
de LOUIS MALLE  
**CALCUTTA**  
ce soir à 7h.30 et 9h.30  
au VERDI (277-4145)

**2e SEMAINE**

FESTIVAL DE CANNES 1969

PRIX DE L'INTERPRÉTATION MASCULINE TOUTOUCHE

JEAN MONTEAU  
IRÈNE PARRA  
OLIVIER TRINQUANT  
COSTA GAVARRI

12.45.3.00.5.15.7.30.9.45

**VENDOME**  
PLACE VICTORIA TEL 878-1451

**la Chamade**  
14 ANS

Catherine Desnoes  
Michel Piccoli

Après le roman de Françoise SAGAN

**L'AVEU L'AMOUR**  
14 ANS

CE SOIR: 7.30 - 9.30

**LE DAUPHIN**  
721-0060

SALLE RENOUF  
"SUPRÊMENT MAÏTRISE SUR LA PROLITE, LA PASSION, LA SEXUALITÉ ET LA POÏ" — Râblés

JEAN-LOUIS TRINQUANT  
FRANÇOISE FABIAN

**MA NUIT CHEZ MAUD**

UN FILM DE ANDRÉ BELLIANT

13e SEM.

**théâtre du rideau vert**  
4664, rue Saint-Denis - Métro Laurier, sortie Gifford

DJ MARDI AU SAMEDI À 20 H. 30 DIMANCHE 19 H. 30

Dès aujourd'hui  
**"LE COUP DE L'ÉTRIER"**

Mus de scène: G. GROSSE et T. BRUN AMOUR

avec  
GILLES PELLETIER  
BEATRICE PICARD  
BENOIT GIRAUD  
VERONIQUE O'LEARY

**"AVANT DE T'EN ALLER"**

avec  
BEATRICE PICARD  
BENOIT GIRAUD  
FRANÇOISE CARTIER  
MARIE BÉGIN

Mus de scène: YVETTE BRUN AMOUR

Réservations: 844-1793

**CINERAMA**

EN CINERAMA ET TECHNICOLOR

**MEDITERRANEAN HOLIDAY**

SON STEREO- PHONIQUE

CROISIÈRE EN MEDITERRANEE

UN MUSICAL DE TOUTE BEAUTE... UN VOYAGE DE TOUTE SPLENDEUR...

FAUTEUILS RÉSERVÉS EN VENTE... par poste ou au théâtre

MORGAN (C. d'achat) Boulevard et Dorval; NUCKLE PHARMACIE (C. d'achat) Laval; PINEAULT LIBRAIRIE 3320 Ontario est.

4e SEMAINE pour tous

**IMPERIAL CINERAMA** METRO STATION PLACE DES ARTS

1430 Bleury, Mt. - AV. 8-7102 ou 5603

**GUY**

LE CROISÉ DES CAPRIÈRES

UNE SEMAINE SEULEMENT

"Dazzling! Once you see it, you'll never again picture 'Romeo & Juliet' quite the way you did before." — LIFE

**FRANCO ZEFFIRELLI**

**ROMEO & JULIET**

EN COULEUR

PRIX SPÉCIAL POUR ÉTUDIANTS 10\$ à 15\$

un film drôlement érotique et... érotiquement drôle!

**Erösissimo**

ANNIE GIRARDOT JEAN YVES LEFÈVRE

HORAIRE: 1.00 - 2.10 - 5.20 - 7.25 - 9.35  
Dernier spec. complet à 9.00 p.m.

LE TOUT NOUVEAU CINÉMA

**BERRI** ST-DENIS et STE-CATHERINE 878-2424

Les Mémoires Intimes d'une Femme qui a connu beaucoup d'Hommes mais "Un Seul Amour"

Dernière Semaine

**MICHELE MERCIER**

**LES AMOURS DE LADY HAMILTON**

**PARISIEN** LES GALERIES D'ANJOU 353-5940  
100, QUEBEC ST., CATHÉRIE TEL 851-2024

Représentation à 10.00, 12.00, 2.15, 4.30, 6.45 et 9.10 P.M.

La soir à 7.10 et 9.05, Sam. & Dim. continué depuis 1.00 P.M.

**CINEMA** LES GALERIES D'ANJOU 353-5940  
MÉTROPOLITAIN et MONTEIL ST-LEONARD

### "LE RÔLE DE MCGILL AU QUÉBEC"

Symposium - organisé par  
L'AGEAS de l'Université McGill  
Centre Universitaire, 3480 rue McTavish

Du jeudi, 6 novembre au dimanche, 9 novembre

Jeudi, 20:00 h.: L'historique de McGill  
Vend., 20:00 h.: McGill et la communauté  
Sam., 10:00 h.: McGill et ses relations avec le tiers-monde.

Sam., 13:00 h.: McGill français ou anglais  
Dim., 13:00 h.: L'avenir de McGill

**Ateliers, samedi, après-midi**

15:30 h.: L'Université McGill et la communauté  
Le rôle historique de McGill envers les minorités ethniques.  
La société future et la future université

17:00 h.: La langue d'éducation et de travail et l'assimilation croissante du Québec à l'anglais.  
Les relations de McGill avec le gouvernement provincial.

**Liste partielle des panelistes:**

Raymond Lemieux, Nick Ciannara, Stanley Gray, Maxwell Cohen, Robert Abum, Rosie Douglas, Dr. V. Goldblom, Jacques Ferron, Michael Oliver, Laurier Lapiere, Pierre Bourgauf.

**Concert, samedi soir:**

Pauline Julien et le quatuor de jazz Libre du Québec. - Prix d'entrée: \$2.00 - Prix d'étudiant: \$1.00.

Un étincelant festival de musique, de chansons et de danse russe.

Directement de Moscou et pour la première fois au Canada.

**L'ORCHESTRE de Balalaïkas**

**OSIPOV** le plus considérable ensemble du genre au monde.

dirigé par VICTOR DUBROVSKY. 70 musiciens virtuoses. Le Manoir de D.U.R.S.S.

avec des solistes de l'OPÉRA BOLSHOI de l'Opéra de Leningrad et des Danseurs Étoiles

27, 28, 29, 30 NOVEMBRE 8 h. 30  
matinée dim. 30 nov. 2 h. 30

Une éblouissante soirée qu'aucun vrai mélomane ne doit manquer.

PRIX SOIRS: \$2.50 - \$3.00 - \$4.00 - \$5.00 - \$6.00 - CHARGÉ  
MATINÉE: \$2.00 - \$3.00 - \$3.50 - \$4.00 - \$5.00

BILLET D'ÉTIUDIANT (\$1.00) se présenter en personne à CCA seulement.

COMMANDES POSTALES à CCA seulement. 1872 r. Sherbrooke avec chèque ou mandat et enveloppe retournée affranchie.

LOCATION PAR TÉLÉPHONE: 932-2171

À gagner un voyage pour deux, MOSCOU-BOLSHOI, VOI AIR CANADA

**CINÉMAS GRIMCO AMUSEMENT**

17e Semaine

**Je Suis Curieuse (jaune)**

UN FILM DE VILGOT SJÖMAN EN NOUVEAU SOUS-TITRES FRANÇAIS

SEMAINE 7.30 - 10 h. - Samedi 5.7.30-10.

FESTIVAL 1206, E. STE CATHERINE 525-8600

**LOUIS DE FUNÈS DANS HIBERNATUS**

14 ANS

EN COULEURS

2ème GRAND FILM

JEAN-TALON MAISONNEUVE 525-2178  
725 7000 FLEUR DE LYS 288-3303

Toute une surprise de Claude Berri celui qui nous a donné "LE VIEIL HOMME ET L'ENFANT"

14 ANS

**LE MARIAGE**

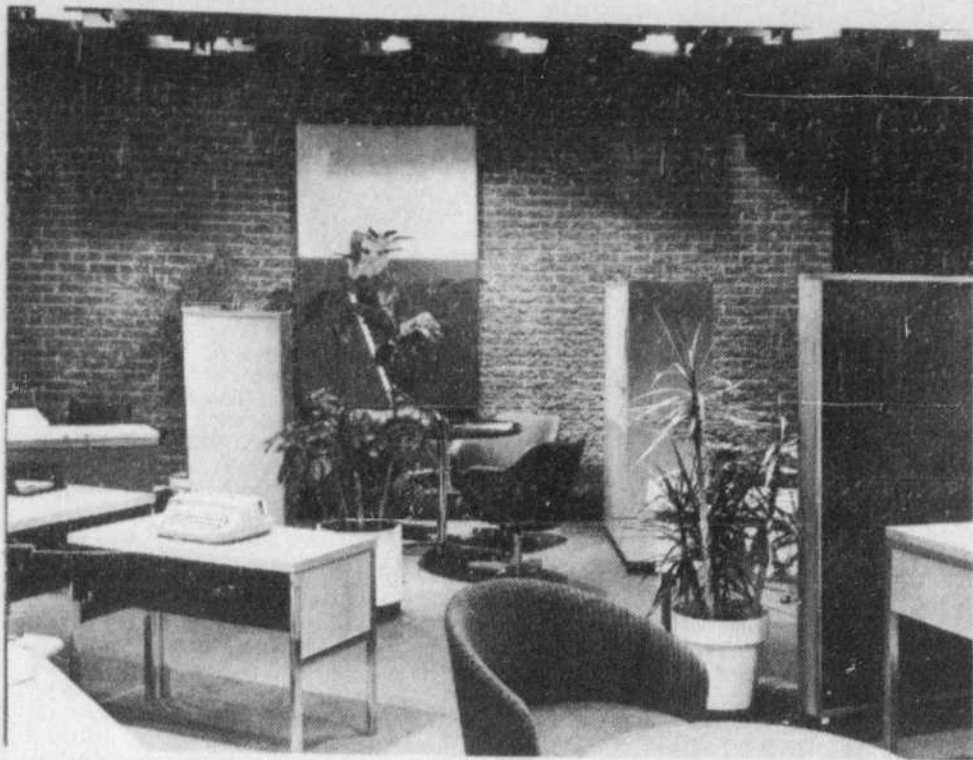
EN COULEURS

SALLE HERMES: En semaine: 8:00 - 10:00, Dimanche: 2:00, 4:30, 6:30, 8:00, 10:00  
CINÉMA DE PARIS: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30

**CINÉMA DE PARIS** 500, QUEBEC ST., CATHÉRIE 861-7996 - 5550, OUELLET, Sherbrooke 489-5559

# condition

# féminine



La vie de bureau pour la majorité d'entre nous représente encore un monde triste, gris, sans fantaisie. Le concepteur de demain voit les choses bien autrement que le démontre le "bureau paysager" vedette de l'exposition "Le bureau, planification du milieu" qui a lieu actuellement à Design Canada, à la Place Bonaventure.

## Les employés de bureau travailleront-ils mieux dans un décor paysager?

La nécessité de trouver des moyens plus efficaces pour faire face au rôle nouveau des employés de bureau et aux méthodes commerciales modernes, ainsi que le coût élevé de l'espace ont inspiré de nouvelles conceptions en planification de bureau.

quoique différentes par la nature et les besoins de certaines entreprises. L'exposition de Design Canada en illustre au moins trois, en plus de l'aménagement paysager: les centres de travail, les bureaux privés et les services administratifs.

### Rencontre d'experts

Près de 150 dirigeants d'entreprises, administrateurs, manufacturiers, architectes et designers se rencontreront

mercredi prochain, 12 novembre au salon Outremont de la place Bonaventure, pour faire le point sur les plus récentes techniques de planification utilisées dans la conception et l'aménagement des bureaux.

Sous l'initiative du Conseil national de l'esthétique industrielle et du ministère de l'industrie et du commerce, trois conférenciers seront invités à traiter design, en insistant surtout sur la nature des techniques de planification, leur nécessité dans un bureau qui se veut productif et leur influence psychologique, physique et économique dans un lieu de travail.

## Colloque sur le cancer, les 13, 14 et 15 novembre

Le Québec a le taux de mortalité le plus élevé de toutes les provinces canadiennes en ce qui concerne le cancer. C'est un record dont nous n'avons pas à nous féliciter notant un participant à la conférence de presse qui avait lieu hier, en vue d'annoncer au public le prochain congrès sur le cancer qui aura lieu à Montréal les 13, 14 et 15 novembre prochain.

C'est une étude effectuée à travers le Canada par l'Institut national de recherche sur le cancer qui a permis d'établir ces statistiques a révélé le Dr Pierre Audet-La-pointe qui agira comme mo-

dérateur au cours du prochain colloque. Les causes de ce taux élevé ne sont pas connues mais il est intéressant de noter que le Québec est une des seules provinces où il n'existe aucune législation pour le dépistage et le traitement du cancer. En Colombie-Britannique, une telle législation est déjà vieille de trente ans, a-t-on dit. L'augmentation des cas de maladies cancéreuses est de 12 à 13,000 chaque année.

Un nombre impressionnant de Québécois meurent chaque année du cancer. De plus, en ce qui a trait aux techniques de dépistage du cancer et aux traitements appropriés, il y a manque d'organisation. C'est donc afin de sensibiliser le public et les omnipraticiens à ces problèmes très urgents qu'un symposium sur le cancer au Québec se tiendra les 13, 14 et 15 novembre prochains, à l'auditorium de l'Institut de diagnostic et de recherches cliniques, au 110, rue Saint-Paul.

Cette importante rencontre, organisée sous les auspices de la Faculté de médecine de l'Université de Montréal, du Ministère de la Santé de la Province de Québec et de la Société canadienne du cancer réunira pour la première fois au Québec, d'éminents spécialistes venant d'Europe, des provinces maritimes et de l'Ontario.

Parmi les spécialistes étrangers, signalons le Dr Eugène Thiessen du Preventive Medicine Institute de New York, le Dr W.G. Cosbie de l'Ontario Cancer Treatment and Research Foundation et enfin le professeur F. Cabanne, directeur du Centre de lutte contre le cancer Georges-François Leclerc de Dijon, France. D'autres aussi de l'Université McGill, de la Société canadienne du cancer, de l'Institut national du cancer au Canada et de l'Hôpital Notre-Dame prendront la parole.

Un thème a été choisi pour chacune des journées: le 13 novembre: Épidémiologie et dépistage du cancer au Québec; le 14 novembre: L'état actuel du traitement du cancer au Québec et enfin le 15 novembre: Le Cancer: Enseignement et financement au Québec.

## La psychose, une maladie d'aujourd'hui préoccupe les chercheurs

par Solange CHALVIN

Pour rendre hommage au fondateur de l'Institut Albert-Prévost, l'équipe médicale a décidé au moment du cinquantième anniversaire de l'institution d'organiser un colloque qui débute ce matin au Château Champlain et qui groupe environ 700 chercheurs européens et américains.

Lors d'une conférence de presse à la veille de l'ouverture du colloque, le directeur médical, le Dr Gilles Lortie a rappelé le caractère particulier de cette institution qui est un centre intermédiaire entre l'hôpital d'internement et un lit dans un hôpital général, soit un centre d'accueil et de traitement qui ressemble plus à une grande maison communautaire qu'à une institution pour malades mentaux. Les journalistes qui assistaient hier matin, à cette conférence de presse dans les murs de l'Institut ont été à même de réaliser ce que ce nouveau mode de vivre signifiait puisque les malades ont toute liberté de se promener où bon leur semble dans la maison.

Fondé en 1919, l'Institut a franchi plusieurs étapes avant d'acquiescer son statut non seulement de refuge pour les victimes d'un mode de vie épuisant, a dit le psychiatre, mais d'Institut de formation pour une équipe médicale et para-médicale spécialisée. La venue du Dr Camille Laurin, en 1957, a été un premier jalon vers la création d'équipes thérapeutiques composées de spécialistes dans tous les domaines. Comme résultat d'une démocratisation du rôle de l'Institut et des structures avec participation de toute l'équipe, des services nouveaux ont été créés. Parmi ceux-ci les services externes qui ont permis de faire baisser le pourcentage d'admissions de névrotiques de 46 p.c. en 1959 à 38 p.c. en 1968. Les lits sont aujourd'hui occupés par ceux qui en ont davantage besoin, c'est-à-dire les psychotiques.

### Projets et réalisations

Parmi les réalisations récentes de l'Institut, le Dr Pierre Doucet, secrétaire du colloque, a fait état de la publication d'un livre réalisé en collaboration avec vingt-huit auteurs reconnus pour leurs travaux sur différents aspects de la psychose. Publié par la Fondation Excerpta Medica, ce livre intitulé "La problématique de la psychose" sera l'instrument de travail et de discussion des participants au colloque qui échangeront leurs expériences et seront invités à donner leurs opinions et à critiquer les idées de leurs collègues. "Reculer les frontières de l'inconnu dans le champ de la psychose" est une préoccupation commune à tous les spécialistes dans le domaine si mystérieux des soins psychiatriques.

Du côté des projets, le directeur général, M. Jean-Louis Bourret, souhaite que les autorités gouvernementales accordent à l'Institut des facilités accrues pour réaliser pleinement son rôle d'institution d'avant-garde: mise sur pied d'un atelier protégé, rénovation de certains locaux vétustes de l'hôpital, construction de locaux adéquats pour un département de l'enfance et de l'adolescence.

### La psychose, une maladie fréquente

Si les spécialistes ont décidé d'axer leur colloque sur la psychose, c'est que cette maladie est très fréquente, a dit le Dr Camille Laurin, président du colloque. Il est urgent de s'interroger sur les moyens de prévenir la psychose, sur les méthodes de traitement permettant d'abréger les cures et sur les causes héréditaires, familiales ou sociales qui accompagnent la psychose.

Si bien des progrès ont été accomplis, a signalé le Dr Laurin dans le domaine des méthodes thérapeutiques, si la découverte de nouveaux produits et de nouvelles techniques, nous permettent aujourd'hui de guérir plus rapidement les victimes atteintes de cette maladie, il ne faudrait pas croire que les recherches sont très avancées dans cette science de la compréhension de l'homme.

Les préjugés à l'endroit de la "folie" et du malade mental sont loin d'être disparus, malgré le progrès de la science. Ce colloque permettra, a dit le Dr Laurin, au public qui se préoccupe avec raison de la psychose, de se convaincre que la psychiatrie a déjà résolu quelques mystères — assez en tout cas pour procurer aux malades des soins efficaces lorsqu'ils sont dispensés au tout début de la maladie.

## Sur votre agenda

Date	Invitation	Lieu
5	La vente annuelle de tableaux organisée par le V.O.N. aura lieu de 10h à 20h. Plusieurs artistes exposeront leurs tableaux.	Auditorium de la Banque royale du Canada, Place Ville-Marie.
5	Le Beth Gan Chapter de Hadassah tiendra une vente de vêtements neufs et usagés de 11h à 19h.	Eglise St. Stephen, angle des rues Atwater et Dorchester.
5	La Corporation des diététistes du Québec tiendra sa deuxième réunion pour l'année 1969-70, à 20h.	Hôpital Notre-Dame, Md. (auditorium Rous-selot)
7	Bal annuel de la division C de la Gendarmerie royale du Canada.	Hôtel Reine Elisabeth, Md.
7	Réunion du Club du premier vendredi du mois, section féminine. Messe à la crypte à 14h30, suivie d'une causerie et d'un goûter. Mme Laurent Roquet a intitulé son entretien: "Comment préparer sa vieillesse". Renseignements: 733-8211, poste 72.	Oratoire Saint-Joseph, Md.
7, 8 et 9	Bazar annuel organisé par les dames auxiliaires de l'église orthodoxe roumaine de Montréal. La salle sera ouverte le vendredi de 17h à 22h; le samedi, de 10h à 22h; et le dimanche, de midi à 18h. Renseignements: Mme Andrusca, 352-4098.	Salle paroissiale, 3486, rue Iberville, Mt.
8	Couverture officielle à 20h30 de l'exposition "Jardin des arts", organisée par les Amis de l'Académie des Grands Ballets canadiens. L'exposition se poursuivra le lendemain, dimanche, à compter de 14h. Renseignements: 849-8024.	5415, chemin de la Reine-Marie, Mt.
9	Réunion à 14h de la Société d'hygiène naturelle du Québec. Conférencier: Dr Claude Philpion, spécialiste en Hata et Raja yoga. Sujet: "Les affirmations scientifiques qui guérissent". Renseignements: 279-6641.	Salon Prince de Galles de l'hôtel Windsor.
10	Réunion du Women's Canadian Club of Montréal, à 14h. Conférencier: M. John J. Carson, président de la commission du service civil du Canada. Sujet: "Sex and the Public Service". Renseignements: 486-1470.	Hôtel Windsor.

## Malnutrition élevée chez les enfants d'âge pré-scolaire

ROME (AFP) — "L'indice de malnutrition clinique grave est de l'ordre de 1 à 9 p.c. des enfants d'âge pré-scolaire, suivant les pays. Mais l'incidence des formes latentes de malnutrition peut atteindre 50 p.c., a déclaré le Dr Marcel Autret, directeur de la division de la nutrition de la FAO Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture devant les membres du comité technique des domaines prioritaires de l'organisation.

La malnutrition est une cause directe de haute mortalité chez l'enfant. Quant à la carence protéique "in utero" et dans les premiers mois de la vie, elle ralentit le développement du cerveau, sans possibilité semble-t-il de récupération. La FAO consacre cette année un tiers de son budget annuel, auquel s'ajoutent les contributions des gouvernements, à la malnutrition qui frappe surtout les pays en voie de développement.

## Les femmes acceptent trop facilement d'être moins bien payées que les hommes

Il y a certainement une catégorie de gens qui sont d'avis que les femmes devraient recevoir le même salaire que les hommes, pour un travail équivalent. Il y a d'ailleurs des lois qui l'affirment. Pourtant, c'est le secret de Polichinelle que la réalité est toute autre, et que très peu de femmes se préoccupent d'améliorer cette situation.

De façon générale, les employeurs sont en mesure de trouver de bonnes raisons pour que les femmes soient moins bien payées, mais un relevé effectué récemment par la Presse Canadienne, dans toutes les régions du Canada, démontre que certaines femmes, en fait, se disent d'accord avec cet état de choses. Quoi qu'il en soit, la loi sur l'égalité des salaires est rarement appliquée.

Ce qui fait que cette législation est rarement appliquée, c'est que dans toutes les provinces, sauf l'Ontario, c'est sur l'employée que retombe l'odieux de porter plainte, si elle croit être moins bien payée que son collègue masculin.

Mlle Mary Rocan, du ministère du travail de la Saskatchewan, déclare que le ministère ne peut agir que lorsqu'une plainte est déposée, de sorte que la plupart des femmes ne font rien en ce sens, de peur de perdre leur situation.

L'Ontario en avance C'est n'est pas chaque femme qui consentira à entreprendre de longues batailles juridiques. Ce n'est que dans la province d'Ontario, et seulement depuis janvier dernier, qu'un gouvernement a pris la responsabilité de vérifier les listes de salaires et de faire appliquer la loi.

En effet, dans cette province, lorsqu'une femme porte plainte, on ne révélera pas son nom à son employeur. Et même si aucune plainte n'a

été formulée à ce sujet, la section des services de la main-d'œuvre du ministère provincial du travail peut décider de visiter n'importe quelle compagnie afin de vérifier l'application de la loi. Ces services peuvent ainsi réclamer un maximum de \$1,000 en arriérés de salaires.

Un inspecteur à l'emploi du ministère, M. Harry France, de Hamilton, a déclaré qu'il rencontre de fortes résistances parmi les femmes elles-mêmes. "Les femmes acceptent placidement cet état de choses. Dans plusieurs magasins et manufactures où les femmes sont moins bien payées que les hommes, pour un travail identique, celles-ci vont quelquefois jusqu'à dire qu'elles ne méritent pas d'être payées autant que les hommes".

Mlle June Menzies, une économiste de Winnipeg, révèle le cas d'un comptable qui a fait une demande d'emploi dans un magasin à rayons, il s'agissait d'un poste où aurait été payé un homme \$550 par mois, plus une allocation pour ses dépenses d'automobile. Cette femme, qui possédait les mêmes qualifications, a reçu une offre de \$350 par mois, sans allocation.

Les raisons invoquées Les raisons données pour justifier les salaires inférieurs payés aux femmes sont habituellement qu'elles manquent d'ambition, qu'elles sont susceptibles de se marier, d'avoir des enfants et par conséquent de cesser de travailler.

Un gérant de banque, à Montréal, déclare que les femmes ne sont pas disposées à accepter de longues heures de travail, des déplacements et des cours de perfectionnement. Il ajoute que les femmes conservent leur emploi en moyenne de un à quatre ans. "Souvent, elles veulent

des privilèges, mais ne veulent pas accepter les inconvénients d'une vraie carrière... Nous pourrions dépenser beaucoup d'argent pour les former, mais c'est inutile puisque nous savons qu'elles ne resteront pas".

Enfin Mme A. M. Mardiore, présidente de la Voix des femmes de l'Alberta, dit que toutes les femmes doivent unir leurs efforts pour que cette situation change. "La majorité des femmes disent qu'elles veulent l'égalité, mais le fait qu'elles ne l'obtiennent pas semble indiquer qu'elles ne sont pas vraiment prêtes à lutter pour l'obtenir".

### Que se passe-t-il au Québec?

Pour compléter ce relevé de la Presse canadienne, il nous semble intéressant de reproduire ici des statistiques sur les femmes du Québec publiées à l'intérieur du programme de la pièce Lystrata d'après Aristophane présentée par le TNM et qui poursuit actuellement sa carrière au théâtre Maisonneuve à la Place des Arts.

Population féminine du Québec:	1961 2,827,335	1966 2,892,888	1968 2,964,888
Niveau de scolarité de la population non scolarisée du Québec (Bureau Fédéral de la statistique)			
	Femme %	Homme %	
Aucun	10,362	7%	11,400 8%
1 an et plus	122,916	8,6%	156,175 11,3%
2 ans et plus	612,054	42,7%	586,396 42,6%
3 ans et plus	306,577	21,6%	363,682 19,1%
4 ans	101,613	7,1%	80,951 5,9%
5 ans	112,547	7,8%	80,657 5,9%
6 ans	116,527	8,1%	92,394 6,7%
7 ans			
8 ans			
9 ans			
10 ans			
11 ans			
12 ans			
13 ans			
14 ans			
15 ans			
16 ans			
17 ans			
18 ans			
19 ans			
20 ans			
21 ans			
22 ans			
23 ans			
24 ans			
25 ans			
26 ans			
27 ans			
28 ans			
29 ans			
30 ans			
31 ans			
32 ans			
33 ans			
34 ans			
35 ans			
36 ans			
37 ans			
38 ans			
39 ans			
40 ans			
41 ans			
42 ans			
43 ans			
44 ans			
45 ans			
46 ans			
47 ans			
48 ans			
49 ans			
50 ans			
51 ans			
52 ans			
53 ans			
54 ans			
55 ans			
56 ans			
57 ans			
58 ans			
59 ans			
60 ans			
61 ans			
62 ans			
63 ans			
64 ans			
65 ans			
66 ans			
67 ans			
68 ans			
69 ans			
70 ans			
71 ans			
72 ans			
73 ans			
74 ans			
75 ans			
76 ans			
77 ans			
78 ans			
79 ans			
80 ans			
81 ans			
82 ans			
83 ans			
84 ans			
85 ans			
86 ans			
87 ans			
88 ans			
89 ans			
90 ans			
91 ans			
92 ans			
93 ans			
94 ans			
95 ans			
96 ans			
97 ans			
98 ans			
99 ans			
100 ans			

## Les femmes réclament leur place au conseil du NDP

WINNIPEG (PC) — Les membres féminins du Nouveau parti démocratique n'ont pas réussi à faire accepter 25 représentants au Conseil fédéral du parti, mais grâce à un homme, elles pourraient en obtenir 15. Au congrès tenu cette semaine à Winnipeg, Kristi Macots d'Ottawa, a déclaré que les femmes doivent avoir une forte représentation pour résoudre leurs problèmes. Kackie Larkin Brown, d'Ottawa, a ajouté que l'actuelle

représentation féminine, comprenant cinq membres, tient du symbolisme. Mais Peggy Browse, de Fairview, Nouvelle-Écosse, a affirmé pour sa part, que si 25 femmes occupaient des sièges au conseil, aucune ne serait nommée au conseil en tant qu'individue.

C'est alors que David Lewis, adjoint au chef du parti, a suggéré que la question soit discutée au comité constitutionnel, en présentant une motion voulant que la représentation féminine soit augmentée au total de 15 déléguées.

## Le père célibataire devrait contribuer financièrement à l'avortement

LONDRES (Reuter) — L'homme responsable de la grossesse d'une femme célibataire devrait être obligé de contribuer aux frais d'un avortement, si nécessaire. C'est ce qu'a déclaré la baronne Summerskill, au cours d'un débat à la Chambre des lords du parlement britannique.

La baronne, qui détient un doctorat en médecine, trouve impensable l'attitude des gens ne voulant pas comprendre que la femme ne porte pas entièrement la responsabilité de sa grossesse qui nécessite parfois un avortement.

"Pourquoi faut-il que l'homme s'en tire sain et sauf, non seulement sans douleur physique, mais aussi sans souffrir d'ostacisme social non plus que de privation sur le plan financier?" a-t-elle dit, en posant la question aux parlementaires.

Lady Summerskill a souligné que la Grande-Bretagne a besoin d'un nouveau programme social selon lequel un homme, s'il est prouvé qu'il est responsable de la grossesse d'une femme célibataire, devrait être accusé d'un délit envers la société.

## Quatre séminaires d'information sur les carrières

L'Association des femmes diplômées des universités et la Résidence Montboisé organisent une série de quatre séminaires d'information destinés aux étudiants qui veulent poursuivre des études supérieures. Ces séminaires leur permettront de rencontrer des femmes professionnelles et d'étudier avec elles les carrières qui les intéressent le plus. Plus d'une trentaine de carrières universitaires seront représentées.

Ces séminaires auront lieu quatre samedis consécutifs à compter de cette semaine, 8 novembre et jusqu'au 29 novembre. Les rencontres dureront environ une heure et demie et il est possible de s'inscrire à plusieurs ou à l'ensemble des séminaires. Les seuls frais à débours sont ceux de l'inscription qui s'élève à cinq dollars. Les étudiantes intéressées doivent présenter leur demande d'inscription lors d'une entrevue à la Résidence Montboisé, au 5330, rue Louis-Collin, Montréal 250. Pour plus de renseignements: 733-1781 ou 733-3098.

## LA COUTURE CHEZ SOI



Patron no: 592  
Gardez leurs pieds au chaud en tricotant ces gais pantouffles!

Le patron imprimé no 592 est offert pour les grandeurs 4 - 12 inc.

Ce patron est en vente au prix de \$1,00 au service des patrons. Le Devoir, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Les commandes doivent être faites par écrit, très lisiblement, avec tailles et numéros exacts, en ayant soin d'inclure un bon de poste. Le patron commandé vous parviendra dans une quinzaine de jours environ.

807 est, rue Laurier (métro: Station Laurier) 272-4065 - 272-4086 - 272-5440

Roger Lebert, prop. Diplômé du Club Gastronomique Prosper Montagné de Paris

# Anjou QUÉBEC

La Boucherie Charcuterie Française de Montréal depuis 16 ans au service des gourmets

vous offre chaque semaine un SPÉCIAL qui vous incitera à venir nous voir ou à vous faire livrer - N'hésitez pas!

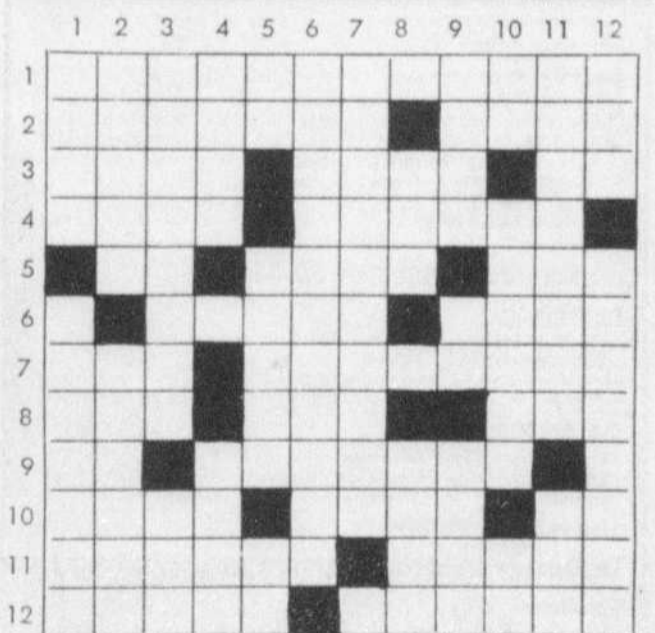
VIANDE DE 1er CHOIX

Cette semaine goûtez à notre savoureux

Rosbif parisien ..... \$1.39 la livre (rég. \$1.59)  
Galantine de volaille au cognac ..... \$1.49 la livre (rég. \$1.79)

Livraison gratuite - dans toute la ville - rive sud, le jeudi matin - Fermé tous les lundis

## les MOTS CROISÉS du Devoir



- Horizontalement**
- Ce qu'il y a de principal, de meilleur, de plus parfait dans une chose.
  - Caractère de ce qui est urgent. — Couverture d'un bâtiment.
  - Ancienne mesure de longueur. — Point d'attache. — Petit cube.
  - Oiseau de l'ordre des échassiers. — Remuer, bouger.
  - Note de la gamme. — Que l'on apporte en naissant. — Trois fois.
  - Gravure. — Nid des oiseaux de proie.
  - Préfixe signifiant favorable à. — Garnissais de meubles.
  - Partie tombante et flottante d'un vêtement. — Débit de boisson. — Préfixe indiquant terre.
  - D'un verbe gai. — Régimbe.
  - Greffa une ente sur. — A eux. — Cadmium.
  - Foule de gens méprisables. — Représenter par gestes.
  - sans paroles.
  - Niche funéraire à fond plat. — Prononce ce qu'il sait par cœur.
- Verticalement**
- Voie publique entre l'eau et les maisons. — Affecté, dépourvu de simplicité.

**Solution d'hier**

1. DÉMISELONNEMENT  
2. DÉMISELONNEMENT  
3. DÉMISELONNEMENT  
4. DÉMISELONNEMENT  
5. DÉMISELONNEMENT  
6. DÉMISELONNEMENT  
7. DÉMISELONNEMENT  
8. DÉMISELONNEMENT  
9. DÉMISELONNEMENT  
10. DÉMISELONNEMENT  
11. DÉMISELONNEMENT  
12. DÉMISELONNEMENT

**COURS D'INITIATION à la DECORATION INTERIEURE**

Sous la direction des

**ARTISANS DU MEUBLE QUEBÉCOIS INC.**

Les inscriptions doivent être faites au

88 EST, ST-PAUL date limite d'inscription 10 novembre VIEUX-MONTRÉAL 866-1836

# Les Canadiens ont droit à une information complète et objective de la part d'Ottawa

OTTAWA (Le Devoir) — Pour faire suite à ses recherches, à ses études en matière d'information officielle au Canada, le groupe de travail formule un certain nombre de recommandations tant au niveau des principes qu'à celui des structures d'Information Canada.

Entre autres principes le groupe de travail recommande notamment que soit déclaré publiquement le droit des Canadiens à une information complète, objective et divulguée en temps utile.

Au niveau de principes tels que définis et énoncés par le groupe de travail les recommandations du groupe sont les suivantes:

1) Que soient publiquement déclarés le droit des Canadiens à une information complète, objective et divulguée en temps utile et l'obligation pour l'État de dispenser cette information. Ce droit et cette obligation pourraient être inscrits dans un nouveau texte constitutionnel au chapitre de la liberté d'expression.

2) Qu'un comité des ministres soit chargé de mettre au point des politiques d'information efficaces afin que le pouvoir exécutif soit désormais en mesure de traiter d'une façon plus cohérente et plus économique toute la question des responsabilités fédérales en cette matière.

3) Que le gouvernement propose en temps opportun qu'un comité parlementaire soit saisi des questions relatives

à la politique d'information et que ce comité examine le rapport annuel d'Information Canada.

4) Que soient instituées des consultations fédérales-provinciales en vue de mettre en place un appareil permanent visant à l'amélioration des communications entre les ordres de gouvernement dans le domaine de l'information et entre les diverses régions du pays, avec le public et à l'étranger.

5) Que les administrations provinciales et municipales, les organismes privés et les associations bénévoles soient invités à collaborer à la création et au financement d'un plus grand nombre de bureaux de consultation populaire afin de rejoindre des secteurs de la population qui sont actuellement en marge de l'information officielle.

6) Que soit établie, pour atteindre une plus grande participation et une meilleure compréhension de la démocratie et du gouvernement, une division d'"enquêtes sociales" (associée au bureau fédéral de la statistique) qui permettrait au gouvernement et au parlement de mieux comprendre les besoins de la population et de juger les répercussions sur elle de la législation fédérale.

7) Que les ministères et les organismes fédéraux soient responsables de la formulation et de la mise en œuvre de politiques d'information conformes à

leurs objectifs propres et à la politique générale du gouvernement fédéral.

8) Que soit constitué un Conseil des chefs de divisions des affaires publiques des divers ministères et organismes dont le secrétariat général sera assumé par Information Canada et grâce auquel ces directeurs pourront mieux comprendre telle ou telle politique énoncée par le gouvernement.

Les membres du groupe de travail ont d'autre part travaillé à édifier les futures structures internes d'Information Canada. Tout en reconnaissant la création d'un tel organisme représente un défi qui ne pourra être relevé que grâce à la compétence, le dynamisme et l'ingéniosité de ceux qui mettront en places les structures, les membres du groupe estiment que l'entreprise vaut d'être tentée et font les recommandations suivantes au chapitre des structures:

1) Qu'à l'intérieur de chaque ministère existant soit créé un organisme central de production, de services et de consultation appelé Information Canada.

2) Que Information Canada soit investi des fonctions de défenseur du public en ce qui concerne l'accès à l'information fédérale.

3) Qu'une division du personnel à l'intérieur de Information Canada se voit confier l'autorité d'agir comme conseil-

ler principal et auxiliaire du Conseil du Trésor et de la Commission de la fonction publique pour assurer la formation et le fonctionnement d'un corps professionnel d'agents d'information destiné à favoriser la promotion du groupe, sa mobilité et sa compétence linguistique.

4) Que soient établis progressivement des bureaux Information Canada dans chacune des principales régions du Canada.

5) Que soit créé un conseil indépendant formé de publicitaires et d'experts en publicité pour évaluer les besoins du gouvernement en matière de publicité ainsi que les qualifications des agences de publicité.

6) Que Information Canada participe à la mise en œuvre de certains programmes d'information du Canada à l'étranger élaborés par les ministères compétents.

7) Que le chef de Information Canada détienne le rang et exerce l'autorité d'un sous-ministre. Il ne devrait pas relever en principe du ministre qui est en même temps président du comité ministériel.

8) Que le gouvernement, s'il accueille favorablement les recommandations du groupe de travail, arrête à ce sujet un ordre de priorité et de mise en œuvre progressive en tirant parti des compétences qui se trouvent dans la fonction publique.

## Vieux reste de patronage dans l'octroi de contrats aux agences de publicité

OTTAWA (Le Devoir) — Au chapitre de la publicité gouvernementale, le groupe de travail dénonce le patronage dans l'octroi de contrats aux agences de publicité et suggère que les agences soient choisies selon leurs qualifications après consultation avec les services d'information du gouvernement.

Les membres du groupe estiment à \$25 millions le chiffre des dépenses gouvernementales en frais de publicité et affirment que ce montant est réparti en divers contrats accordés aux agences par favoritisme. "Les agences de publicité, écrivent les membres du groupe, aident les partis politiques et les politiciens au cours des campagnes électorales. Si le parti ou l'homme est reporté au pouvoir l'agence en question obtient par la suite une part généreuse des contrats de publicité octroyés par le gouvernement".

Aux termes du rapport du groupe

Information Canada au sujet de la publicité, ce domaine serait l'un des "derniers bastions du patronage politique au Canada". Les membres du groupe de travail affirment néanmoins que certaines agences de publicité n'approuvent pas cet état de choses et préféreraient obtenir des contrats selon leurs mérites et compétences. D'après, le système qui prévaut au Canada et qui permet ainsi le favoritisme a été depuis longtemps aboli en Grande-Bretagne notamment et aussi aux États-Unis.

De plus les membres du groupe de travail considèrent que la publicité gouvernementale au Canada est inefficace, incohérente, désordonnée et peu rentable. "Le facteur politique, la bureaucratie et l'incompétence, écrivent-ils, ont largement contribué à faire de la publicité gouvernementale un système qui ne saurait être comparé avantageusement à ceux qui existent dans les autres pays industrialisés".

## M. Cardinal expose les nouvelles accentuations de la réforme

"Sans un ministère de l'éducation plus efficace, la réforme scolaire ne pourra ni se poursuivre ni progresser. Cette affirmation ne vient pas d'enseignants désabusés mais d'un discours du ministre de l'éducation lui-même. Rendus public hier, ces propos de M. Jean-Guy Cardinal étaient adressés aux membres du Conseil supérieur de l'éducation réunis au Mont-Gabriel samedi dernier.

"Le ministère, organisme jeune, a souvent été dans l'obligation de parer au plus pressé, a dit M. Cardinal. Cette situation s'expliquait au cours des premières années de la réforme. Il nous faut aujourd'hui un système administratif souple et plus efficace. Comme ministre de l'éducation, je considère que c'est une de ses responsabilités de travailler à la mise en œuvre d'une telle administration".

Le ministre de l'éducation a aussi dégagé quatre grands axes de développement pour l'ensemble du système scolaire québécois: 1) l'élaboration d'une formation professionnelle qui réponde vraiment aux besoins du marché du travail et du développement économique québécois; 2) l'élaboration d'une politique des affaires étudiantes adaptée à la jeunesse d'aujourd'hui; 3) la mise sur pied d'une politique de recherche cohérente qui permette une préparation adéquate à la société de demain; 4) l'amélioration du personnel scolaire.

Le cœur de ces quatre dynamismes doit être la Direction générale de la planification au sein de laquelle on crée justement quatre groupes de travail spécialisés: les groupes "éducation et emploi" et "affaires étudiantes" sont déjà sur pied. Les deux autres, "éducation et technologie" et "éducation et ressources humaines" seront mis sur pied bientôt.

Après avoir rappelé toutes les transformations récentes du ministère de l'éducation, le ministre a précisé les attributions des deux groupes de travail qui seront bientôt mis sur pied: le groupe "éducation et technologie" devra étudier l'influence des nouveaux moyens de communication sur les cours et leurs contenus.

# CARRIÈRES ET PROFESSIONS

## CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Le site consacré spécialement dans le but d'être un lien sensible entre nos lecteurs et les besoins d'offices.

LE DEVOIR  
434 est, rue Notre-Dame, Montréal - Tél. 344-3361

Compétence: Bernard Lutz

**Le Service Social de l'Ouest Québécois Inc.**  
demande  
**DIRECTEURS DES SERVICES ADMINISTRATIFS**  
C.A. - C.G.A. - R.I.A. - L.S.C. - M.S.C.

Personnel: 70 employés  
Territoire: 4 comtés desservis par 7 filiales  
Conditions de travail établies par le Ministère de la Famille et du bien-Être Social.

Faire parvenir curriculum vitae à:  
M. Marc Dufour, Président,  
Le Service Social de l'Ouest  
Québécois Inc.,  
282, 1ère Ave., est,  
AMOS, P.Q.

**La Commission Scolaire Régionale Salaberry**  
recherche des professeurs dans les matières suivantes:

- Mécanique automobile
- Électricité
- Physique - sec. III et IV

Entrée en fonction immédiate.  
S'adresser à:  
M. Maurice Marleau,  
Directeur Général des Écoles,  
C.P. 2000,  
Salaberry-de-Valleyfield, P.Q.

**TRADUCTRICE**

L'Imperial Oil Limited recherche une traductrice pour son Service du Contrôleur à Montréal.

Qualités requises:  
Diplôme universitaire en traduction ou à défaut, au moins 2 ans d'expérience en traduction et étudiant présentement en vue d'obtenir le diplôme. Dactylo compétente.

Rémunération intéressante et excellentes conditions de travail.

Prière d'adresser votre demande:  
Directeur du Personnel,  
Service du Contrôleur,  
Imperial Oil Limited,  
2, Place Ville Marie,  
Montréal, P.Q.  
ou composer: 861-4251 poste 350

Postes importants pour  
**INGÉNIEURS**  
DANS TOUTES LES BRANCHES

Chaque ingénieur qui cherche de l'avancement devrait s'inscrire aux postes actuels et futurs, offerts par des compagnies de premier ordre.

Adressez-vous de suite à:  
Technical Registry Inc.,  
Alpha Design Inc.,  
Arthur Kolman, Ingénieur-Conseil,  
1010 ouest, Ste. Catherine, suite 724  
Tél. 866-5414

**LA COMPAGNIE ROTHMANS DE PALL MALL CANADA LIMITÉE**  
offre un emploi de  
**TRADUCTEUR**

Endroit: Siège social, Toronto.  
Responsabilités: Traduire (de l'anglais au français, du français à l'anglais) correspondance, états financiers, certains textes légaux. Reviser des textes publicitaires.  
Qualifications: Scolarité minimum: diplôme d'études secondaires préférentiellement, baccalauréat ès arts ou études équivalentes. Bilingue.  
Salaire: Selon la compétence.  
S.V.P. écrire en donnant tous les détails à:  
Le Directeur du Personnel  
La Compagnie Rothmans de Pall Mall  
Canada Limitée  
75 Dufferin Road  
TORONTO 19, Ontario.

**CANADAIR**  
LIMITÉE

a des postes vacants pour des  
**ANALYSTES EN COMPTABILITÉ**

Les candidats devront posséder de 2 à 5 années d'expérience canadienne dans le domaine industriel et devront être familiers avec tous les aspects de la comptabilité générale.

FORMATION: B. Com. avec connaissances principales en comptabilité ou 3 années d'études pour l'obtention d'un diplôme R.I.A.

Nombreux bénéfices marginaux incluant assurance-groupe, assurance-maladie, hospitalisation, caisse de retraite, vacances et échelle du salaire régulier.

**VEZ EN DISCUTER!**  
ou appelez le Bureau d'emploi à 744-1421

**CANADAIR** LIMITÉE  
1605 Boulevard Laurentien,  
St-Laurent.

**Université de Montréal**

**ADJOINTS-ADMINISTRATIFS**  
**FACULTÉ DE MUSIQUE**  
**MÉDECINE - PHARMACOLOGIE**  
**MÉDECINE - PHYSIOLOGIE**

Fonctions:  
Diriger le personnel de secrétariat de la faculté ou du département; assister le doyen ou le directeur du département dans plusieurs activités; contrôler les dépenses budgétaires et exécuter tâches administratives variées.

Qualifications:  
Formation universitaire en sciences administratives souhaitable; quelques années d'expérience à des fonctions similaires; intérêt marqué pour les activités artistiques (Faculté de Musique).

Salaire à déterminer selon qualifications et expérience. Programme complet d'avantages sociaux.

Veillez faire parvenir curriculum vitae complet ou  
Service du Personnel  
Université de Montréal  
Case postale 6128  
Montréal, (Qué).

Institut 222 prend de l'expansion et a besoin d'urgence de  
**CONSEILLERS EN LINGUISTIQUE**

pour contacts avec le public dans Montréal. Entraînement assuré. Emploi stable et d'avenir. Connaissances parlées d'anglais nécessaires.

Tél. 735-2637

**SPÉCIALISTES EN PERSONNEL E.D.P.**

Nos clients ont besoin sans délai de:

- PROGRAMMEURS - COBOL
- CONSEILLERS EN SYSTÈMES
- ANALYSTES DES SYSTÈMES
- VENDEURS E.D.P.

Demandez M. R. Bassett à 931-2261  
**LE CENTRE D'INFORMATIQUE DE SNC LTÉE**  
Division de placement,  
1550 ouest, boul. de Maisonneuve (au-dessus du Métro Guy)

**Ingénieur mécanique (69-50-J-1)**

Fonctions  
Étudier les problèmes techniques se rapportant à l'exploitation, l'entretien et l'efficacité des groupes chaudiers et turbo-alternateurs opérant à haute température et haute pression. La centrale comprend 4 groupes chaudiers turbo-alternateurs d'une puissance de 150000 kW chacun.

Qualifications  
- Détenir un diplôme d'ingénieur en mécanique.  
- Être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (C.I.Q.)  
- Avoir de deux (2) à trois (3) ans d'expérience pratique en génie mécanique, de préférence en industrie lourde, en industrie chimique ou dans l'industrie des pâtes et papier.

Lieu de travail: Tracy

**Ingénieur mécanique (69-51-J-1)**

Fonctions  
- Étudier et analyser les troubles importants concernant l'appareillage mécanique servant à la production d'énergie.  
- Étudier des projets d'amélioration et de modification de l'appareillage  
- Analyser et contrôler les résultats des essais de fonctionnement.

Qualifications  
- Être diplômé en génie mécanique.  
- Être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (C.I.Q.)  
- Posséder environ cinq (5) ans d'expérience pertinente.

Lieu de travail: Hauteville

**Ingénieur électrique ou mécanique (69-52-J-1)**

Fonctions  
- Participer à l'élaboration de programmes d'entretien des centrales.  
- Étudier des projets d'amélioration et de modification de l'appareillage en vue d'en améliorer le fonctionnement.  
- Préparer des estimations et des réquisitions de travail pour des travaux d'immobilisation et d'entretien.

Qualifications  
- Être diplômé en génie électrique ou mécanique.  
- Être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (C.I.Q.)  
- Posséder de un (1) à deux (2) ans d'expérience en génie électrique ou mécanique.

Lieu de travail: Rouyn

**Ingénieur électrique (69-53-J-1)**

Fonctions  
- Participer aux enquêtes servant à analyser le comportement de la protection au moment des défauts ou de perturbations des réseaux.  
- Exécuter les calculs nécessaires à la préparation de réglage coordonné pour tous les genres de systèmes de protection.

Qualifications  
- Être diplômé en génie électrique.  
- Être membre de la Corporation des Ingénieurs du Québec (C.I.Q.)  
- Avoir de deux (2) à trois (3) ans d'expérience en contrôle ou en protection.  
- Pouvoir travailler avec les ordinateurs.

Lieu de travail: Montréal  
Avantages:  
Salaire élevé et nombreux avantages sociaux.

À noter  
Les candidats intéressés sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 12 novembre 1969, en mentionnant le numéro du poste sur l'enveloppe.

**Hydro-Québec**  
Direction Embauchage/12e,  
75 ouest, boul. Dorchester Montréal 128, Québec.

**VIN CAPRI/SCALA**

Capri, cette petite île enchanteuse dans la Baie de Naples est depuis toujours visitée par les touristes pour ses inoubliables paysages. Mais une autre merveille de ces lieux pittoresques est son vin rouge: le Capri, sec et velouté qui accompagne les pâtes et les viandes à la satisfaction des plus sélects gourmets.

À la R.A.Q. No 1887 \$2.75

**DIRECTEUR DE L'INFORMATIQUE**

**Le Défi...**  
Une importante compagnie d'assurance de la région de Québec requiert un directeur de l'informatique pour prendre la pleine responsabilité de toutes les activités connexes à une mécanisation optimum de ses opérations. Les responsabilités du candidat incluront la programmation, le traitement sur ordinateur, l'ordonnement des travaux, la préparation des données d'entrée et de sortie et la mise en marche de toutes les applications sur un ordinateur de 3e génération, selon les caractéristiques d'un assortiment créé pour les compagnies d'assurance. Il devra avoir des rapports étroits et constants avec les autres départements de la compagnie et diriger un personnel de 30 personnes. Le candidat choisi se rapportera directement au directeur général de la compagnie.

**Le Candidat...**  
Le candidat doit être bilingue et posséder un degré universitaire. Certaines connaissances du domaine de l'assurance seraient utiles mais non essentielles. Il doit être familier avec les langages Cobol et Assembler, connaître les fonctions des systèmes d'exploitation pour les ordinateurs de la 3e génération. Il doit occuper actuellement un poste de direction administrative ou technique dans un centre d'informatique. Le candidat doit avoir de l'expérience dans la direction et le développement de ses subordonnés. Le salaire sera fixé selon la formation, les connaissances et l'expérience du candidat.

Vous référant au dossier 90-13-005F, veuillez adresser votre demande qui sera traitée confidentiellement à monsieur J. M. Bouchard, téléphone: (418) 681-0081, avant le 14 novembre.

**P.S. ROSS ET ASSOCIÉS**  
CONSEILLERS EN ADMINISTRATION  
QUÉBEC: 880 chemin Ste-Foy  
MONTREAL • VANCOUVER • EDMONTON  
WINNIPEG • HAMILTON • TORONTO  
OTTAWA • SAINT JOHN

BOURSE DE TORONTO

Table of stock market data for Toronto, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE MONTREAL

Table of stock market data for Montreal, including various indices and individual stock prices.

BOURSE DE NEW YORK

Table of stock market data for New York, including various indices and individual stock prices.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"

Le prix de nos petites annonces est de \$1.50 par jour avec un maximum de 25 mots. (.05 du mot additionnel). L'heure de tombée est midi pour l'édition du lendemain.

APARTEMENT A LOUER

Grand 3/4, non meublé, \$100, entre centre d'activités Wilson et Van Horne. Location immédiate. Tél. 739-9971.

COMMERCIAL A VENDRE

Ecole maternelle avec mobilier inclus. Tél. 522-3636.

COUS PRIVÉS

Professeur d'espagnol et d'espagnol et d'espagnol. Mariage Anne & Delormier - 7 pièces, réfrigérateur, poêle à bois, chauffage, 1 mois louer gratuit. Tél. 521-4874.

PROPRIÉTÉ A LOUER

ACHUISMENT, 10 5/16. Sacré-Coeur, cottage rénové, 4 minutes marche école, près école, 3 chambres à coucher, sous-sol fini. \$180 par mois. Tél. 461-3133.

REPRISE DE FINANCE

Chalet hiver-été, loc. naturel, 50 miles de Montréal, terres fertiles, versements à continuer, 540 mois. Tél. M. Ferdinand Jour 384-6407 Jour 234-2590.

FEMME DEMANDEE

ST-LAURENT, steno-dactylo bilingue de renommée pour compagnie vendant des machines pour bureau. Tél. M. N.P. Vivash 747-9933.

CHALET A LOUER

STE-ANNE, magnifique Brevards neuf, franc montagne, 6 meublé, chauffage, salle de jeux, cheminée pierre antique, toit cathédrale en peinture, chambre bain, poêle, frigidaire couleur. Saison. Tél. 266-6825.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

CÔTE DES NEIGES (près de l'université) 2 cottages jumeaux commercialement utilisables séparément ou en un seul immeuble pour club social, institution, résidence d'internes, maison de convalescence, clinique médicale, maison appartements, terrain 15,000 sq. ft. grand jardin, 17 pièces, 2 sœurs, 2 garages, construction 1947. Prix \$125,000. Ernie Case 71, Le Devoir 6-11-69.

CHALET A VENDRE OU A LOUER

Luxueux chalet suisse, neuf, Ste-Anne, 3 étages, cheminée pierre antique, toit cathédrale, près pentes, piscine, tennis, piscine, pourrait aussi construire sur terrain 6 ans. Tél. 256-6255 (samedi, 264-8728).

PROPRIÉTÉ A VENDRE

TAILLEUR Vous avez maigri ou engraisé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou pantalons, transformés en devant simple et dernier style.

CHAMBRE A LOUER

Chambre avec lavabo, grand appartement, téléphone, double meublé avec style, maison tranquille, pour monsieur travaillant, distingué, prix \$12 semaine. Tél. 388-7408.

PROPRIÉTÉ A VENDRE

TERRAIN A VENDRE ST-VINCENT-DE-PAUL, terrain bord de l'eau, 100 x 135, 30,000. Tél. 661-3552.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various indices and individual stock prices.

BOURSE CANADIENNE

Table of Canadian stock market data, including various indices and individual stock prices.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE. Comptables agréés. 276 ouest, rue St-Jacques, Suite 110. 845-4194.

PROVOST & PROVOST

Comptables agréés. 928 est. boul. St-Joseph, 526-1661.

VIQUÉ & ROBIN

Comptables agréés. 4926 ave. Verdun, Verdun 769-3871.

Duval, Buteau & Cie

COMPTABLES AGRÉÉS. 159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987.

Mallette, Normandin & Cie

René de Cotret & Cie. Comptables agréés. 1440 o., Ste-Catherine, Montréal - 866-2891.

Ottawa - Hawkesbury - Québec - Drummondville - Nicolet

Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

Rapports Financiers

Canadian Curtis-Wright Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1969, un recul de \$394,112, au regard d'un bénéfice de \$52,714 en 1968.

Home Oil Co. Ltd., pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1969, \$3,729,000, l'équivalent de 55 cents d'action, au regard de \$3,241,000, ou 63 cents d'action, en 1968.

Maclean-Hunter Ltd., pour les neuf mois finissant le 30 septembre 1969: \$2,371,000, ou l'équivalent de 59 cents d'action, au regard de \$2,145,000, ou 31 cents d'action, en 1968.

Moore Corp. Ltd., pour les neuf mois finissant le 30 septembre 1969: \$2,741,000, l'équivalent de 87 cents d'action, au regard de \$2,573,000, ou 76 cents d'action, en 1968, en fonds américains.

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

MEUBLES DE BUREAU. VENEZ CHOISIR VOTRE AMEBLEUR SUR LES LIEUX. STATIONNEMENT. Canada Dactylography Inc. 7035 AVE DU PARC 270-1141.

LISEZ ET FAITES LIRE LE DEVOIR

MONTREAL - QUEBEC - RIMOUSKI. Suite 3100, Place Victoria, Montréal 115, 861-5741.

# Bel Canada a traversé un 3ième trimestre moins favorable cette année que l'an dernier

## Bénéfices, moindres

Bell Canada a réalisé, au cours du troisième trimestre de 1969, des bénéfices moins élevés qu'au cours de la période correspondante de 1968.

Le compte rendu trimestriel aux actionnaires de la compagnie fait état de bénéfices de 84 cents par action, au regard de 88 cents par action au cours du troisième trimestre de 1968. Les dépenses se sont accrues de 14,7% par rapport à celles de la période juillet-septembre 1968, tandis que les revenus ont été de 9,4% plus élevés.

Le taux de rendement du capital total pour la période de douze mois terminée le 30 septembre a été de 6,8% soit une diminution en comparaison du taux de 6,9% réalisé au cours des douze mois terminés en septembre 1968.

Les revenus d'exploitation pour le trimestre ont été de \$212.955.179 et les dépenses d'exploitation de \$131.919.320. Le revenu net étant de \$29.974.352 comparativement à \$30.937.760 l'année précédente.

Le nombre des appels interurbains s'est accru de 11,1%; 91.843 téléphones ont été ajoutés au réseau, portant le nombre total d'appareils en service à 5.674.282.

Commentant la récente décision de la Commission canadienne des marchés concernant la requête tarifaire de Bell Canada, M. Marcel Vincent, président du conseil d'administration, l'a qualifiée de "décevante".

M. Vincent affirme que la compagnie entend empêcher la détérioration du service aux abonnés, mais il souligne que, pour ce faire, il faudra des capitaux additionnels importants.

En raison de la décision de la Commission, les dépenses d'immobilisation de \$460 millions prévues par Bell Canada pour 1970, devront être réduites, "s'il est impossible d'obtenir les capitaux nécessaires à des conditions acceptables, en raison des bénéfices actuels et prévus." Toute réduction considérable de ces dépenses aurait des effets néfastes sur les coûts et sur la qualité du service, dit-il. La compagnie continuera à tirer avantage des innovations techniques, dans un effort soutenu pour améliorer la productivité, ajoute le compte rendu en soulignant que le taux d'accroissement de la productivité de Bell Canada a constamment été plus élevé que dans les autres secteurs de l'économie.

Le compte rendu mentionne que d'autres aspects de la décision de la Commission peuvent toutefois avoir des effets positifs à plus longue échéance, en particulier l'abolition du plafond du taux de rendement ainsi que la possibilité évoquée dans la décision de "prendre toute mesure corrective qui pourrait s'imposer à l'avenir."

## Hausse de 58% du gain de I.O.S. Ltd.

Durant les premiers 9 mois de cette année

GENEVE - I.O.S. Ltd., la société de portefeuille affiliée au groupe Investors Overseas Services, a annoncé aujourd'hui que ses profits consolidés nets, pour le semestre se terminant au 30 septembre 1969, se chiffrent à \$4.443.000 en devises canadiennes, portant ainsi ses profits nets à \$14.738.000 en devises canadiennes pour les neuf premiers mois de 1969.		I.O.S. LTD. (en devises canadiennes)	
Période de neuf mois	1969	1968	
Bénéfices (millions)	14,74	9,33	
Par action (1)	0,31	0,20	
Troisième semestre			
Bénéfices (millions)	4,44	3,44	
Par action (1)	0,90	0,07	
(1) Basés sur le nombre moyen d'actions en circulation au cours des périodes mentionnées.			
A la suite de l'offre de 5.600.000 actions ordinaires, émises le 15 octobre 1969, les bénéfices par action ont été les suivants:			
Période de neuf mois	1969	1968	
Par action	0,28	0,18	
Troisième semestre			
Par action	0,08	0,06	

Ces chiffres représentent une hausse de 29 pour cent par rapport aux bénéfices consolidés du troisième trimestre de 1968, et une hausse de 58 pour cent par rapport aux bénéfices réalisés pendant les neuf premiers mois de 1968.

## La Compagnie Donohue dépense \$25,000,000

Pour l'exécution de son programme d'expansion

QUEBEC - La réalisation d'un programme d'expansion d'environ \$25.000.000 par La Compagnie Donohue Limitée, dont l'usine de papier journal est située à Clermont, comté de Charlevoix, a été marquée vendredi à Québec.

## United Corp. Ltd.

United Corporations Ltd. rapporte un revenu net de \$1.664.616 pour les neuf premiers mois de 1969 comparativement à \$1.509.323 pour la même période de 1968. Les revenus totaux de la compagnie s'élevaient au 30 septembre dernier à \$1.913.794 comparativement à \$1.745.011 pour la même date de 1968. Au cours du troisième trimestre, la valeur nette des actifs par part a décliné de 1,9 pour cent pour atteindre \$20.12. A la fin de septembre 1968 elle était de \$21.03 et \$19.61 pour la même époque de 1967. Au 30 septembre 1969, la compagnie détenait 15,9 pour cent de la valeur de l'ensemble de son portefeuille pour profiter des occasions d'achats qui pourraient se présenter.

## Bourse de Montréal

Les papeteries, plus résistantes que les autres secteurs

La tendance s'est raffermie vers la fin d'une séance assez active, hier, et la Bourse de Montréal a terminé la journée avec des gains.

Les pertes ont quand même surpassé les gains par 130 à 85. L'indice général a avancé de 14 à 175,21.

Chez les banques, Montréal a gagné 1,4 à 15 5-8; Royale, 1-8 à 22 1-8; Nouvelle-Écosse, 1-8 à 23 3-4; et Toronto Dominion, 1-8 à 22 1-4. Commerce a baissé de 1-8 à 30 5-8.

Parmi les industrielles, Falconbridge a reculé de 2 3-4 à 142 1-2; et Alcan, de 1 1-8 à 29 1-4. MacKinnon a avancé de 3-4 à 19 3-4; Southern, de 3-4 à 58 3-4; et Do-fasco, 1-2 à 23.

Dans les minières et les pétrolières, Dome Pete a perdu 4 1-4 à 63 3-4, tandis que Noranda progressait de 1-2 à 33 1-4.

A la Bourse canadienne, Lemtex a baissé de 70 cents à 75, et Canadian Arena a avancé de 3-8 à 15 3-8.

A l'indice, les banques ont avancé de 79 à 181,31; les papeteries, de 97 à 121,88; les industrielles, de 119 à 182,06. Les services publics ont reculé de 37 à 143,89.

Au total, 1.096,825 actions ont été échangées sur les deux marchés, comparativement à 950.500, lundi.

## Cours de l'or

LONDRES (Reuter) - Le prix de l'once d'or fin cotait \$39.53 hier sur le marché européen de l'or, comparativement à \$39.57 l-2 lundi.

PARIS (Reuter) - Le napoléon, ancienne pièce d'or française de 20 francs, cotait 74.50 hier sur le marché libre de francs, comparativement à 74.10 lundi.

L'angle, pièce d'or américaine de \$20, valait 223.00 au regard de 218.00 la veille.

## potins financiers

L'indice des pétroles, qui avait touché au début de cette semaine sur la Bourse de Toronto son plus haut niveau vu cette année à ce jour, clôturait hier à 854,54.

L'indice des industriels de DJ, qui avait perdu 1,45 point la veille, clôturait hier sur la Bourse de N-Y à 853,48.

La déclaration du Chancelier de l'Échiquier sur la balance des paiements britanniques a eu hier une influence négative sur la Bourse de Londres. L'allure était erratique, hier, sur la Bourse de Montréal. Sur la Bourse de Paris, la Banque d'Indochine a fait volte-face, au regard de la veille, probablement par suite du discours désappointant de Nixon. Si l'on en juge par le redressement des cours un peu partout en fin de séance, hier, les spéculateurs savent s'accommoder à toutes les sautes...

Le ressort du message prononcé hier soir par le président Nixon qu'il a tenu sa promesse de ne pas se laisser influencer par qui que ce soit, y compris manifestations anti-guerre. Les perspectives de voir cette dernière se prolonger jusqu'à ce que les troupes du Sud-Vietnam soient capables de remplacer les soldats américains décimés dans le seul facteur d'espoir pour les pacifistes. Il va sans dire que Wall Street a mal interprété le discours de Nixon. En fermant hier, sur les divers marchés précités, les spéculateurs paraissent revenus du désappointement que le dit discours avait provoqué. Les ventes initiales

## commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

Possédez-vous une petite fortune dans vos tiroirs, etc., sans le savoir?

Nous croyons opportun de reproduire ce qui suit, car, qui sait si certains de nos lecteurs n'y trouveront pas leurs profits.

"Possédez-vous de vieux certificats d'actions? Si oui, la fortune est peut-être à votre porte. Combien de Canadiens, qui tous les jours doivent batailler ferme pour boucler leur budget, sont en réalité possesseurs d'une "petite mine d'or".

En effet, beaucoup de gens détiennent des certificats d'actions dont ils ignorent totalement la valeur. Ils les ont achetés ou encore en ont hérité il y a dix ou vingt ans ou même plus. Ils n'entendent plus parler de ces compagnies, ne les voient plus inscrites sur les marchés de la Bourse et présumant qu'elles ont disparu.

Mais, tout espoir n'est pas perdu. Un nouvel organisme, "Le Service d'Informations Boursières", vient d'être mis sur pied à Montréal, précisément dans le but d'aider ces propriétaires de "vieux papiers jaunis".

Son président, M. Joseph Bonneau, analyste financier, a fait des études poussées dans ce domaine. Il nous révèle qu'il lui arrive souvent de découvrir que des compagnies aux noms maintenant inconnus et dont les actions croissent dans le fond des tiroirs, sont en réalité prospères et actives sous d'autres noms."

## Le "Service d'Informations Boursières" a déjà un bel exemple de réussite devant lui

Le président du Service d'Informations Boursières "nous fait savoir, en outre, qu'en effet, chaque année une multitude d'entreprises sont absorbées par d'autres firmes en adoptant une nouvelle raison sociale.

Ainsi pour ne donner que quelques exemples frappants: durant les dernières années Geco Mines est devenue Noranda Mines, White Rose s'est amalgamée à Shell Canada Ltd., Canadian Celanese est devenue Chemcel, Brinton Carpet fut achetée par Armstrong Cork of Canada Ltd., et Provo Gas fut absorbée par Dome Pete.

Quant aux mines spéculatives, pour n'en mentionner que quelques-unes, les actions Chib Town sont échangées en des actions Rainbow Mines, Anglo American Molybdenum Mining en Cadillac Moly Mines Ltd., Anglo Huronian Ltd. en Kerr Addison Mines Ltd., Arcadia Nickel Corp. en Associated Arcadia Nickel Corp. Ltd.

Le "Service d'Informations Boursières" se propose de faire profiter le public canadien de ses recherches, à l'instar de la Compagnie Américaine "Tracer Co. of America" qui déjà a pu retracer des actions pour une valeur d'à peu près 250 millions de dollars et en faire bénéficier les actionnaires et leurs héritiers.

Ce service manquait grandement au Canada et M. Joseph Bonneau se dit confiant qu'il pourra contribuer à retrouver des trésors inconnus."

Vous obtiendrez tous les renseignements à ce sujet en parcourant l'annonce qui sera publiée dans notre journal le 11 novembre.

## René-T. Leclerc Inc, qui compte 68 ans d'existence, innove encore, preuve de sa virilité

René-T. Leclerc Incorporée, courtier en valeurs mobilières, membres de l'Association canadienne des courtiers en valeurs mobilières (IDA) et René-T. Leclerc Cie, agents de change, membres des Bourses de Montréal et Canadienne, est l'une de nos plus vieilles institutions financières, puisque sa fondation remonte en mai 1901. Sous l'égide de M. Aristide Coxeau, son président, l'un de nos meilleurs financiers canadiens-français, soit dit en passant, dont l'excellence du jugement est devenue "proverbiale", pourrait-on dire, la firme précitée n'a cessé d'aller de l'avant et pour cause... Son président n'est-il pas reconnu, par tous, comme "un excellent conseiller" et on ne saurait avoir de plus belle preuve de cet énoncé que ses nombreux directeurs.

Nous n'hésitons pas à dire que, chaque fois que nous l'avons consulté sur la rue St-Jacques, ou sur son bureau, nous avons été à même, dans la suite, de juger du bien-fondé de ses allégués. Responsable de ses propres succès, car il est un "self made man", il a su s'entourer de bons hommes. Avec ses excellents collaborateurs, la plupart membres du conseil d'administration et aussi, grâce aux talents de son fils Yves, qui a obtenu, l'an dernier, sa maîtrise en administration (M.B.A.) de l'Université Columbia de N-Y - ce dernier, qui travaillait déjà depuis plusieurs années avec son père, n'a pas craint de s'imposer les sacrifices nécessaires que présentent des études universitaires couronnées de succès. René-T. Leclerc Inc, qui ne cesse d'aller de l'avant, vient d'innover encore, en créant sous la direction de M. Claude Lavergne "des services spéciaux" pour placements privés: fusions d'entreprises (des petits conglomerates pourrait-on dire) et, enfin, un service qui verrait à des acquisitions de compagnies qui seraient prêtes à se vendre à des étrangers. En voyant à leur consolidation ce serait faire d'une pierre deux coups, "garder entre nos mains nos compagnies et assurer leur survie", ce qui, espérons-le, permettrait d'arrêter "cet éternel recommencement" dans notre monde commercial et industriel que nous n'avons cessé de constater durant notre longue expérience de rédacteur financier de 33 années locales.

## On pourra transiger, à partir de demain, sur la Bourse Canadienne sur les actions d'Abitibi Copper Mines Ltd

5.000.000 d'actions, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, dont 3.900.000 sont émises et en circulation, d'Abitibi Copper Mines Limited seront inscrites sur la liste des valeurs de la Bourse Canadienne à son ouverture jeudi le 6 novembre 1969. Leur symbole au téléscripteur sera "A C U" et les dites actions seront classées dans la section minière. Le rapport d'inscription est imprimé et il sera disponible pour fins de distribution sous peu. Son siège social se trouve situé à 650 Central Avenue, Val d'Or, P. Q. La compagnie fut incorporée en vertu de la Loi des Compagnies de l'Ontario, selon des lettres patentes datées du 27 août 1962. Le 10 octobre de la même année, la compagnie a acquis 100.000 actions de la même année, la même année, la même année, le canton Louvicourt, comté d'Abitibi-Est, P. Q. et, subéquemment, il fut foré 22 puits de plus, représentant 23.520 pieds de sondage au diamant, creusés sur le gisement principal en 1965 et 1966. La compagnie entend mettre en application les recommandations de ses ingénieurs-conseils A. S. Bayne & Company stipulant de nouveaux sondages au diamant, afin de vérifier la continuité du principal gisement minéralisé, jusqu'à une profondeur de 1.500 pieds, d'explorer le prolongement est-ouest du filon présentement connu, d'ériger un moulin-pilote, et de creuser un puits le plus économiquement possible, en vue du développement futur de la propriété, concernant son gisement de minerai. La compagnie entend, aussi, effectuer des travaux géophysiques et de l'exploration géologique sur la propriété, au nord et à l'ouest du dépôt principal. On estime le coût du travail à \$148.000, pour une période de 12 mois. La National Trust agit comme agent de transfert et registraire.

Marcel CLEMENT

## NOMINATIONS A CANADIAN STEEL WHEEL



E. T. Jackalin R. D. Jones

M. E. J. White, président de Canadian Steel Wheel Limited, annonce les nominations suivantes:

M. Eric T. Jackalin est nommé vice-président (fabrication). Avant d'occuper son nouveau poste, M. Jackalin était directeur d'usine de la compagnie.

M. Ronald D. Jones devient vice-président (ventes et extension des affaires). Il était avant sa nomination directeur des ventes et de l'extension des affaires après avoir été précédemment directeur du service de contrôle de la qualité.

Canadian Steel Wheel Limited appartient à Hawker Siddeley Canada Limited et à English Steel Corporation Limited.

## À noter...

Les transactions sur les actions ordinaires et privilégiées ainsi que sur les droits de souscription (warrants) de la Corporation de Gaz Naturel du Québec se feront, maintenant, sous sa nouvelle raison sociale de Gaz Métropolitain Inc. et leurs nouveaux symboles au téléscripteur sont: "G Z M", G Z M "63 Wts", G.Z.M. "66 Wts", "G.Z.M. 450 Pr" et "G.Z.M. 51-2 Pr".

Le service des études financières de Richardson Securities of Canada vient de publier un bulletin de 7 pages non interligées, se rapportant à "l'économie canadienne au cours du premier semestre de cette année". Comme il y est question de l'influence des E.-U., sur notre pays, de l'inflation et du chômage, c'est dir qu'il s'agit là d'autant de sujets de nature à intéresser grandement ceux qui s'intéressent aux obligations comme aux actions boursières.

Commercial Holding & Metals Corporation a fait savoir à la Bourse Canadienne qu'elle vient d'émettre 150.000 actions ordinaires en faveur de son président M. Sydney Rosen, par suite de la conversion par lui de \$600.000 de billets promissoires, 8% payables le ou avant le 27 février 1970.

Il y aura une conférence sur les relations industrielles dans le secteur para-public les 6 et 7 novembre à l'Hôtel Sheraton Mont-Royal. Elle est patronnée par le Centre Canadien International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique et Coopérative ainsi que par l'École des Hautes Études Commerciales, etc.

Les actions des entreprises suivantes se vendront ce matin ex-dividende tant par action: Aluminum Company of Canada Limited: 4% privilégiée - 25 cents l'action, 4 1/2% privilégiée - 56 cents l'action.

Bathurst Paper Limited: 5 1/4% privilégiée, 1963 Ser. - 26 1/2 cents l'action.

Canadian Tire Corporation Limited: classe "A" - 19 cents l'action; ordinaire - 96 cents l'action.

Chrysler Corporation: ordinaire - 50 cents l'action.

Combined Engineered Products Ltd.: \$1.10 privilégiée - 27 1/2 cents l'action.

International Utilities Corporation: \$1.32 privilégiée - 33 cents l'action; ordinaire - 35 cents l'action.

Rolland Paper Company Limited: classe "A" 10 cents l'action, classe "B" - 8 1/2 cents l'action.

La rumeur que la Saskatchewan permettrait une avance des prix de la potasse - qu'en pensera Ottawa - expliquant la vague en fin de semaine des actions de l'International Minerals and Chemicals Co., à N.Y.

Notre groupe ethnique a perdu la semaine dernière 3 entreprises soit une preuve que c'est "un éternel recommencement" chez nous. Il en sera autrement lorsque nous aurons des compétences en grand nombre en technologie, en génie civil, minier, et en administration, etc.

En vertu de lettres patentes supplémentaires, datées du 12 mai 1969, le nom de West Hill Copper Mines Limited a été changé en la raison sociale de West Hill Enterprises & Mining Limited et les 5.000.000 d'actions, d'une valeur au pair de \$1.00 chacune, du capital-actions émis et en circulation de la compagnie, ont été changés en 5.000.000 d'actions émises et en circulation, mais sans valeur au pair. Les transactions sur ces actions se poursuivront, maintenant, sous la nouvelle raison sociale. Il n'y aura pas de changement, toutefois, dans leur symbole au téléscripteur.

Massachusetts Investors Trust, le premier fonds mutuel aux E.-U., rapporte que la valeur nette de son actif par action était de \$15.18 le 30 septembre 1969 vs \$15.73 il y a 3 mois de cette date.

## Inscription d'Allied Mining Corporation

Représentant la fusion d'United Oshaki, Opemiska Explorers et Québec Chibougamau



M. C. W. Daniel

L'entreprise a reçu l'autorisation d'inscrire sur la Bourse Canadienne 5.900.000 d'actions sans valeur nominale, dont 2.406.629 sont déjà émises et en circulation. Ces actions ont été inscrites dès l'heure d'ouverture des affaires, lundi, le 22 septembre 1969, en échange contre les actions actuellement inscrites de la compagnie Québec Chibougamau Goldfields Limited. Ce développement fait suite au contrat de fusion daté du 19 juin 1969 qui impliquait les compagnies Québec Chibougamau Goldfields Limited, United Oshaki Mining Company Limited et Opemiska Explorers Limited. Le symbole "A M C" sera utilisé sur le téléscripteur.

En vertu des modalités du contrat, la compagnie Québec Chibougamau s'est portée acquéreur de tout l'actif, ainsi que des engagements des compagnies United Oshaki et Opemiska Explorers en échange contre l'émission d'actions de trésor sur une base modifiée. Des lettres patentes supplémentaires datées du 27 août 1969 ont permis de substituer la nouvelle raison sociale "Allied Mining Corporation" à l'ancienne raison sociale "Québec Chibougamau Goldfields Limited" et de consolider le capital sur la base d'une action pour cinq. Le capital a été augmenté à 5.900.000 d'actions sans valeur nominale. Un certain pourcentage de ces actions seront émises au profit des compagnies United Oshaki et Opemiska Explorers, dans le cas de la première compagnie, une nouvelle action du trésor de la société Allied Mining sera émise pour chaque lot de 3,67 actions détenues; dans le cas de la deuxième compagnie, une nouvelle action du trésor de l'entreprise Allied Mining sera émise pour chaque lot de 15 actions détenues.

Les actions des compagnies Québec Chibougamau, United Oshaki et Opemiska Explorers ont été retirées de la Bourse en même temps dès l'heure d'ouverture des affaires, lundi, le 22 septembre 1969.

## Réserves d'or

LONDRES (AFP) - Les réserves d'or et de devises convertibles de la Banque d'Angleterre ont accusé en octobre une hausse de vingt millions de livres sterling se chiffrant à 1,034 millions, annonce la trésorerie.

## Cours des changes

Pays	Monnaie	Cours
Algérie du Sud	Dinar	1,51
Allemagne	Deutsche Mark	29,18
Angleterre	Livre	2,97
Argentine	Peso	0,01
Australie	Dollar	1,30
Autriche	Schilling	0,13
Belgique	Franc	0,21
Bretel	Cruzeiro Novo	25,63
Chili	Escudo	10,76
Danemark	Couronne	14,34
Espagne	Peseta	0,156
France	Franc	0,11
Hollande	Florin	2,98
Italie	Lire	0,0172
Japon	Yen	0,0034
Mexique	Peso	0,082
Etats-Unis	Dollar	1,07 1/2
Norvège	Couronne	1,596
Nouvelle Zélande	Dollar	1,290
Pérou	Sol	0,248
Suède	Couronne	2,065
Suisse	Franc	0,746
Tchécoslovaquie	Couronne	1,57
Venezuela	Bolivar	2,41

**ACHAT ET VENTE D'OBLIGATIONS**

**CHOIX DES MEILLEURS FONDS MUTUELS**

**CRÉDIT - QUÉBEC INC.**

Courtiers en valeurs

200, rue ST-JACQUES - Montréal - Tél. 849-5361

Succursale Québec - 71, rue St-Pierre - Tél. 692-0745

**E. A. Whitehead, limitée**

Courtiers d'assurance agréés

Jean Grégoire, vice-président et administrateur

Place du Canada

Bureau 950, Montréal 101, - 878-4331

SUCCURSALES:

TORONTO - CALGARY - VANCOUVER

WHITEHORSE

**Le "PHILIPS 85"**

... UN ENREGISTREUR qui se glisse dans la poche résout les problèmes de dictée et écriture des notes

Manoeuvre facile par commande du bout du doigt

Enregistrement et lecture instantanés

La mini-cassette se met en place automatiquement.

Bande magnétique réutilisable

Réglage automatique de la puissance sonore et du niveau

POUR UNE DÉMONSTRATION 861-9401

LA COMPAGNIE CANADIENNE D'ÉQUIPEMENT DE BUREAU LTÉE,

Office Equipment Company of Canada Limited

BEAVER HALL/LAGUCHETIÈRE, MONTRÉAL 861-9401

Votre secrétaire portative!

UNE RÉPONSE À CHAQUE APPEL JOUR ET NUIT COMMERCIAL OU RÉSIDUEL

**TAS**

SERVICE D'APPELS TÉLÉPHONIQUES

866-6921

SHERBROOKE 589-6366

QUÉBEC 522-2024

OTTAWA 236-7151

**Brunelle & Trudel**

Guy Brunelle, C. d'A.A. - Yvon Trudel C. d'A.A.

Jacques Monette, C. d'A.A.

COURTIERS D'ASSURANCES AGRÉÉS

1395 est, rue Fleury - Tél. 384-7950

MONTRÉAL

### Bourse de Toronto

Les pétroles glissent à 189,39 un baril pour l'année à ce jour

Après avoir enregistré un sérieux repli hier à l'ouverture, les cours à la Bourse de Toronto ont repris au courant de la journée et, à la clôture, s'inscrivent en légère baisse seulement. Le mouvement des transactions a été assez faible.

La Bourse de Toronto a suivi la tendance de celle de New York: ouverture en baisse, puis accentuation du mouvement de repli et, enfin, près de 2 1/2 plus tard, reprise.

Selon les observateurs, ces fluctuations enregistrées sur les deux bourses reflètent la déception ressentie à la suite du discours prononcé lundi par le président Nixon sur la guerre au Vietnam.

L'indice des industrielles a clôturé en baisse de 0,9 à 181,65. Celui des surfinies a glissé de 38 à 166,54 et les métaux de base à 114,11.

Les pétroles de l'ouest dont l'indice était tombé, à l'ouverture, à 188,46 le niveau le plus bas de l'année reprenait peu de temps avant la fin et s'inscrivent, à la clôture, en hausse de 1,95 à 191,54. Ce retournement dans les pétroles est surtout dû à Home A qui a grimpé de 4 points à 39 1/2, tandis que Home B reprenait 2 points à 34. Selon un observateur cette hausse s'explique par d'importants achats effectués aux États-Unis. On sait que les actions de la Home Oil suivent un constant mouvement de repli depuis l'octroi des adjudications sur les pétroles de l'Alaska, en octobre.

Dans les autres valeurs pétrolières, Home a fléchi de 3 points à 64, Scurry 1-2 à 23 1/2 et Banff 3-8 à 11. Pacific Petre a repris 5-8 à 27 1/8.

Alcan a perdu 1-1/8 à 29 2/4, Seaway 1 à 11 3/4, Falconbridge 2 1/2 à 142 1/2. Par contre, Cominco a repris 1-4 à 30.

### Titres au Comptoir

Titres	Off.	Dem.
Admin & Finance	22	24
AIG Data	15	16
Aquatics	4 1/2	5
B.C. Mob. Wts	4	5 1/2
Bushnell TV "A"	17	19
Central Dynamics	2	3
Crown Life	33	35
Date-Line Systems	7	7 1/2
Direct Associates	3 1/2	4
Excelsior Life	150	180
Extensicare	6	7 1/2
Facs Ltd.	13 1/2	14 1/2
Financial Life	10 1/2	12
General Impact	2 1/2	2 3/4
Greyhound Computer	5 1/2	6
Hawker Ltd.	4 1/2	5 1/2
H. M. Taxsevers	1	1 1/2
In Place Ptd.	3	3 1/2
Int. Systems	2 1/2	3
In Place Ptd.	3	3 1/2
IOB Ltd.	14	14 1/2
Joseph's Kay	10 1/2	11 1/2
Jolly Juniper	8 1/2	9 1/2
Jolly Juniper wts	5 1/2	6
KSP Chemical	3 1/2	4 1/2
London Life	75	80
Life Aid	2 1/2	3 1/2
Margot Inv.	18 1/2	19 1/2
Margot Wts	1	2
Mescom	16 1/2	17 1/2
Multiple Access	16 1/2	17 1/2
People Bank	5	6
Proder	5 1/2	6 1/2
Races	5 1/2	6 1/2
Rapid Data	5 1/2	6 1/2
Revenue Prop.	2 1/2	3 1/2
Sklar	2 1/2	3
Space Pac	3 1/2	4 1/2
Stability	6	7
Superior Electronics	4 1/2	5
Steadman	25	25
Systems Dimensions	1	1 1/2
Union Wts	6 30	6 50
Zodiac	1 1/2	2 1/2

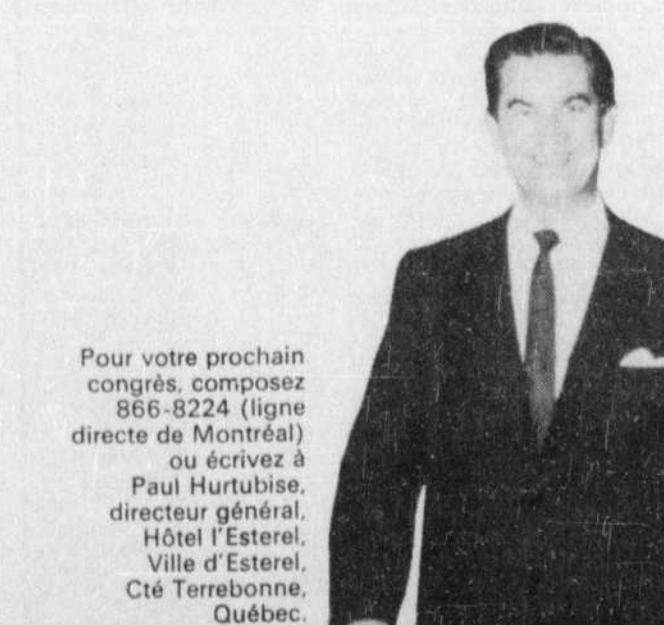
### Indices à Montréal

	85IN	18UT	7BA	85CO	8PA
Hier	182,96	143,89	181,31	175,21	121,88
La veille	181,87	144,28	180,52	175,07	120,91
Max d.	183,63	145,90	183,27	176,85	121,89
Min d.	180,12	142,96	179,57	172,55	118,85
1969 H.	207,15	159,30	205,62	197,97	138,47
1968 H.	167,75	140,63	156,73	162,14	103,98
1968 H.	159,94	138,58	150,79	147,95	106,23
1968 H.	148,89	119,14	112,50	139,70	86,18

**CASTILLON**  
LE PLUS FRANÇAIS DES COGNACS  
Représentants:  
Importations Durand, 324-5581

# Finies les rumeurs

L'Estérel vous appartient toujours



Pour votre prochain congrès, composez 866-8224 (ligne directe de Montréal) ou écrivez à Paul Hurbise, directeur général, Hôtel l'Estérel, Ville d'Estérel, Cité Terrebonne, Québec.

**l'Estérel**  
on est d'affaires

### ATLAS CONSTRUCTION CO LIMITED



JOHN H. PINCOTT, C.A.



ALBERT V. HUDON, M.B.A.

Lors d'une récente assemblée des directeurs d'Atlas Construction Co Limited, M. John H. Pincott a été nommé Vice-Président et Trésorier, alors que M. Albert V. Hudon a été nommé Secrétaire.

### Offre complémentaire d'Agratec Industries

Agratec Industries de Calgary, qui détenait déjà 51 pour cent des parts de Eskimo Snowmobile Inc. de Pointe-Claire au Québec, a décidé d'acquiescer la balance des actions en circulation de cette compagnie. Pour ce faire, la compagnie échangera 10,075 de ses propres actions aux détenteurs des actions restantes de Eskimo; cette offre sera valable jusqu'au 28 novembre 1969.

### Excellents résultats pour Renault

L'usine de Soma momentanément fermée pour la réoutillage

Le mois de septembre a confirmé l'augmentation constante des ventes que la compagnie d'automobiles Renault connaît depuis plusieurs mois. Au cumul cette année, 6,749 Renault ont été immatriculés au Canada contre 5,829 l'an dernier, c'est-à-dire une augmentation de plus de 15 pour cent.

Toujours à la fin de septembre, Renault (France) a livré à travers le monde 637,824 automobiles particulières contre 492,842 à la même date l'an dernier.

Ceci représente une augmentation de près de 30 pour cent. Pour la première fois dans l'histoire de cette compagnie, la production dépassera 1 million de véhicules en 1970, a déclaré M. Pierre Dreyfus, Président-directeur général de la Régie Renault.

Au Canada, la production sera momentanément interrompue à Soma pour permettre le réoutillage de cette usine et la mise en place de certains équipements pour l'assemblage de trois nouveaux modèles Renault qui viendront s'ajouter à la gamme actuelle. Cette interruption, qui durera quelques semaines, permettra en même temps de réduire les stocks à un niveau compatible avec les ventes ralenties pendant les mois d'hiver. Durant l'inter interruption de production, les ouvriers suivront des cours de perfectionnement. Les trois nouveaux modèles seront lancés au prochain salon international de l'auto de Montréal, en janvier 1970.

### Cours du dollar

MONTREAL (PC) - Le dollar américain est resté inchangé, hier, et cotait à \$1,07 5-8 en devises canadiennes.

Le livre sterling a gagné 1-16 et cotait à \$2,58.

### L'Association des Tricoteurs du Canada a tenu la 54ième réunion de ses membres

Son président transmet son message annuel

Selon le Président de l'Association des Tricoteurs du Canada, M. H.H. Warren, l'essor que connaît présentement dans les modes nouvelles le tricot, n'est que l'indice du progrès très rapide effectuée par cette industrie.

"Les tricots constituent le point de développement de la plus intense recherche en fait de mode de nouveauté. C'est là aussi que les capitaux, l'équipement neuf affluent indéniablement avec célérité," affirmait-il, lors de la 54ème rencontre annuelle de l'association à l'Hôtel Skyline de Montréal le 29 octobre.

"Dans le domaine des modes féminines, les tricots ont rendu possible la création d'une gamme extrêmement nouvelle et inédite de facilité d'entretien correspondant on ne peut mieux aux besoins de notre époque.

"Dans la mode masculine, la hausse de popularité des chemises et chandails de tricot constitue l'un des phénomènes les plus remarquables de la dernière décennie. Et voici qu'un marché neuf se profile. On crée maintenant des complets, des pantalons et des vêtements sports faits de tricot."

M. Warren a souligné la participation des producteurs de fibres, des filatures, des manufactures de tricots, des fabricants de vêtements, des détaillants et des consommateurs à l'essor des tricots. "Les producteurs de fibres provoquent une disposition première à cet essor. Ils y trouvent un débouché important pour leurs produits et par conséquent sont prêts à promouvoir l'expansion de la gamme des fibres et la vente des tricots."

Selon lui, le consommateur est intéressé parce que les tricots collent bien aux besoins de notre époque. "Ils sont simples, extensibles, colorés, confortables, se plient bien, se transportent aisément dans des sacs ou des malles et demandent peu de soins."

En parlant des courants de la mode M. Warren ajoutait: "Les bas-collets amenés par la vogue de la mini-jupe sont la pour de bon, les femmes qui les ont adoptés ne perdront pas l'habitude de les porter même si les jupes allongent."

L'expansion des usages du tricot, croit-il, devra englober tous les genres de vêtements, et en particulier les complets pour hommes, les chemises habillées et les vêtements de travail. On songe également à des sacs à emplettes, emballages d'expédition, couvertures, tentures, recouvrements de

### Québec Cartier Mining projette une nouvelle mine au Québec

La Québec Cartier Mining Co. a annoncé qu'elle commencerait dans l'immédiat ses études préliminaires concernant le développement d'une nouvelle mine de fer dans le nord-est québécois. La compagnie a choisi le site de ses gisements de Mount Wight comme étant la location probable de ce nouveau projet. Ces gisements sont situés à environ 75 milles au nord-est de l'actuelle mine de la compagnie au Lac Jeanne pendant de Gagnon soit à plus de 500 milles au nord-est de Montréal.

Les études préliminaires devraient être complétées d'ici huit à dix mois et elles comprendront des études du sol, de la richesse exacte du gisement ainsi que des prévisions concernant les possibilités et méthodes d'extraction, de traitement et de transport du minerai. On sait que présentement Québec Cartier Mining produit annuellement 9,000,000 de tonnes de concentrés d'hématite qui sont expédiés partout dans le monde depuis les quais de Port Cartier sur la rive nord du Saint-Laurent où elles ont préalablement été expédiées par train à partir de la mine du Lac Jeanne.

L'administration Nixon, ajoutait-il, aura beaucoup de difficultés à faire des concessions lors des prochaines négociations sur l'accord, étant donné qu'à l'heure actuelle la balance commerciale des États-Unis est loin d'être dans une position aussi favorable qu'elle l'était au moment de la signature de l'accord.

Les Canadiens, dit-il, ont plus bénéficié que les Américains de cette entente, mais, ajoutait-il: "Ce fut une bonne chose."

### Indices à Toronto

	Ind.	Gold	RM	WO
Hier	181,65	160,54	114,11	191,54
La veille	181,74	160,92	114,22	190,49
Max d.	182,50	161,50	114,25	191,25
Min d.	179,98	158,10	108,97	189,76
An. dern.	180,38	156,18	113,44	188,35
1969 Haut	198,77	175,96	122,54	210,73
1969 Bas	159,25	135,29	97,25	180,73
1968 Haut	191,07	160,79	115,96	202,94
1968 Bas	144,46	119,29	95,09	165,71

### Indices à New York

	30	15	15	40
Hier	440,5	156,3	139,7	296,4
La veille	440,6	156,2	140,1	296,6
Max d.	442,0	157,5	140,1	297,8
Min d.	430,3	151,1	131,7	283,2
An. d.	500,1	206,0	149,1	350,8
1969 H.	512,5	217,7	159,1	369,9
1969 B.	418,4	148,0	130,6	281,8
1968 H.	531,1	217,4	160,4	368,8
9 48 d.	435,6	163,6	135,1	299,1

### Indices Dow Jones

	30	Inds	Ouv	Haut	Bas	Ferm	Var
Hier	948,20	859,82	841,47	853,46	-1,96		
La veille	948,91	859,28	841,19	853,90	-0,64		
1969 H.	1187,1	1119,80	1117,36	1118,23	-0,64		
1968 H.	623,6	585,2	588,2	583,7	296,36	-0,32	

### Valeurs minières hors-liste

Cours fournis par Bongard, Leslie & Co. Ltd.

Titre	Off.	Dem.	Titre	Off.	Dem.
ARBITA	12	15	EXPO UNGAVA	50	65
ADONIS	10	12	NEW LORDE	9	11
ADVANCE R.L.	6	8	NEW MILLER P.L.	7	9
ALBATROSS	5	15	NEW PASCALS	35	50
ALSCOPE	115	125	NICKEL OFFSETS	36	50
AMAL MNG.	5	15	NORDBO	20	25
AMER CHIB.	4	7	NORTH EX	58	63
AMERIC	30	40	NORTH SHORE	25	30
AMERCO	30	40	NOUVELLE	20	
BALD MTN	2	5	PACIFIC NICKEL	30	40
BARRINGTON	75	85	PANGO	290	375
BEACON	10	12	RADIO HILL	40	50
BEAUFORT HILG.	12	17	RAM PETE	200	250
BERLA	10	12	RAND MAL.	6	8
BLACK CHUCKET	25	40	RAND MAL.	10	15
BOMA CHIB.	5	15	SARCOM	6	9
BRACE MAC	8	10	L. BEAV. HOUSE	11	15
BROOKMAN CDN.	27	35	SILVER EXTERKA	200	250
BRUCE P.	1	2	SOGEPEP	106	115
CAMBRIDGE	6	9	SPANISH R.	22	27
CARLEVE	22	24	STUMP	18	19
CARMOUNT	37	40	STURDY ML	40	50
CHEBAR	3 1/4	4	SUPERIOR ACID	70	80
CHROMEX	60	70	MIDLAND NOKL	47	52
CLEARWATER	18	22	MIDA	34	40
CONS. SHUNSBY	9	13	MOGAR	17	20
COPPER AM	45	60	MOLYBDA	10	15
CRESWELL	60	80	MURKY FAULT	110	120
CUVIER	4	7	NAGANTA	25	30
DE JOUR	35	45	NATL. MAL.	115	125
DESJESSES	55	65	NEWBOLD	190	210
DOM. JUBILEE	50	70	NEW ASSOC. DEV.	30	35
DORAL	120	140	NEW BASKA	10	20
DUBISSON	125	150	NEW BOSCO	125	150
DURAND	55	65	NEW INSCO	10	15

### Fonds mutuels

Cours fournis par: Francis Dupont & Cie.

Fonds	Off.	Dem.
Adair	2,57	2,81
x Affiliated Fund Inc Com	3,21	3,89
AGF Special Fund	3,80	-
All Canadian Com	8,14	8,90
All Canadian Inv	9,71	10,61
All Canadian Rev Growth	5,94	5,87
All Venture (Canadian)	4,47	5,88
x Business Sho (American)	2,29	2,56
American Growth	6,72	7,38
Andree Equity	4,94	4,42
Associated Investors	5,25	5,48
Broadway Corp.	42,78	46,43
x Boston Fund Ltd	8,50	9,29
x Bullock Fund Ltd	15,83	17,44
Canada Growth Fund	7,03	7,72
Canada Security Fund	3,83	-
Canadian Changing Venture	11,47	14,78
Canadian Gas & Energy Fund Pfd	4,37	4,80
Canadian Inv. Fund	4,68	5,11
Canadian Trust Inc Fund	41,38	46,43
Canadian Inv Ltd	10,25	10,78
Champion Mutual Fund of Can	7,77	8,50
CI Leverage Fund	4,18	4,56
Collective Mutual Fund	7,56	8,30
Commonwealth Intl	10,62	14,92
Corporate Investors	6,59	6,54
Corporate Inv Stock Fund	6,25	6,82
x Dividend Svc	3,76	4,13
Dreyfus Fund Inc	22,82	23,95
Dynasys Fund	2,81	3,20
Eace Fund (Intl)	5,90	6,19
Federated Financial	5,29	5,71
Federated Growth	6,01	6,40
x Fidelity Trend	27,16	29,66
Fonds Collectif "A"	8,53	7,47
Fonds Collectif "B"	4,97	5,13
Fonds Collectif "C"	10,98	10,71
Fonds Desjardins "A"	4,38	-
Fonds Desjardins "B"	4,10	4,49
G I S Compund	11,00	11,04
CI S Income	4,10	4,49
Growth Equity Fund	7,38	8,11
Growth Oil & Gas	20,60	22,40
Industrial Growth	5,89	6,24
Investors Mutual	11,82	12,48

# l'information

## Derrière le volant

**Denis Hulme gagne la Can-Am de Riverside**

Denis Hulme a gagné la 10e course de la série J-Wax Can-Am par plus d'un tour d'avance sur Chuck Parson qui était au volant de la nouvelle version de la Lola construite par Eric Broadly. La 3e position revenait à Mario Andretti sur une Ford 429.

Bruce McLaren a perdu le contrôle de sa voiture au troisième tour lorsque sa suspension s'est brisée. Il est sorti de piste à plus de 130 milles à l'heure, blessant un officiel au deux jambes. Bien que la voiture de McLaren fut complètement démolie et que celui-ci fut un peu secoué, il s'en est sorti indemne.

### Nouvelle de la Trans-Am

Plusieurs rumeurs circulent depuis que Penske a signé une entente avec American Motors pour la préparation de deux Javelins pour la série Trans-Am 1970. Une de celles-ci voudrait que Chevrolet Camaro ait une entente avec Dick Gilstrand pour une équipe de deux voitures. Dodge serait aussi intéressé à participer à la Trans-Am avec une équipe d'usine. Il est presque assuré que T.G. Racing inscrira une Firebird dans la série.

Les inscriptions des manufacturiers à date: 2 Javelins inscrites par Roger Penske; 4 Ford, 2 Plymouth par Dan Gurney; 2 Camaro, 1 Firebird par T.G. Racing. Un total de 12 voitures d'usine sur une possibilité de 13.

### La Can-Am grandit toujours

A Riverside la semaine dernière, Frank William, nous disait que Fan prochain il aurait une voiture pour Piers Courage. Tony Dean sera aussi de la Can-Am 70 au volant d'une Porsche 917. Plusieurs personnalités étaient présentes à la dernière Can-Am. Entre autres on a rencontré Keith Duchworth qui fabrique les moteurs Ford Formule 1, Mike Hewland qui a conçu et manufacturé les transmissions dont se servent les 90% des compétiteurs, Eric Broadly qui est le constructeur des Lola qui était présent pour les débuts de sa dernière création. Plusieurs représentants des compagnies Ford et Chevrolet étaient aussi présents. La présence de Jack Brabham ne pouvait passer inaperçue. Celui-ci était spectateur. La prochaine et dernière course de la série aura lieu au Texas International Raceway le 9 novembre prochain. Une nouvelle Lola Formule A Eric Broadly a dévoilé le dernier modèle de formule A sorti de son usine. Celle-ci semble être beaucoup plus compétitive que le dernier modèle. Elle est plus petite et plus légère. Un concept intéressant est la location des supports de roue en arrière de la transmission. Eric Broadly disait que lors des tests au circuit Silverstone en Angleterre cette voiture a brisé les records de Formule 1.

### Nouvelle Leda marque 20 formule A

Len Terry autrefois "designer" chez Lotus, Eagles et Surtees TS-5000, a annoncé aujourd'hui qu'il construirait une voiture nommée Leda marque 20 Formule A. La voiture sera caractérisée par ses pièces interchangeables d'un côté à l'autre, du devant à l'arrière et des roues à trois pièces détachables.

### Penske nommé au bureau de direction de Ontario Speedway

Le dernier nom ajouté à la liste des grandes personnalités au bureau de direction de l'Ontario Speedway In près de Los Angeles est celui de Roger Penske qui est au si détenteur d'actions de cette entreprise de \$25 million de dollars. L'expérience de Roger Penske sera certainement profitable au bon fonctionnement de cette piste qui en 70 aura une course 500 milles sanctionnée par U.S.A.C. semblable au 500 milles d'Indianapolis.

Le nom de cette course sera la California 500 et elle aura lieu le 6 septembre 1970.

### Hall inscrirait 2 voitures à la dernière Can-Am

Jim Hall, constructeur des fameuses Chaparral, de Midland Texas, qui incidemment souffre de brûlures subies lors d'un accident durant les tests d'une de ses voitures de course à sa piste privée, annonçait qu'il inscrirait 2 voitures à la dernière course Can-Am 1969. Jim Hall a été brûlé lorsque les durites sont brisées et par le fait même il fut arrosé d'eau bouillante. Il devrait être en excellente forme d'ici 3 semaines.

Des rumeurs veulent que sa dernière voiture soit équipée d'un système qui tirera l'air de dessous la voiture pour la projeter au-dessus de qui améliorerait sensiblement la tenue de route des Chaparral.

Le début de ces voitures serait au Texas International Speedway pour la Can-Am le 9 novembre prochain. Fait intéressant à retenir, une des voitures sera équipée de pneus Firestone une autre de pneus Goodyear.

# Des surprises attendent les habitués de B-Bonnets

Il n'y a rien de changé en apparence, à la piste Blue Bonnets, où il y a courses comme à l'accoutumée. Mais pour les habitués de l'hippodrome, on ne peut leur cacher que cette

semaine, jusqu'à vendredi tout au moins, est la période de vacances des pilotes et entraîneurs. Pas tous, bien sûr. Mais nombreux sont ceux qui, au début de novembre, prennent

quelques jours de repos. Pourquoi? Pour assister à l'encan annuel de Harrisburg, en Pennsylvanie.

Et, dans quelques jours, quelques noms nouveaux apparaîtront au programme. Ce sont des chevaux de course achetés à l'encan de Harrisburg. Plusieurs amateurs aiment cette période où Roland Bruyère remplace Benoit Côté dans le sulky, où Percy Robillard prend la place d'un autre, ou même Duncan MacTavish, ou Serge Grisé. Parce que souvent, un changement de conducteur donne lieu à un changement de style et chaque année, pendant l'encan, de nombreuses surprises sont enregistrées.

Il s'agit de la 31e reprise de l'encan et 872 chevaux seront vendus, plusieurs poulains, notamment de la Hanover Shoe Farm. L'encan prend fin demain. La Ferme Hanover a toujours vendu ses poulains à Harrisburg et de fameux noms, tels que Dancer Hanover, Ayres, Bullet Hanover, Caleb, Gamecock et Sampson Hanover ont passé par les enchères. Froehlich Hanover retiendra certainement l'attention cette année. Il est le frère de Romulus et de Romeo Hanover. Romulus, champion de la vitesse pure avec un mille en 1:57.1 à Blue Bonnets, il y a deux ans.

On évalue à 50 ou 60 le nombre de entraîneurs, pilotes et propriétaires locaux qui sont à Harrisburg et à plus de cent le nombre des Canadiens. Roger White et Duncan MacTavish sont partis hier pour l'encan, Benoit Côté, Gilles Lachance, Yvan Gamache, Claude St-Jacques, Georges Giguère, Léon Martel, et plusieurs autres sont là depuis lundi.

## LE SPORT CHEZ LES JEUNES

Des milliers et des milliers de jeunes du Québec viennent d'entreprendre une saison de hockey qui se terminera dès la fin de janvier pour certains, aussi tard qu'en avril pour d'autres. Les chanceux qui s'aligneront pour des équipes des-

suffrages et c'est là que seront présentées les épreuves... En somme, comme la devise du pays, ce sera d'un océan à l'autre.

Chez les plus jeunes, les Pionniers de Villery, une jeune organisation du nord de la Métropole, décrochaient leur premier championnat, alors que la formation pee-wee (12 et 13 ans) balayait tout sur son passage dans la Ligue Métropolitaine. Les pionniers tenteront maintenant de s'approprier le titre municipal ainsi que le titre provincial.

La Confédération des sports du Québec, un an après sa fondation, vient de franchir une étape importante en inaugurant un secrétariat permanent à Montréal... Tout organisme qui vise des résultats aujourd'hui doit avoir un personnel permanent, et le ministre responsable des sports et loisirs, M. Gabriel Loubier, l'a compris en facilitant l'établissement du secrétariat.

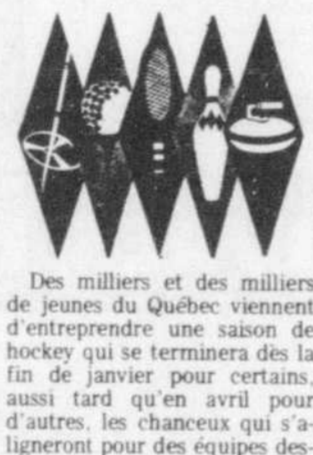
La disparition du collège Sainte-Marie des rangs de la Ligue de football inter-collegiale n'aura pas laissé le Collège de Rigaud sans un adversaire de marque... C'est le CEGEP d'Ahuntsic qui semble prendre la relève, et il prévoit une finale éblouissante entre ces deux institutions d'enseignement pour le championnat de la section sr. de la ligue.

ICI ET LÀ — La direction du Forum pouvait difficilement mieux choisir en embauchant le confrère Roland Ricard comme son nouveau publiciste; c'est un as de l'information sportive... Toujours au Forum, il fait bon voir Ronald Caron, qui a toujours travaillé dans l'ombre, émerger comme gérant des Voyageurs et instructeur temporaire de l'équipe... Reynald Comeau, un athlète accompli, a décroché tous les honneurs de la Ligue de baseball Montréal junior au bâton en 1969.

Les trois autres sont Grant Moore, recruté chez les Terriers d'Orillia, de la ligue senior de l'association de hockey de l'Ontario, Corby Adams, des Flyers de Barrie, également de l'AAHO, et Robert LePage, originaire de Montréal, qui est devenu professionnel avec les Canadiens de Montréal et a été envoyé à la ligue Centrale.



LAS VEGAS — Ed Kranepool et Tommy Agee, deux des membres des maintenant célèbres Mets de New-York, champions du monde au baseball, passent sous l'arc de triomphe de jolies majorettes, avant d'aller affronter les feux de la rampe sur la scène d'un théâtre de Las Vegas où six membres de cette équipe font partie d'un spectacle. (Téléphoto PA)



PREMIERE COURSE  
TROIS - Non-pagants de \$2,000 en 1969  
BOURSE: \$1,600

1. Lewmar M. Bouvette 7:1  
2. Miss Profit L. Turville 7:2  
3. San Juan Freight B. Desjardins 7:3  
4. Washella P. Sirois 9:2  
5. Mery Hanover R. Coats 5:1  
6. Tasha Lind B. Desjardins 5:1  
7. Frosty Kid P. Sirois 10:1  
8. Trigger Tass J. Smallwood 10:1  
9. Anne eligible P. Mason 8:1  
10. Todd Milo B. Caldwell 8:1

DEUXIEME COURSE  
AMBLE - A réclamer \$2,500  
BOURSE: \$1,300

1. Real Mar A. Legoux 5:1  
2. Mendave Whaley R. Bouvette 7:2  
3. Isid Direct G. Bouvette 5:2  
4. Houdaille G. Bouvette 5:2  
5. Arawana Scott R. Bryere 5:1  
6. Lou Adio Art. Bowber 6:1  
7. Dorothy Emlen N. Mazer 8:1  
8. Distret Dale R. Meilleur 8:1

TROISIEME COURSE  
AMBLE - Non-pagants de \$7,000 (Allocations)  
BOURSE: \$2,000

1. Pop Art R. White 5:1  
2. Kristone Adjar A. Desjardins 7:2  
3. Earlylakes John E. Lake 4:1  
4. King Tar R. Bryere 9:2  
5. Kahoons G. Lachance 9:2  
6. Lively Pick M. Poirard 5:1  
7. Hasty K W. Plourde 5:2  
8. Soudereuse Bob Lee R. Barrois 8:1

QUATRIEME COURSE  
TROIS - A réclamer \$1,000-42,500  
BOURSE: \$1,500

1. Debbie Boy P. Coombs 5:1  
2. Pringe C. Bourgeois 7:2  
3. Champ Moxey A. Bégaré 4:1  
4. Blackburn A. Hanna 9:2  
5. Chipper Dean L. Turville 9:2  
6. Houdaille Scott Free R. Bouvette 6:1  
7. Emalie P. Mason 8:1  
8. Unifarm Joe W. Bourgeois 8:1

CINQUIEME COURSE  
AMBLE - Non-pagants de \$2,500 à vie  
BOURSE: \$1,400

1. Petala Label A. Desjardins 7:2  
2. Armbro Intrepid R. White 7:2  
3. Jay Tree R. Barrois 7:2  
4. Alice Angus W. Plourde 9:2  
5. Yankee Gunner A. Cormier 4:1  
6. Ace Boon P. Hébert 8:1  
7. Gerry Larry M. Barry 8:1  
8. Bob Bon L. Turville 10:1

SIXIEME COURSE  
AMBLE - A réclamer \$2,500 Allocations  
BOURSE: \$1,500

1. Elton Horodinsky W. Bourgeois 5:1  
2. Free Wee Adio G. Gendron 7:2  
3. Sai Bum M. Chartand 4:1  
4. Alan N. A. Hanna 5:2  
5. Mr. Chokotite L. Bergeron 6:1  
6. Doug Johnson P. Sirois 8:1  
7. A Little Scotch M. Turville 8:1  
8. Norkley M. Turville 8:1  
9. Anne eligible Mary Dine S. Grisé

SEPTIEME COURSE  
TROIS - Non-pagant en \$9 Allocations  
BOURSE: \$2,100

1. Ralphon Mir S. Grisé 3:1  
2. Perfect Mir C. Pelletier 7:2  
3. Mr. Parth S. Bryson 4:1  
4. Empereur Mir P. Sirois 9:2  
5. Wana Siam J. Hébert 5:1  
6. Scotty Dear V. Bourgeois 5:1  
7. Wynceim Tam G. Bardier 10:1  
8. Stetman Mir G. Lachance 10:1

HUITIEME COURSE  
AMBLE - A réclamer \$2,500  
BOURSE: \$1,500

1. Tachion J. Foley 5:1  
2. Saving Bonah A. Lavalée 7:2  
3. Stoddard Pick M. Giguère 4:1  
4. Shadydale Chant R. Meilleur 9:2  
5. Roland Pale J. Jeanne 5:1  
6. Gem Direct M. Lefebvre 6:1  
7. Chocolate Champ S. Grisé 8:1  
8. Plying King M. R. Lapointe 8:1  
9. Anne eligible W. Bourgeois

NEUVIEME COURSE  
AMBLE - Non-pagant de \$2,000 en \$9  
BOURSE: \$4,000

1. Liberte Hanover G. Lachance 5:1  
2. Gay Parader C. Pelletier 7:2  
3. Wyndol Chart M. Munroe 9:2  
4. Haron Adams M. Munroe 9:2  
5. Amortier Direct R. Barrois 6:1

DIXIEME COURSE  
AMBLE - Non-pagant de \$4,500  
BOURSE: \$1,900

1. Levels Steger J. Hébert 2:1  
2. Theresy Victory M. Turville 4:1  
3. Sir Chief G. Gendron 6:1  
4. Lullalberge P. Sirois 5:1  
5. Caradon Intrepid M. Turville 5:1  
6. Demostration Dr. M. Ricard 10:1  
7. Oxford Flyer P. Hébert 10:1  
8. Alex Hanover C. Pelletier 15:1  
9. Elgible Victory Knight M. Bouvette

Une nouvelle étoile au ciel new-yorkais

Walt Tkaczuk serait probablement une jeune étoile avec l'équipe nationale de Russie si l'Allemagne n'avait pas en vahi l'URSS le 22 juin 1941.

A la suite de cette invasion, Mike Tkaczuk a été transplanté de l'Ukraine en Allemagne où il a rencontré sa future épouse et où Walt est né en 1947.

En 1949, les Tkaczuk ont immigré au Canada et se sont établis à South Porcupine, Ont. Environ 15 ans plus tard, un dépisteur des Rangers de New York a découvert Walt et le jeune centre de 22 ans est maintenant une des jeunes étoiles du hockey en Amérique du Nord.

Après 11 matches à sa deuxième saison dans la LNH, Tkaczuk est le troisième meilleur compte des Rangers et le 9e du circuit avec cinq buts et six aides.

Il pourra améliorer sa fiche ce soir lorsque les Rangers rendront visite aux Black Hawks à Chicago.

Par ailleurs, Minnesota sera à Montréal, Los Angeles recevra Toronto, Boston sera l'hôte du St-Louis et Detroit visitera Pittsburgh.

Jeudi soir, Montréal rend visite à Philadelphie et St-Louis évolue à Detroit.

Midget

Tkaczuk évoluait chez les midgets, sous la direction du pilote actuel du Toronto, John McLennan, lorsque Lou Pasador l'a remarqué et l'a envoyé à la filiale des Rangers dans la LJO, soit Kitchener.

Il y a trois ans, Pasador a prédit un brillant avenir à Tkaczuk alors qu'il évoluait avec Kitchener à Toronto, à sa dernière saison chez les juniors.

"Ce Tkaczuk est un gros gars dont vous aurez à louer les talents dans vos jours naux pendant de nombreuses saisons."

Ce gars de 5' 11", pesant 185 livres, est passé directement aux Rangers des rangs juniors l'an dernier et il a récolté 12 buts et 24 aides en 71 matches, après un court séjour de cinq parties avec Buffalo, de la LAH.

Cependant, les Rangers ont rejoint les Bruins au premier rang de la division Est avec une fiche de 6-3-2 en 11 matches bonne pour 14 points, soit le même total que celui des Bruins qui n'ont disputé que 10 parties.

Dans l'Ouest, St-Louis occupe le premier rang avec un total de 11 points en 10 matches.

Les succès des Rangers dépendent beaucoup de leurs triomphes aux dépens des clubs de l'Ouest, car ils ont récolté trois gains et un match nul contre eux. Ils sont d'ailleurs le seul club de l'Est qui n'a pas subi la défaite devant les clubs de l'Ouest cette saison.

# sportive



Au Holiday Inn Chateaubriand, lors de la 42e assemblée annuelle de l'Association Canadienne des golfeurs professionnels du Québec: de gauche à droite — Bill Kerr, Beaconsfield — président sortant de charge de l'ACGP du Québec; Lew Taylor, Lachute — gagnant du trophée O'Keefe comme le golfeur le plus amélioré cette année; Phil Giroux, Cartierville — gagnant du trophée du système des points O'Keefe; Yvon Bonin, O'Keefe — qui a présenté les trophées et chèques O'Keefe; Adrien Bigras, Rosemère — champion professionnel du Québec; et 5e au système des points O'Keefe, André Gagnier, Islesmere — nouveau président de l'ACGP du Québec.

## Giroux et Taylor récoltent les trophées O'Keefe de 69

Trois des golfeurs professionnels les plus connus de la province, André Gagnier, Phil Giroux et Lew Taylor, ont été spécialement honorés, aujourd'hui, lors de la 42e assemblée annuelle de l'Association canadienne des golfeurs professionnels du Québec, au Holiday Inn Chateaubriand.

Gagnier, professionnel au Club de golf Islesmere, a été élu président de l'ACGP du Québec pour la saison 1970. Il succède à Bill Kerr de Beaconsfield dont le terme prend fin aujourd'hui.

Giroux et Taylor se sont vu décerner des trophées O'Keefe pour leurs performances sur le circuit de golf provincial cette année.

Giroux, professionnel-joueur de l'ACGP du Québec, a été déclaré vainqueur au système des points de la brasserie pour 1969. Le grand professionnel de Cartierville a bouclé la saison avec un total de 75 643 points, empochant ainsi la première bourse de \$400.

Taylor, assistant professionnel à Lachute, a été choisi par ses confrères comme le golfeur professionnel qui s'est le plus amélioré cette année. En plus du trophée

O'Keefe et de la bourse de \$100 qui s'y rattache, Taylor a empoché \$250 pour une deuxième position, avec 55,5 points, au système des points.

Taylor a été suivi de Paul Labonté de l'Épiphanie, avec 44,0 points, de Ken Fulton de la Vallée du Richelieu, avec 36,75 points, et du champion professionnel du Québec 1969, Adrien Bigras de Rosemère, avec 31,0 points. Ils ont respectivement reçu \$175, \$100 et \$75 pour une troisième, quatrième et cinquième place au classement des points.

Jack Bissegger du club de la Vallée du Richelieu a été élu premier vice-président de l'association professionnelle. Les autres vice-présidents élus sur l'exécutif étaient: Stan Kolar du Club Chaudière, Alan Ogilvie de Summerlea et Luc Brien du club Pinegrove.

Brien agira également comme capitaine pour la prochaine saison et il sera assisté des vice-capitaines Norman Hunt du Mont-Bruno et Louis DeBryne de Lachute.

Les autres directeurs de l'ACGP du Québec seront: Ed Dunn, du club Gatineau, Roland Huot de Lorette, Stan

Baird du club Kanawaki, Jean-Paul Alarie de Beloeil, Jack Archer de Lasalle, André Cazes de Lévis, Pat Fletcher, du club Royal Montréal, Arnold McLean de Lorraine, Jean-Guy Pénard de Boucherville et Gerry Donahu, du club St. Andrew's.

John Costigan, de Montréal, continuera d'occuper le poste de secrétaire-trésorier honoraire.

Giroux et Taylor ont bel et bien mérité les trophées O'Keefe qu'ils ont acceptés aujourd'hui.

Giroux a remporté des victoires dans deux des trois tournois auxquels il a pris part. Après avoir gagné à Mont-Gabriel et à St-Jean, il s'est incliné au quatrième tour supplémentaire au Ki-8-Eb, devant un surprénant Paul Labonté.

Taylor a été des plus réguliers, terminant deuxième sur un pied d'égalité à Lasalle, en juin, perdant au premier tour supplémentaire à Giroux, à Mont-Gabriel en juillet, et classant sixième au championnat professionnel au club de la Cité de Montréal, en septembre.

## Avis légaux - Avis publics

AVIS LEGAL

**COUR SUPERIEURE**

Greffier des Divorces  
District de Montréal  
No 6457

GEELE DESJARDINS, épouse nommée en biens de CLAUDE MORRISSETTE, de la cité de Montréal, dit district.

Requérant

CLAUDE MORRISSETTE, épouse de la cité de Montréal, dit district.

Intimé

Il est ordonné à l'intimé de comparaitre dans le mois.

MONTREAL, le 31 octobre 1969

J. CLOVIS DAGENAS, c.r.,  
Avocat de la Requêteuse  
275 ave. St-Jacques  
Montréal 28, P.Q.

sur les formules fournies par la Cité de Jonquière. Les documents sont disponibles au Bureau du Greffier de la Cité de Jonquière, 320 St-Dominique, Jonquière. Ils peuvent être obtenus à l'endroit ci-haut mentionné moyennant un dépôt de \$200.00 en chèque payable à la Cité de Jonquière, le tout en conformité du décret.

Une soumission, pour être considérée, devra être accompagnée d'un chèque tiré sur une banque canadienne à l'ordre de la Cité de Jonquière et remis en faveur de la Cité de Jonquière, au plus tard le 15 novembre 1969, à 15 heures, heure en vigueur localement et être accompagnée d'un chèque valide au même montant.

Les soumissionnaires en mécanique et électricité devront présenter leur soumission au Bureau des soumissionnaires, 204, rue des Orléans, Chicoutimi, au plus tard le 15 novembre 1969, à 15 heures.

La Cité de Jonquière ne s'engage à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à conclure aucune obligation ni aucune autre sorte de contrat avec les soumissionnaires.

DOMNE A. JONQUIERE, c. 304me jour d'octobre de l'an mil neuf cent soixante-neuf.

LIONE HARVEY  
Greffier  
100 St-Dominique  
JONQUIERE, P.Q.

**COMPLEXE SECONDAIRE POLYVALENT DEUX MONTAGNES APPEL D'OFFRES**

La Commission Scolaire Régionale Des Deux-Montagnes demande des soumissions pour l'agrandissement du complexe scolaire polyvalent à Deux-Montagnes, (école des métiers et laboratoires).

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus à partir du 10 novembre 1969, au Bureau de ROBILARD, JETTE, ARCHITECTES, 4915 rue de Salaberry, Montréal 300, P. Qué., contre un dépôt de \$100.00 cent dollars qui sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné ces documents en bon état à la satisfaction de l'architecte, dans les (8) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Seules sont autorisées à soumissionner pour l'exécution des travaux, les personnes ayant leur principale place d'affaire dans la Province de Québec.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque valide au montant de (\$140,000) cent quarante mille dollars à l'ordre du propriétaire, LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES DEUX MONTAGNES ou d'un cautionnement de soumissionnaire établi au même montant.

Les soumissions (l'original et 3 copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné M. Gérard Braut, secrétaire et administrateur, devront être remises à la table du conseil de l'édifice administratif, centre communautaire, Campus Régional Deux-Montagnes, 11ème avenue, Cité Deux-Montagnes, jusqu'à 15 heures, heure en vigueur localement le vendredi 12 Décembre 1969, pour être ouvertes publiquement au même endroit et à la même heure.

Les soumissions pour les corps de métiers ci-après énumérés devront être présentées sur la formule officielle du Bureau des Soumissionnaires Déposés et être remises au Bureau des Soumissionnaires Déposés le plus proche de lui avant le vendredi 15 décembre 1969 à 15 heures, heure en vigueur localement et être accompagnées d'un chèque valide au d'un cautionnement de soumissionnaire au montant indiqué ci-dessous.

PROVINCE DE QUEBEC  
CITE DE LACHINE

**CITE DE LACHINE - ROLE D'EVALUATION**

AVIS PUBLIC est par les présentes donné aux contribuables et aux citoyens de la Cité de Lachine, et à tous les intéressés.

QUE LE ROLE D'EVALUATION de la Cité de Lachine, préparé par les Estimeurs de la Cité pour l'année 1970, a été déposé au bureau du Conseil à l'Hôtel de Ville, à Lachine, ce cinquième jour de Novembre 1969, où il restera à la disposition des personnes intéressées ou de leurs représentants pour examen pendant les trente jours suivant la date du dépôt du dit rôle.

ET AVIS PUBLIC est de plus donné que le Bureau de Revision de la Cité examinera toutes les plaintes contre le dit rôle d'évaluation qui auront été remises au soussigné, dans le délai ci-dessus indiqué, à la session du dit Bureau de Revision de la Cité, qui aura lieu le deuxième jour de décembre 1969, à neuf heures du matin, à l'Hôtel de Ville, alors qu'il procédera à l'audition et la décision des plaintes, à la révision et à l'homologation du dit rôle conformément à la loi.

DONNE SOUS MON SIEGNE, à Lachine, ce Cinquième jour de Novembre, Mil neuf cent soixante-neuf.

(Signé) Emile Daoust  
Greffier de la Cité de Lachine.

COUPS DE METIER	DEVIS	MONTANT DE CHEQUE VISE OU CAUTIONNEMENT DE SOUMMISSION EN DOLLARS
1 - PEUX DE FONDATION	3 d	\$ 1,000.00
2 - ACIER STRUCTURE	3 b	\$ 4,000.00
ET PONTAGE	5 a	\$ 4,000.00
3 - ACIER D'ARMATURE (FOURTURE)	3 b	\$ 2,500.00
4 - ACIER D'ARMATURE (POSE)	3 b	\$ 500.00
5 - TOITURE ISOLATION TOILE	7 a et 7 b	\$ 3,300.00
6 - FENETRES	7 c	\$ 1,200.00
7 - CERAMIQUE ET TERRAZZO	8 f	\$ 2,500.00
8 - VINYLE-AMIANTÉ	9 e	\$ 1,650.00
9 - PEINTURE	9 e	\$ 1,300.00
10 - QUINCAILLERIE	10 a	\$ 1,400.00
11 - TABLEAUX A CRAIE AFFICHAGE	10 e	\$ 500.00
12 - AMUEUBLEMENT ET EQUIPEMENT	11 c-1	\$ 3,500.00
13 - CLASSES LABORATOIRES ET REFRIGERATION	13 b et 13 a-1	\$ 800.00
14 - AMUEUBLEMENT ATELIERS FEMININS	11 e-2	\$ 1,400.00
15 - AMUEUBLEMENT ATELIERS MASOULINS	11 e-1	\$ 1,800.00
16 - PLOMBERIE	15 a	\$ 5,000.00
17 - VENTILATION CLIMATISATION	15 b	\$ 16,000.00
18 - ISOLATION (MECANIQUE)	15 c	\$ 2,500.00
19 - ELECTRICITE ET INTERCOMMUNICATION	16 a et 16 b	\$ 30,000.00

DEMANDE DE SOUMMISSIONS

DES SOUMMISSIONS SCHELLES adressées au soussigné Greffier de la Cité de Lachine, seront reçues jusqu'à trois heures (2:00 P.M. heure normale de l'Est), lundi le 24 novembre 1969 pour la construction de:

Cinq (5) logements du type 1 étage  
Vingt-six (26) logements du type à 1 1/2 étage  
Quarante-huit (48) logements répartis dans 6 bâtiments du type à 2 niveaux  
Huit (8) logements du type à 2 niveaux, ainsi que l'aménagement paysagiste.

Les directives d'aménagement des plans intégrés, tant pour le projet des "Plateaux Bellevue" que pour le projet de la rue Angers, ont été préparées par l'Architecte Urbaniste La Roche & Robert, 1058 Côte du Beaver Hill, Montréal, en collaboration avec l'Architecte A. Gédéon, dont les plans ont été soumis à la Société d'habitation du Québec.

Les soumissions devront être présentées

Canada  
Province de Québec  
District de Charcotini  
Cité de Jonquière

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES DEUX-MONTAGNES  
M. Gérard Braut  
Secrétaire-trésorier et administrateur

# l'information

# sportive

## Des Éperviers aux ailes de moineaux

Bon, enfin! tout va redevenir normal dans la ligue Nationale de hockey: la prima donna de Chicago va remonter sur les tréteaux et nous donner à nouveau, des trémolos dans la voix, des solos de lancers-boulet qui vont aveugler tous les gardiens de buts du circuit tout en mettant leur vie en danger.

Sortez les étendards de bienvenue, Bobby Hull va bientôt refaire son apparition dans les rangs de l'armée du salut de Chicago. Avec Bobby Hull, les Black Hawks finiront peut-être encore derniers de la section, mais ils auront au moins l'honneur de le faire avec le meilleur compte de la ligue dans leurs rangs. C'est ce que j'appellerais la preuve par l'absurde. Ya pas d'erreur!

C'est vrai que cette année les Black Hawks ont eu des ennus d'importance depuis le début de la saison. Ken Wharram a été victime d'une crise cardiaque et ne reviendra probablement jamais au jeu, Denis Dejordi n'a pas fait fureur, Doug Mohns a été blessé et patine clopin-clopant, pratiquement rien que sur un patin, et l'autre vedette de ces champions

## Au 2ème tour du scrutin Schenley

# Les Rough Riders tiennent le haut du pavé



GEORGE REED  
Centre-arrière  
Regina



RUSS JACKSON  
Quart-arrière  
Ottawa

Les noms des joueurs de la Conférence de l'Est et de la Conférence de l'Ouest élus au deuxième tour de scrutin des Trophées de football de Schenley du Canada ont été révélés aujourd'hui, à Montréal, par le conseil d'administration.

Les cinq joueurs ci-dessous ont été choisis par un jury composé de chroniqueurs et de commentateurs sportifs représentant l'Est et l'Ouest.

### Conférence de l'Ouest

George Reed, Roughriders de la Saskatchewan — Le joueur par excellence. Jim Young, Lions de Colombie-Britannique — Le joueur canadien de l'année. John Lagrone, Eskimos d'Edmonton — Le joueur de ligne le plus efficace.

### Conférence de l'Est

Russ Jackson, Rough Riders d'Ottawa — Le joueur par excellence. Billy Joe Booth, Rough Riders d'Ottawa — Le joueur de ligne le plus efficace.

Ainsi, dans l'Est, ce sont les Rough Riders d'Ottawa qui émergent seuls de ce deuxième tour de scrutin.

Le quart-arrière Russ Jackson a été sélectionné pour deux trophées, celui du joueur par excellence et celui du joueur canadien de l'année. Il avait été le premier choix de l'équipe d'Ottawa au repêchage en 1958. Depuis, il a remporté les deux trophées en question à deux reprises, en 1963 et en 1966. S'il devient une fois de plus, cette année, le joueur par excellence, il égalera le record de Jackie Parker qui obtint cette distinction trois fois, en 1957, 1958 et 1960.

Billy Joe Booth, ailier défensif étoile des Rough Riders d'Ottawa depuis huit ans, est en lice comme joueur de ligne le plus efficace de la Conférence de l'Est.

George Reed, centre-arrière des Roughriders de la Saskatchewan, bon second l'an dernier, de Bill Symons pour l'obtention du trophée du joueur par excellence, a été de nouveau choisi au deuxième tour en ce qui touche la Conférence de l'Ouest. Le trophée lui avait échoué en 1965. Champion coureur de la Conférence

de l'Ouest pour la cinquième année consécutive, il vient d'établir un record de carrière de la Ligue canadienne de Football pour le plus grand nombre de touchés sur des courses au sol (2 novembre).

Jim Young, depuis trois ans demi-arrière des Lions de Colombie-Britannique, est en lice comme joueur canadien de l'année dans l'Ouest. Il est un des rares joueurs canadiens qui ont fait le saut dans la Ligue Nationale de Football des Etats-Unis (NFL). Revenu au Canada à la suite d'un échange, il est depuis lors un receveur de passes étoile des Lions de la Colombie-Britannique.

Enfin, dans l'Ouest toujours, c'est John Lagrone, ailier défensif des Eskimos d'Edmonton, qui a été retenu comme joueur de ligne le plus efficace au deuxième tour de scrutin. Débutant en 1967, Lagrone avait été choisi cette même année comme le meilleur joueur de ligne de l'Ouest. En 1968, il fut le seul joueur des Eskimos à faire partie de l'équipe d'étoiles.

Le troisième et dernier tour de scrutin choisira le gagnant du trophée dans chacune des trois catégories. Le résultat de ce tour ne sera dévoilé qu'au moment de remettre les trophées aux gagnants.

Ces 5 joueurs se rendront à Montréal pendant la semaine de la Coupe Grey. C'est là qu'ils connaîtront la décision du jury qui sera annoncée à la remise des Trophées de football de Schenley du Canada, qui aura lieu au Château Champlain, le vendredi 28 novembre, à 5h de l'après-midi.

Cette année — comme l'an dernier — la remise des trophées s'inspirera de la céré-



JIM YOUNG  
Demi  
Vancouver



BILLY JOE BOOTH  
Demi défensif  
Ottawa



JOHN LAGRONE  
Bloqueur défensif  
Edmonton

monie des "Academy Awards" d'Hollywood. Les deux élus dans chaque catégorie seront présents pour entendre le verdict du jury et recevoir leur trophée respectif. Il n'y aura pas de "perdants" puisque chaque bon second recevra une peinture de Tex Coulter le représentant et une obligation d'épargne du Canada de \$500.

Personne, pour ainsi dire, ne connaîtra l'identité des gagnants avant la cérémonie de remise des trophées. Tous les bulletins du dernier tour de scrutin seront remis à la société Montreal Trust qui classera les résultats. Jusqu'au moment de la présentation, les noms des finalistes seront gardés secrets, et seul le fiduciaire de Montreal Trust mandaté par Schenley du Canada saura qui a été choisi le joueur par excellence, le joueur canadien de l'année et le joueur de ligne le plus efficace.

Les Trophées ont été créés et ils sont administrés en

vertu d'un acte fiduciaire. Les membres du Conseil d'administration des Trophées de Football Canadian Schenley sont: MM. John H. Coleman (Québec); G. Sydney Halter, C. R. (Saskatchewan et Manitoba); J. Ross Fisher (Ontario); Harry Cohen (Alberta); et Robert G. Rogers (Colombie-Britannique).

# feu vert

Jean-Paul Cofsky

de la nonchalance, Stan Mikita, depuis qu'il a tourné un film, ne donne le meilleur de lui-même que sous les feux des projecteurs. Les soirs où il n'y a pas de réalisateur à cent pieds de lui, rien ne va plus, monsieur Mikita fait dodo sur ses lauriers!

Pendant ce temps-là Billy Reay se rongé les ongles, Tommy Ivan cherche les moyens de détourner l'attention de son patron de la patinoire et les spectateurs s'ennuient des Cubs de Léo Durocher qui, au moins par moments, donnaient l'impression de batailler pour se tailler une place au soleil, à baseball.

Les Black Hawks ont joué neuf parties jusqu'ici, en ont gagné seulement deux, perdu six et annulé une. Ce qui frappe, c'est qu'ils n'ont enregistré que dix-sept buts au cours de leurs neuf premières parties.

Peut-être pour appuyer, en grève de sympathie, celle de Bobby Hull.

Si vous avez le courage d'éplucher la liste des compteurs jusque là, vous trouverez le nom de Denis Hull, le frère de l'autre, au ... 42ème rang, avec l'impressionnant total de six points, dont deux buts et quatre assistances.

Quant à la terreur de la ligue pendant des années, Stan Mikita, à quelques paliers plus bas encore, vous décevriez son nom et sa fiche qui est de zéro but et de quatre assistances!

Qu'est-ce qui ne va pas chez cette équipe où hier encore les véritables vedettes abondaient? C'est peut-être que dans la ville des vents le soleil manque, ou encore, tout simplement que le vent a tourné?

C'est peut-être également que les générations passent sans qu'on s'aperçoive que les dynasties s'effondrent? Et si Bobby Hull allait s'effondrer à son tour? Faudrait alors changer le nom de l'équipe, les Eperviers Noirs pour les Moineaux Noirs!

## Le Salon de l'Auto, marque de l'élégance

Le Salon International de l'Auto de Montréal deuxième édition, aura lieu dans l'immense Hall d'Exposition de la Place Bovaventure à partir de midi, jeudi le 15 janvier, jusqu'à 23:00 heures, dimanche le 25 janvier 1970.

Pour ceux qui ont visité la première édition et par le fait même étaient surpris de voir jusqu'à quel point avec des idées nouvelles on pouvait organiser un vrai Salon, seront encore plus surpris cette année quand ils verront la deuxième édition améliorée.

La presque totalité des 230.000 pieds carrés du premier plancher sont déjà réservés par les principaux manufacturiers mondiaux de l'automobile. Le directeur du Salon, Doug Goadby, nous a annoncé que tous les participants de l'an dernier reviennent cette année en plus de quelques nouveaux manufacturiers.

Les manufacturiers d'accessoires reviendront en plus grand nombre et les officiels du Salon qui maintenant ont un an d'expérience nous feront voir un Salon qui sera aussi élégant et peut-être avec un peu plus de fini que celui de l'an dernier. Un catalogue souvenir qui comprendra entre autres toutes les voitures exposées avec une fiche technique, prix et caractéristiques, est déjà en production. Un stationnement spécial à prix réduit sera offert aux visiteurs.

Le Salon de Montréal est un des dix Salons reconnus comme étant officiels à travers le monde. Il est reconnu par la Grande-Bretagne (Society of Motor Manufacturers and Traders) la France, (Bureau Permanent International des Cons-

tructeurs Automobile) et par l'Italie (Associazione Nazionale Fra Industrie Automobilistiche). Le Salon est commandité par l'Association des Détaillants Automobiles de Montréal (MADA), dont Robert Dufresne en est délégué. L'organisation technique du Salon est sous la responsabilité de la Compagnie des Expositions Industrielles et Commerciales du Canada dont M. Goadby est le représentant en tant qu'organisateur du Salon.

L'an dernier le Salon a établi un record de 201.447 admissions et M. Goadby nous dit que cette année nous devrions avoir une augmentation de 10%.

Les nations qui sont représentées seront le Canada, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne, la France, l'Italie, l'Allemagne de l'Ouest, le Japon et la Suisse. Les règlements du Salon permettent aux manufacturiers d'exposer des voitures ordinaires incluant familiales et camions jusqu'à 2 tonnes avec ou sans unité de camping ainsi que les "mobiles homes". De plus, sont permis au Salon, les manufacturiers de pneus, de batteries et d'accessoires ainsi que les compagnies offrant des services aux automobilistes tels qu'assurance, compagnie de finance.

Les règlements concernant la décoration et l'aménagement des éres d'exposition sont encore plus rigides cette année. Ce que l'organisateur du Salon répétait encore cette année aux exposants est que le principe de base est de respecter le mot Salon dans toute sa conception tant au point de vue décoration, unité, tranquillité, et beauté, qu'au point de vue élégance.

## Hillard de retour avec les Trotters

Le fameux joueur-instructeur et extraordinaire dribbleur des Globe-Trotters de Harlem, Leon Hillard, qu'on reverra avec plaisir au Forum vendredi soir le 21 novembre — Leon n'est pas venu à Montréal depuis trois ans — n'a aucun regret de n'avoir pu se rendre jusqu'à l'université pour parfaire son instruction comme la plupart de ses confrères. Leon croit en effet qu'il a pu bénéficier du meilleur "professeur" de tous, le regretté Goose Tatum, quand il demanda de tenter sa chance avec les Globe-Trotters à l'âge de 18 ans... et il y a déjà 18 autres années!

Tatum, un des plus fameux joueurs et comédiens de l'histoire des sensationnels Globe-Trotters, fit de Hillard son protégé, lui enseigna à peu près tout du jeu et de la comédie et les centaines de voyages aux quatre coins du globe que fit ensuite Hillard avec la fameuse équipe de feu Abe Saperstein, lui apprirent beaucoup plus que tout ce qu'il aurait pu apprendre au collège ou à l'université... du moins c'est son humble avis.

Hillard "abandonna" sa carrière de basketteur de luxe en 1959, mais revint ensuite au jeu en 1966 et il y a deux ans il fut nommé joueur-instructeur des Magiciens du Ballon, qui s'attaqueront aux Reds de New-Jersey ici au Forum vendredi soir le 21 novembre dans une joute attendue par plus de 13.000 amateurs qui ne manquent jamais le rendez-vous annuel des Globe-Trotters à l'amphithéâtre de la rue Ste-Catherine ouest.

Plutôt petit de taille — il mesure seulement 5'10" — et pèse tout juste 155 livres, Hillard n'a jamais oublié ses débuts avec les Trotters devant plus de 18.000 personnes au Madison Square Garden de New York. Son protecteur et ami Tatum lui dit alors: "N'as-tu pas un peu peur de sauter sur le court devant cette foule immense et devant les géants que nous allons

affronter?... Comme il se contentait de garder la tête baissée et les yeux rivés au plancher, Tatum ajouta: "Sois sans crainte mon ami, le "Goose" sera là pour te protéger".

Les Globe-Trotters s'attaquaient alors aux fameux College All-Stars de New York qui alignaient des atouts Tom Gola, Jack Twyman, Al Farrari, Dick Garmaker, Don Schlundt et autres. Hillard y alla de son étonnante et unique technique de "dribbling" et il fut facilement la vedette du match qui se termina par une éclatante victoire des siens. Il n'a jamais cessé d'être une grande vedette depuis comme on le verra au Forum vendredi soir le 21 novembre.

## Cournoyer au poste

Yvan Cournoyer reprendra son poste dans l'alignement des Canadiens contre les North Stars de Minnesota ce soir, mais J.-C. Tremblay demeurera inactif, car il soigne encore une blessure au poignet.

A la suite de la fracture nasale subie contre Chicago le 25 octobre, Cournoyer portera un masque facial pour protéger sa blessure.

Le retour de Cournoyer signifie que Pete Mahovich ou Marc Tardif n'endossera pas l'uniforme, car Guy Lapointe demeure le 3e défenseur en cas d'urgence.

### LES COMPTEURS

	B	A	Pts
B. Orr, Boston	2	16	18
McDonald, St-Louis	6	9	15
Goyette, St-Louis	5	9	14
Baion, N.Y.	5	8	13
Esposito, Boston	7	5	12
Borenson, St-Louis	4	8	12
St-Marselle, St-L.	4	8	12
Richard, Can.	4	8	12
Hadfield, N.Y.	8	3	11
Redmond, Can.	7	4	11

### HOCKEY MINEUR

Hier  
LIGUE AMERICAINE  
Hershey 2 Québec 5

CLASSEMENT DIVISION EST						
	G	P	N	BP	BC	Pts
Montréal	6	1	36	18	15	15
Springfield	7	3	0	46	28	14
Québec	6	4	1	44	43	13
Providence	2	7	2	25	43	6

DIVISION OUEST						
	G	P	N	BP	BC	Pts
Buffalo	7	4	2	39	27	14
Hershey	5	2	1	40	25	11
Cleveland	3	7	1	30	47	7
Baltimore	3	6	6	27	37	6
Rochester	1	5	2	23	43	4

LIGUE SENIOR DU QUEBEC

Hier  
Dorval à Iperville/St-Jean, 8:30  
St-Hyacinthe à Cowansville, 8:30

CLASSEMENT						
	G	N	PP	PC	Pts	
Saint-Hyacinthe	5	2	0	71	44	18
Granby	6	5	0	39	24	10
Cowansville	2	2	1	30	25	5
Iperville	2	0	24	2	4	4
Dorval	0	0	16	50	0	0

LIGUE JUNIOR DU QUEBEC

Hier  
Cornwall/St-Jérôme 3  
Sherbrooke 2/Rosemont 5  
Shawinigan à Verdun

CLASSEMENT DIVISION EST						
	G	P	N	BP	BC	Pts
Sorel	9	2	0	71	44	18
Drummondville	8	4	0	52	50	18
Québec	6	6	0	56	51	12
Shawinigan	6	6	0	73	58	12
Sherbrooke	6	7	0	59	54	12
Trois-Rivières	6	7	0	67	70	12

LIGUE JUNIOR DE L'ONTARIO

Jeu de  
Ottawa à Montréal  
Toronto à Peterboro  
London à Hamilton

CLASSEMENT						
	G	P	N	BP	BC	Pts
Toronto	8	2	1	63	47	17
Peterboro	6	5	2	54	39	15
Canadien Jr	7	3	0	60	39	14
Ottawa	4	5	4	53	60	12
St-Catharines	6	5	1	55	45	12
Oshawa	3	6	3	45	55	9
Kitchener	4	6	0	41	44	8
Horseshoe	2	4	3	35	42	7
Nagara Falls	3	8	1	39	66	7
Hamilton	1	6	3	46	56	5

LIGUE MONTREAL JR

CLASSEMENT						
	G	P	N	BP	BC	Pts
St-Jean	5	1	2	46	29	13
Lachine	5	2	1	35	31	11
St-Leonard	5	3	1	44	41	11
St-Victor	4	2	2	28	29	10
St-Hyacinthe	4	3	2	42	41	10
Montréal-Est	4	4	0	39	34	8
Roussin	3	4	2	31	39	8
St-Michel	3	4	1	29	34	7
Dorval	3	4	0	33	40	6
Boucherville	1	8	0	23	43	2

## Des stages de perfectionnement

Dans le cadre du programme technique qu'elle a définitivement arrêté en faveur du perfectionnement des athlètes, l'Association d'Athlétisme amateur de la province de Québec organise une série de stages de préparation hivernale, lesquels se dérouleront chaque semaine du vendredi soir au dimanche après-midi.

S'adressant aux meilleurs athlètes et espoirs de la province, rassemblés par groupes de spécialités, ces stages auront pour but:

- 1- D'introduire dans les habitudes une préparation athlétique s'étendant sur toute l'année, notamment durant la période morte des longs mois d'hiver.
  - 2- De diffuser et de généraliser les procédés d'entraînement moderne permettant d'acquiescer, à un haut degré, les qualités de vitesse, force, endurance, résistance, souplesse, coordination, etc., indispensables à la réalisation de performances de niveau supérieur, lesquelles dépendent aussi de l'acquisition de qualités morales que l'entraînement continu développe nécessairement.
  - 3- D'amorcer la préparation des Jeux du Québec.
  - 4- De créer un esprit de recherche grâce aux confrontations d'expériences vécues entre les entraîneurs personnels des athlètes, invités à assister à ces stages, et les cadres ou adjoints techniques, attachés à la direction technique, chargés de l'encadrement de ces stages.
- Le premier rassemblement groupant les lanceuses et les lanceurs, poids, disque, javelot, marteau, se déroulera les 7, 8 et 9 novembre au Centre Sportif Roussin, 12085 est, Notre-Dame, à Pointe-Aux-Trembles.
- Les spécialistes de sauts, femmes et hommes, seront rassemblés au même endroit les 14, 15 et 16 novembre, à l'exception des sauteurs à la perche dont le stage est prévu au CEGEP de Trois-Rivières les 21, 22 et 23 novembre, 1969.
- Plus de 180 athlètes féminins et masculins ainsi qu'une cinquantaine d'entraîneurs sont attendus pour ces premiers stages.

# SKI DANS L'EST A COEUR JOIE

A une heure de Montréal, sept régions de ski s'offrent aux skieurs en quête de plaisir et d'exaltation. Ski dans l'Est, c'est un choix parmi 120 milles de pentes variées qui semblent s'étendre jusqu'à l'infini sur un tapis de 15 pieds de neige.

Ski dans l'Est, c'est aussi le paradis de l'après-ski où l'on peut goûter la joie de vivre et la détente, déguster la fondue, danser ou simplement se réunir entre amis. Quant aux familles de skieurs, elles raffolent du Ski dans l'Est. Il y a des garderies-écoles pour les tout petits et des leçons de ski chaque samedi pour les juniors. Profitez de notre "Semaine d'apprentissage" garantie (argent remis si vous n'avez pas appris). Nos écoles de ski sont dirigées par des skieurs professionnels et instructeurs diplômés.

Pour avoir du plaisir, venez faire du Ski dans l'Est.

### DANS L'EST ski

ASSOC. TOURISTIQUE DE SUTTON  
C.P. 418, Sutton, P.O. — 514 538-2646  
ASSOC. TOURISTIQUE DE OWL'S HEAD  
Mansfieldville, P.O. — 514 292-5592  
ASSOC. TOURISTIQUE DE MONT ECHO  
Knowlton, P.O. — 514 243-6722  
JAY PEAK LODGING ASSOCIATION  
North Troy, Vermont 50859 — 802 988-2647  
BURKE MOUNTAIN  
East Burke, Vermont — 802 626-5221

Tout droit vers les pentes

MONTREAL — AUTOUTRWAY EAST — GRANBY — 35 — 44 — 52 — 57 — MONT ORFORD — NORTH HATLEY — AVERS CLIFF — BURKE MOUNTAIN — NEWPORT — JAY PEAK — MONT ECHO — OWL'S HEAD — MANSFIELDVILLE — MONT SUTTON — BROMONT — COVANSVILLE — KNOWLTON — MONT ORFORD — SHERBROOKE — ST-ALBANS — PLATTERING

**Bibliothèque  
et Archives  
nationales**

**Québec** 

# *Le Devoir*

Page(s) manquante(s)  
ou non-numérisée(s)

Veillez vous informer auprès du personnel de BAnQ  
en utilisant le formulaire de référence à distance, qui se trouve en  
ligne :

[https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire\\_reference/index.html](https://www.banq.qc.ca/formulaires/formulaire_reference/index.html)

ou par téléphone **1-800-363-9028**